

**Faculté des Sciences Économiques
de l'Université de Rennes 1**

7, place Hoche, 35000, Rennes
02 23 23 35 45

Agrocampus Ouest

65 Rue de Saint-Brieuc, 35042 Rennes
02 23 48 50 00

LES FERMES MULTI-ACTIVITÉS ET COLLECTIVE : UN PHÉNOMÈNE ATYPIQUE



Source : Basse-Cour, Facebook

Master 2 Économie Sociale et Solidaire, spécialité :
Analyse de projets et développement durable

Mémoire de stage de fin d'étude

Lucile Bonnel

Sous la direction de Gilles Maréchal et Michel Renault

Date de soutenance : 06 novembre 2020

Jury de soutenance : M. Gilles Marechal, *consultant systèmes et stratégies alimentaires territoriales et professeur associé à la faculté des sciences économiques de Rennes 1* et M. Michel Renault, *Maître de conférences de la faculté des Sciences Économiques de l'Université de Rennes I*

SOMMAIRE

INDEX DES FIGURES ET TABLEAUX	1
REMERCIEMENTS	3
DEROULEMENT DU STAGE	4
RESUME.....	5
LISTE DES SIGLES	6
INTRODUCTION.....	7
PARTIE 1 – PROBLEMATISATION, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE	13
Chapitre 1 – Un référentiel commun : de quoi parle-t-on ?.....	13
Section 1 : Intuition de départ et objectifs de l'étude	13
Section 2 : Un « référentiel commun » pour le cas des fermes multi-activités ?	18
Section 3 : Un « référentiel commun » : qu'en est-il en pratique ?	21
Chapitre 2 : Méthodologie de recherche	25
Section 1 – Nature de l'enquête et terrain de recherche	25
Section 2 – Outils d'enquête et réflexions méthodologiques	28
Section 3 – Réflexions sur ma posture d'enquêtrice.....	32
PARTIE 2 – CADRES INTERPRETATIFS ET NORMATIFS JUSTIFIANT L'INSTALLATION SUR UN MODELE MULTI-ACTIVITES ET COLLECTIF	35
Chapitre 1 – Quelle analyse de l'état du monde ?.....	35
Section 1 – Une « urgence écologique »	35
Section 2 – Une remise en cause plus globale de notre système alimentaire.....	42
Section 3 – Des aspirations de changement de notre modèle de société ?	48
Chapitre 2 – La poursuite d'un idéal commun.....	54
Section 1 – Un idéal commun, des objectifs similaires ?.....	54
Section 2 – Une dimension politique ?	60
Section 3 – Des espaces de transition et d'expérimentation	69

PARTIE 3 – LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR POURSUIVRE CET IDEAL COMMUN : DES PRATIQUES ALTERNATIVES ?.....	76
Chapitre 1 – Les pratiques des fermes multi-activités	76
Section 1 – Des activités diversifiées et complémentaires : un modèle vertueux écologiquement et socialement.....	76
Section 2 – Rapport au marché et résilience économique des fermes étudiées.....	89
Section 3 – Une recherche d’horizontalité dans la gouvernance.....	98
CHAPITRE 2 – DES FERMES « ALTERNATIVES » ?	110
Section 1 – Caractère alternatif des outils de gestion dans les fermes multi-activités	110
Section 2 – Entre utopie et réalisme : des lieux de l’entre-deux	114
Section 3 – Les fermes multi-activités : des « inclassables ».....	118
CONCLUSION	124
BIBLIOGRAPHIE	128
ANNEXES	133
Annexe 1 – Les fermes étudiées : tableau de synthèse.....	133
Annexe 2 – Conditions d’entretien et personnes interrogées	135
Annexe 3 – Guide d’entretien	136
Annexe 4 – Extrait de la fiche expérience réalisée pour les Volonteurs	139
Annexe 5 – Les voies de résilience proposées par les Greniers d’Abondance.....	146
Annexe 6 – Programme des activités d’octobre 2020 de La Maladière	147
Annexe 7 – Les instances et modalités de gouvernance à La Maladière	148
Annexe 8 – Les outils de gestion des fermes étudiées : des pratiques alternatives ?.....	150
Annexe 9 – Diaporama utilisé lors du séminaire FRUGAL pour présenter ma recherche	152

Index des figures et tableaux

Figures

Figure 1 : Représentation simplifiée d'un système alimentaire	7
Figure 2 : Localisation des fermes multi-activités dans le Grand Ouest.....	27
Figure 3 : Localisation des fermes multi-activités en Auvergne Rhône Alpes	28
Figure 4 : Phénomènes identifiés comme des menaces globales par les personnes rencontrées.....	36
Figure 5 : L'agriculture conventionnelle et ses effets vus par les personnes interrogées	40
Figure 6 : Représentation graphique des principes de la permaculture	51
Figure 7 : Dimension normative du référentiel central des fermes multi-activités.....	55
Figure 8 : Visualisation théorique de la résilience alimentaire de quatre de ses composante	58
Figure 9 : Extrait de La Revue Dessinée, interview avec le cofondateur de l'Oasis de Serendip	59
Figure 10 : Motivations à s'installer sur un modèle diversifié et collectif (nombre de fermes mobilisant ces éléments sur les 14 étudiées).....	61
Figure 11 : Extrait de la newsletter de la ferme La Maladière.....	66
Figure 12 : Photographie d'une parcelle couverte par un engrais vert - Ferme Biotaupes.....	79
Figure 13 : La technique du zonage expliqué par Guillaume, coordinateur du centre La Rivoire.....	80
Figure 14 : Les activités de la Ferme des Volonteux, située à Beaumont-lès-Valence	82
Figure 15 : Les activités de La Maladière, située à Saint Denis sur Croise	83
Figure 16 : Illustration de la complémentarité d'activités à La Maladière	84
Figure 17 : Affiche de la fête des Volonteux.....	88
Figure 18 : Épicerie des Volonteux.....	91

Figure 19 : Interrogations traversant la réflexion menée pour établir une gouvernance partagée	101
Figure 20 : Les différents organes de gouvernance du collectif de La Maladière	103
Figure 21 : Comparaison du vote classique et du jugement majoritaire	107
Figure 22 : Infographie issue d'un document interne au projet RARES	122

Tableaux

Tableau 1 : Agrégation des diverses motivations évoquées en trois catégories	62
Tableau 2 : Composantes de la perspective multi-niveaux selon Geels	71
Tableau 3 : Les différents canaux de vente des fermes rencontrées	90
Tableau 4 : Quatre types de gouvernance des collectifs selon Van Dam et De Bouver	102
Tableau 5 : Type de gouvernance des quatorze fermes étudiées	104
Tableau 6 : Attitudes adoptées par rapport aux outils de gestion	113

Remerciements

Pour la réalisation de ce mémoire, je tiens d'abord à remercier toutes les personnes que j'ai interrogées dans le cadre de cette recherche, qui ont pris le temps d'échanger avec moi, de me faire visiter leur ferme, et ce dans une période où elles disposaient de très peu de temps. Merci pour leur accueil toujours chaleureux et le récit – toujours très enrichissant – de leur expérience. Me balader d'une ferme à une autre fut un grand plaisir, et une expérience qui m'a confortée dans mes choix professionnels et de vie.

Un grand merci à Gilles Maréchal également, pour son enthousiasme, sa confiance, ses encouragements et sa sympathie. Merci à lui mais aussi à Catherine Darrot et Michel Renault, pour leurs conseils et leurs remarques pertinentes.

Merci aussi à toutes les personnes qui m'ont aidées dans l'élaboration de ce mémoire. Ma mère et mon frère pour leur relecture. Yolenn et Félix pour leurs réflexions pertinentes et leurs conseils. Morgane, pour être une si géniale colocataire et pour m'avoir tant aidé sur cette ultime étape qu'est la mise en page. Et surtout, merci à vous tous.tes pour votre soutien et votre amitié.

Merci à Pablo pour sa joie de vivre et pour être resté auprès de moi tout au long de cette période.

Merci à Samuel de m'avoir transmis ce goût pour la recherche et les sciences sociales, et merci à lui pour sa sagesse, son soutien, et tellement d'autres choses.

Déroulement du stage

Mon stage s'est effectué dans le cadre du projet FRUGAL, une recherche-action portant sur les enjeux systémiques liés à l'approvisionnement alimentaire des métropoles ; projet qui est porté par des laboratoires du Grand Ouest et de Rhône-Alpes et l'association Terres en Villes. J'ai dû mener une recherche sur une forme d'installation rurale atypique. Ma mission de stage s'est déroulée d'avril à fin septembre 2020.

J'ai pu à cette occasion travailler avec Gilles Maréchal, qui m'a accompagné tout au long des six derniers mois. Ce stage s'effectuait sous le tutorat professionnel de Catherine Darrot, sociologue et maître de conférences à Agrocampus Ouest et également l'une des coordinateur.trices du projet FRUGAL.

Ma mission de stage était de mener une enquête monographique sur un modèle d'installation, les fermes multi-activités, dont l'échantillon était à définir. Ce travail devait finalement produire un mémoire de recherche ainsi qu'une dizaine de fiches expériences décrivant en détail ces fermes. Il a été décidé au cours du stage de produire également des fiches plus synthétiques afin de les publier sur le site internet Resolis ainsi que de rédiger un article scientifique, probablement pour la revue *Pour*.

Au vu du contexte sanitaire de cette année 2020, ce stage n'a pas pu avoir lieu dans les locaux de l'Agrocampus et j'ai donc télétravaillé. Néanmoins, cette recherche nécessitait de visiter les fermes à étudier et d'y mener des entretiens : j'ai donc pu sillonner l'Ille et Vilaine et la Drôme pendant la phase de terrain. Cette période si particulière a bien sûr rendu mon stage tout aussi particulier. Étant seule à mener cette recherche et sans lieu physique duquel travailler, je n'ai pas eu l'occasion de fréquenter au quotidien d'autres chercheur.euses ou stagiaires travaillant pour le projet Frugal et mon stage s'est déroulé en grande partie en totale autonomie. Mais de toute situation, on apprend.

Résumé

Ce mémoire de recherche traite d'une forme d'installation atypique en milieu rural : le rassemblement en un même lieu de plusieurs activités – agricoles et non agricoles – gérée en collectif, que l'on appellera ici « fermes multi-activités et collectives ». Pratique émergente et encore peu étudiée, ce travail s'attache à la caractériser et à mieux la comprendre. Nous cherchons en fait à identifier un éventuel référentiel commun dans les trois dimensions suivantes : cognitive – les initiateur.trices de ces fermes ont-ils la même manière d'analyser l'état du monde ? – normative – poursuivent-ils un même idéal – et instrumentale – les moyens mis en œuvre pour poursuivre cet idéal sont-ils similaires ? Animées par des convictions écologiques et des préoccupations sociales, les personnes interrogées aspirent à un modèle de société plus respectueux de l'environnement, plus juste socialement et plus enrichissant ou épanouissant humainement. Pour participer à la transition vers un tel modèle, elles entendent constituer des espaces d'expérimentations dans plusieurs domaines, des lieux ouverts sur l'extérieur et insérés dans des dynamiques dépassant le cadre de leur simple ferme. Véritables laboratoires de la transition, ces fermes multi-activités suscitent un intérêt croissant. Pour faire face aux enjeux écologiques et sociaux actuels, il paraît pertinent de soutenir leur développement.

Mots-clés : fermes, écologie, transition alimentaire, agriculture, multi-activités, alternatives

Liste des sigles

AAP : Appel à projet

ADAF : Association drômoise d'agroforesterie

ADDEAR : Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural

AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

AMI : Appel à manifestation d'intérêt

CAE : Coopérative d'activités et d'emplois

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

COVID : Coronavirus Disease

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

EI : Entreprise individuelle

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

GFA : Groupement foncier agricole

MOOC : Massive open online course (cours en ligne)

MSA : Mutualité sociale agricole

SAS : Société par actions simplifiée

SCEA : Société civile d'exploitation agricole

SCI : Société civile immobilière

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

Introduction

Producteurs agricoles, entreprises agroalimentaires, artisans, commerces de proximité et grande distribution, transporteurs, consommateurs : tous les maillons de notre système alimentaire ont été impactés par la récente crise du coronavirus. Cette dernière a ainsi participé à révéler la fragilité de ce système alimentaire. Nous pouvons définir ce dernier comme « la manière dont les Hommes s’organisent, dans l’espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994, cité dans MOOC, 2019, session 1, p.6). Le système alimentaire est en fait « constitué de l’ensemble des éléments (environnement, individus, intrants, processus, infrastructures, institutions, etc.) et des activités liés à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation et à la consommation des denrées alimentaires, ainsi que du résultat de ces activités, notamment sur les plans socioéconomique et environnemental » (HLPE, High Level Panel of Experts ou groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, 2014). Le système alimentaire actuel est multi-scalaire, empli d’inégalités et génère de nombreuses externalités négatives (en termes économiques, sociaux et environnementaux). La figure ci-dessous propose une représentation simplifiée d’un système alimentaire.

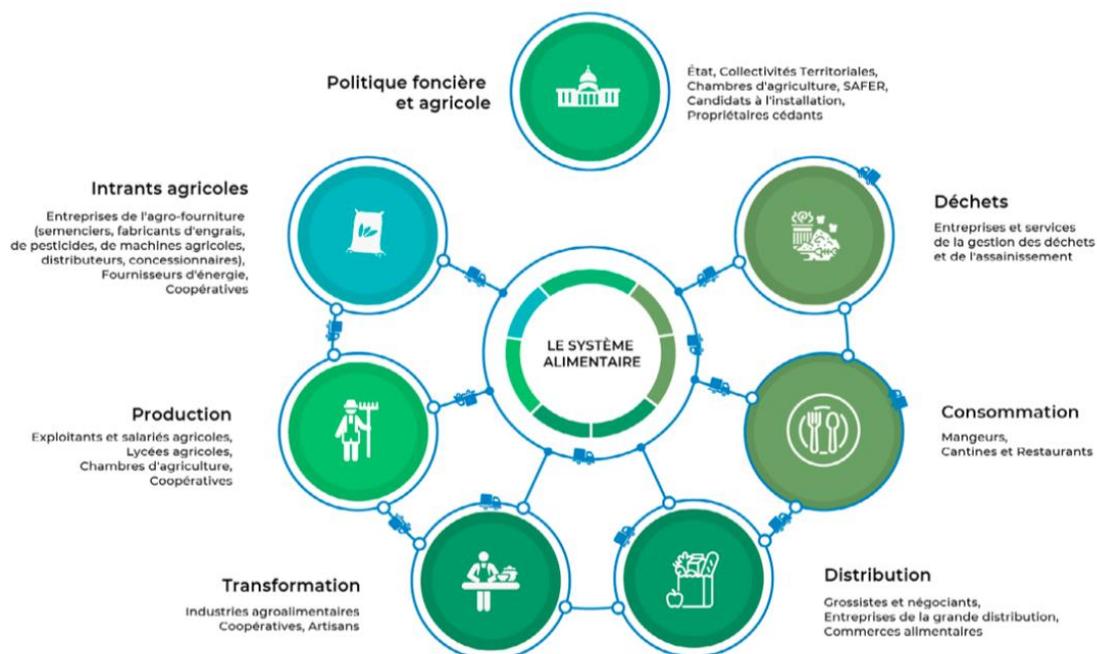


Figure 1 : Représentation simplifiée d'un système alimentaire

Source : Les Greniers d'Abondance, 2020

Notre façon de produire et consommer notre nourriture s'est transformée à partir des années 1950 : à la sortie de la guerre, l'Europe est un continent qui souffre de la faim et qui a besoin de se reconstruire, ce qui impose alors un double défi : il faut augmenter les quantités de nourritures produites et libérer de la main d'œuvre. Pour y répondre, une « modernisation de l'agriculture » a été entamée. Celle-ci s'est caractérisée par une forte mécanisation du secteur, une spécialisation des bassins de production, une homogénéisation des productions ainsi qu'une intensification des modes de production (hausse des rendements par l'utilisation de produits phytosanitaires). Ces mesures se sont accompagnées du remembrement des terres agricoles afin de regrouper les parcelles pour faciliter l'utilisation du matériel agricole et s'adapter aux nouveaux modes de production. Les limites du modèle agricole intensif se sont progressivement révélées : émissions de CO₂ – provoquées par l'agriculture intensive et notamment l'élevage – participant au dérèglement climatique, érosion de la biodiversité végétale – par la monoculture et l'homogénéisation des habitudes alimentaires – et animale – notamment par la destruction des habitats naturels des espèces sauvages –, pollution des eaux souterraines et de surface ainsi que des sols... Ces transformations du secteur agricole dans l'après-guerre ont été accompagnées de modifications dans la façon de transformer et commercialiser les denrées. Cette période a marqué « l'entrée dans l'âge agro-industriel, avec une généralisation du mode de production industriel » (Gherzi, Rastoin, 2010, p.491). Ces auteurs indiquent d'ailleurs qu'aujourd'hui, 90% des aliments consommés dans le monde sont transformés par l'industrie. Dans leur ouvrage datant de 2010, Gherzi et Rastoin ont mis en évidence les facteurs de vulnérabilité de ce mode de fonctionnement – notamment au vu des effets du changement climatique : ils insistent notamment sur les caractères intensif, spécialisé et financiarisé de ce système.

Depuis longtemps remis en question, la crise du coronavirus n'a fait que confirmer les inquiétudes quant à la fragilité de nos systèmes alimentaires. Un communiqué de presse de l'IPES-Food¹ datant d'avril 2020 explique qu'en quelques semaines, « le COVID-19 a mis au grand jour les risques, les fragilités et les inégalités sous-jacents dans les systèmes

¹ International Panel of Experts on Sustainable Food systems ou Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables en français.

alimentaires mondiaux tout en les rapprochant du point de rupture. »². Les personnes à l'origine de cette publication mettent en évidence les trois « aspects » révélant les vulnérabilités de ces systèmes. Premièrement, l'agriculture industrielle entraînerait la destruction des habitats naturels de certaines espèces vivantes, et générerait les conditions propices à l'émergence et à la propagation des virus présents dans les zones où l'on fait reculer la nature sauvage. Ensuite, « plusieurs perturbations éprouvent la résilience des chaînes d'approvisionnement alimentaire et révèlent des vulnérabilités sous-jacentes »³. En effet, en temps de crise, l'éloignement entre les zones de production et de consommation des produits alimentaires impacte la disponibilité de la nourriture et met en exergue la dépendance aux importations ainsi que la volatilité des prix des denrées agricoles. Troisièmement, ce communiqué rappelle que des millions de personnes sont en proie « à la famine, à la malnutrition et à l'extrême pauvreté et sont dès lors extrêmement vulnérables aux répercussions d'une récession mondiale »⁴. Cette crise sanitaire ne fait qu'aggraver les inégalités, notamment dans l'accès à une alimentation saine, en qualité et en quantités suffisantes. Elle constitue pour nos systèmes alimentaires un signal d'alarme, que beaucoup de personnes ont su entendre.

La crise du coronavirus a en effet incité une partie de la population française à réinterroger leur rapport à l'alimentation – des enquêtes ont montré l'augmentation du temps consacré à jardiner et à cuisiner pendant le confinement – et à chercher de nouvelles manières de se procurer ses aliments, de façon plus directe. En effet, la demande pour les AMAP, épiceries paysannes ou la vente directe à la ferme a largement augmentée : on peut par exemple citer la multiplication par cinq de la fréquentation du site bonplanbio.fr, qui référence les points de vente de produits bio à proximité⁵ ou encore le témoignage d'une salariée d'un système de vente de paniers, qui explique qu'il vendait en avril entre 190 et 200 paniers au lieu de 120

² Communiqué d'IPES-Food « Le COVID-19 et la crise dans les systèmes alimentaires : symptômes, causes et solutions potentielles », 2020, p.1

³ Ibid, p.3

⁴ Ibid, p.4

⁵ Chiffre produit par l'association pour le développement de l'agriculture biologique en Bretagne, 17 avril 2020, et recueilli dans le cadre de l'enquête « Manger au temps du coronavirus » par Gilles Maréchal et al.

habituellement⁶. On a donc constaté pendant cette période de crise un intérêt grandissant pour l'agriculture biologique et la vente en circuit court.

Mais le développement d'une autre agriculture et d'autres circuits de vente ne date pas de la période de confinement. En effet, l'agriculture biologique se développe depuis plusieurs années : la part des exploitations en bio dans l'ensemble des exploitations agricoles françaises est passée d'1,78% en 2004 à 10,36% en 2019⁷. La part des exploitations en vente directe ou en circuits courts de proximité est également en hausse depuis l'année 2000, puisqu'elle passe de 15,4% cette année-là à 21% en 2010. Le nombre d'exploitations engagées dans les circuits courts décroît, mais moins que le nombre d'exploitations globales, ce qui permet de dire que les exploitations engagées en circuit court sont mieux représentées qu'auparavant (Fabre, Texier, 2007 ; cité par Darrot, Durand, 2011, p.201). De manière générale, les systèmes agroalimentaires alternatifs se développent : ils correspondent, de manière large, aux « initiatives comportant des allégations de « nouveaux » liens entre production et consommation, ou entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système dominant » (Deverre, Lamine, 2010, p.58). On remarque en effet de plus en plus d'incitations à renouer les liens entre production et alimentation, entre producteurs et consommateurs. Claire Delfosse explique dans un article que « depuis les années 1990 la transformation à la ferme et la vente directe ont été encouragées et ont entraîné l'évolution d'un certain nombre d'exploitations agricoles ». Elle affirme que « la « reconnexion » entre l'agriculture locale, la transformation alimentaire et les habitants de l'espace rural connaît un nouveau souffle depuis les années 2000 et surtout 2010 » (Delfosse, 2019, p.46), ce qui est visible notamment par l'encouragement et la promotion de ce genre d'initiatives par les pouvoirs publics. Les préoccupations de ces derniers, mais également des consommateur.trices et des agriculteur.trices, évoluent.

⁶ Chiffre produit par l'association pour le développement de l'agriculture biologique en Bretagne, 16 avril 2020, et recueilli dans le cadre de l'enquête « Manger au temps du coronavirus » par Gilles Maréchal et al.

⁷ Chiffres provenant du dossier de presse « La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises. Les chiffres 2019 du secteur bio. » du 09/07/2020, par l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (p.19).

Ces dernières années, les exploitations agricoles se transforment elles aussi. C'en est fini de l'agriculture se renouvelant uniquement au sein des familles agricoles, et il y a ainsi un nombre croissant d'agriculteur.trices dit.es « hors cadre familial ». On constate également de plus en plus d'exploitations « collectives », soit des exploitations sous forme sociétaire où plusieurs agriculteur.trices se rassemblent donc sous un même statut juridique, en GAEC, EARL ou SCEA essentiellement. La revue *Transrural initiatives* indiquait dans une publication de 2008 que les sociétés agricoles ne représentaient que 10% des exploitations en 1988 alors qu'elles en constituaient près de 40% en 2005 déjà, et une autre publication nous informe qu'elles représentaient 41% des exploitations à l'automne 2007 (Schutz, Savy, 2010, p.82). Des réseaux associatifs comme InPACT et Solidarité paysans s'interrogent d'ailleurs sur les bienfaits de l'installation en groupe et des changements vers des systèmes de production agricoles plus écologiques, et y voient des opportunités pour traiter les difficultés économiques de certain.es agriculteur.trices.

Il sera justement question dans ce mémoire d'une forme nouvelle d'exploitation agricole, identifiée comme une pratique émergente lors d'un projet de recherche-action portant sur l'autonomie alimentaire des villes. En effet, des chercheurs impliqués dans celui-ci ont été interpellés par le repérage d'un certain nombre d'initiatives apparemment du même type : des initiatives centrées sur une ou plusieurs activités agricoles mais regroupant en un même lieu diverses activités en synergie, portées par plusieurs personnes, et semblant souvent impliquer un statut coopératif et/ou un fonctionnement collaboratif. Caractériser et comprendre ces initiatives fut l'objet de mon stage durant six mois : il s'est avéré que ce type de lieu est émergent et encore peu décrit, d'où l'intérêt d'une telle recherche. Lors de mes recherches documentaires, je n'ai d'ailleurs repéré qu'une seule publication qui semble traiter de ces mêmes initiatives – sur laquelle je reviendrai plus tard. L'objet de ma recherche est donc l'étude de lieux où l'on retrouve quelques grandes caractéristiques : la présence de plusieurs activités distinctes – à la fois agricoles (maraîchage, élevage, pépinière...) et non-agricoles (commercialisation, événements culturels, activités pédagogiques...) – gérées par plusieurs personnes sans que le lieu ne soit régi par une hiérarchie verticale « classique ». Il est nécessaire d'explicitier les visées de cette recherche, et donc souligner le caractère exploratoire de celle-ci : elle ne prend en effet pas place dans un cadre préétabli, et vise alors

à produire des connaissances sur un phénomène encore très peu connu, que l'on n'était d'ailleurs pas persuadé de pouvoir qualifier de « phénomène » au départ.

C'est bien une intuition qui nous a poussé à entamer une telle recherche, l'intuition que ces fermes repérées partagent des caractéristiques communes sur divers aspects : la place centrale de l'alimentation et de l'agriculture dans ces projets, des similarités dans leur manière de fonctionner, des motivations communes à lancer de tels projets voire même des valeurs similaires (le terme de valeurs devant être compris ici comme des idéaux, préférences morales ou des principes régulateurs étant reconnues par un collectif et qui confortent les actions d'individus ou de groupes). Notre seconde intuition consistait à penser que ces fermes d'un genre nouveau pouvaient revêtir un caractère alternatif, et incarner une nouvelle « façon de faire ».

Le premier objectif de ce travail était de lever ou non le voile sur une fabulation de notre part, autrement dit de confirmer ou infirmer l'existence d'un véritable phénomène et donc la pertinence de s'intéresser à ces fermes multi-activités, d'y voir plus que seulement quelques expériences localisées hétérogènes. Autrement dit il s'agira d'explorer les éventuelles caractéristiques communes et la nature du possible référentiel commun aux fermes étudiées. Tout au long de ce mémoire, nous nous demanderons si l'on peut dégager de manière idéal-typique des traits communs aux collectifs rencontrés dans les trois dimensions suivantes : cognitive, normative et instrumentale ; et si l'on peut-on parler d'un référentiel « alternatif ».

Dans la première partie de ce mémoire, il s'agira d'explicitier plus amplement la construction de cette problématique de recherche, et le cadre théorique dans lequel elle s'inscrit. Elle permettra également de présenter la méthodologie utilisée au cours de l'étude. Nous aborderons ensuite les résultats de cette recherche à travers deux autres parties. Nous chercherons donc à comprendre dans la deuxième partie quelles motivations et grilles d'analyse les porteurs de ces projets mobilisent, et si cette manière de donner sens à l'état des choses implique la poursuite d'un certain idéal commun. Enfin, la troisième partie de ce mémoire consistera à interroger les manières concrètes de fonctionner mises en œuvre par ces fermes pour poursuivre leur idéal, explorer leur éventuelle homogénéité. Nous verrons en quoi ces pratiques semblent hybrides, entre caractères alternatifs et plus conventionnels.

Partie 1 – Problématisation, cadre théorique et méthodologie

Cette recherche tire son origine d'une curiosité ayant émergée au cours du projet FRUGAL. Ce dernier est une étude centrée sur les enjeux systémiques liées à l'approvisionnement alimentaire de grandes métropoles françaises : elle a donc impliqué de s'intéresser – entre autres – à diverses exploitations agricoles. Elle a ainsi permis d'identifier une pratique émergente autour des villes : le rassemblement en un seul lieu d'activités économiques diverses mais articulées, avec une activité agricole souvent centrale. Cette première partie sera dédiée à délimiter le périmètre de notre étude, ses enjeux, et le cadre théorique que l'on a mobilisé. Elle présentera également la méthodologie adoptée pour cette étude.

Chapitre 1 – Un référentiel commun : de quoi parle-t-on ?

Ce premier chapitre sera consacré tout d'abord à la présentation des objectifs de l'enquête et de ses enjeux : quels éléments ont en effet amené les chercheur.euses du projet FRUGAL à se saisir de cet objet de recherche ? Il sera question de délimiter plus précisément ce dernier, et de présenter le cadre théorique qui a structuré notre travail. Cela permettra de mieux cerner les notions de référentiel commun et des trois dimensions qui lui sont associées – cognitive, normative et instrumentale – et ainsi de mieux comprendre la démarche et problématisation qui structure ce mémoire.

Section 1 : Intuition de départ et objectifs de l'étude

Il s'agira dans cette section d'aborder des éléments de définition et de reconstituer le fil de la réflexion ayant aboutie à notre problématisation. Par-là, nous pourrons comprendre la contribution de cette étude à une meilleure compréhension des innovations en milieu rural : les enjeux et objectifs de cette étude gagneront alors en clarté.

1. Les fermes multi-activités concernées par l'étude : éléments de définition et explications

L'enjeu de cette recherche est d'explorer un certain périmètre d'étude, et ainsi d'établir une base de connaissances sur cet objet de recherche encore très peu étudié : il s'agit en quelque sorte d'un « balisage » de ce phénomène nouveau d'installations collectives en zones

rurales. De ce fait, élaborer des éléments de définition concernant ces « fermes multi-activités » était l'un des enjeux de cette enquête. Il était bien question au démarrage d'en apprendre plus sur celles-ci. Il est tout d'abord nécessaire d'apporter une précision sur le choix de ce terme « simplifié », qui sera souvent repris au cours du mémoire : il est à comprendre dans son sens le plus basique, soit le rassemblement dans une même ferme de plusieurs activités, agricoles ou non, et gérées par plus d'une personne. Il ne faut en effet pas le confondre avec le terme « pluriactivités », souvent utilisé dans les recherches portant sur le monde agricole et qui correspond au fait qu'une personne cumule plusieurs activités (une activité agricole et une activité salariée dans un autre domaine par exemple).

Comme on l'a évoqué dans l'introduction, il s'est avéré – à notre connaissance – que presque aucune recherche n'avait été menée sur ce type précis de fermes, ce qui nous a conforté quant à l'intérêt de ce travail. Nous avons néanmoins trouvé au cours de nos recherches documentaires un article évoquant précisément ce type particulier d'installation, écrit par trois personnes. Deux d'entre elles travaillent au sein du cabinet *Autrement dit*⁸ et la troisième auteure, elle, travaille à l'ADDEAR⁹ de la Loire comme animatrice. De plus en plus sollicitées pour des installations sur un modèle multi-activités et collectif, ces personnes ont constaté qu'un grand nombre de ces projets échouaient – ou se transformaient en tout cas – et ont alors cherché à comprendre pourquoi. Dans cette publication, ce nouveau type de projet est appelé « projet d'installation collective agri-rurales », terme qui est emprunté puisque ce sont les institutions du développement local de la région Rhône-Alpes qui l'ont forgé. Ces dernières le définissent comme suit : un « système économique qui tire sa viabilité de la combinaison de plusieurs activités de natures différentes, agricoles et autres (commercialisation, accueil, services) et qui sont interdépendantes » (Lataste, Chizelle, Guilhot, 2016, p.83).

⁸ Un organisme proposant des formations, de l'accompagnement et menant des études-actions, notamment sur le secteur agricole et le travail en équipe

⁹ L'ADDEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) de la Loire accompagne les porteurs de projet à créer leur activité en milieu rural, et les agriculteurs dans leur vie quotidienne ou dans la transmission de leur ferme.

Pour cadrer davantage le type de projet qui a été accompagné, les auteur.es listent les caractéristiques relevées. Ces projets comporteraient souvent une combinaison de projets agricoles et non-agricoles, comme par exemple un aspect pédagogique ou l'organisation d'événements culturels à la ferme (ibid, p.84). Ils relèvent également que les personnes ne souhaitent pas s'installer en individuel ou rejoindre un GAEC mais qu'elles veulent « créer leur propre système » (ibid). Elles souhaiteraient en fait s'installer collectivement, sur un modèle plutôt communautaire, donc sans hiérarchie (ibid). Enfin, ces accompagnateurs notent que les porteurs de ce genre de projet seraient plutôt des personnes ayant suivi une formation supérieure (bac +5). Pour expliquer les échecs rencontrés, les auteur.es de l'article explorent les facteurs psycho-sociaux qui pourraient jouer dans cette phase d'élaboration de projet et d'installation, notamment via le concept de « norme de groupe ». Ces éléments de définition ont ainsi servi de base lors du repérage des fermes que nous souhaitions visiter, puisqu'ils faisaient écho aux intuitions préalables au lancement de l'enquête. Si ces acteurs de l'accompagnement agricole ont noté un certain nombre d'échecs, d'autres projets de ce type ont bel et bien réussi à se concrétiser et c'est bien de ceux-là dont il sera question dans ce mémoire.

2. Émergence de la problématique de recherche

Au démarrage de ce stage, le premier objectif a été de rencontrer des personnes travaillant au sein de fermes multi-activités et de comprendre le fonctionnement concret de celles-ci, mais aussi leurs motivations à s'installer de la sorte. Mais alors quel angle d'attaque choisir pour étudier ces lieux ? Il nous a semblé qu'une analyse centrée sur l'aspect organisationnel de ces fermes, autrement dit leurs pratiques, ne permettrait de ne cerner qu'une infime partie de ce phénomène. Notre première intuition nous amenait en effet à penser que le choix d'un tel modèle d'installation était motivé par autre chose que simplement des choix « pratiques » ou économiques : nous pensions en effet que ces fermes s'inscrivaient dans une démarche de transition de la façon de produire notre nourriture, dans une recherche d'autres « façons de faire ».

La littérature abordant le renouveau de nos rapports à l'alimentation et les nouvelles formes d'installations agricoles ont participé de cette intuition de départ. Claire Delfosse évoque dans un article l'évolution des préoccupations des consommateur.rices comme des

agriculteur.trices, notamment l'attrait grandissant pour les produits biologiques et locaux. Elle repère en effet de nouvelles dynamiques d'installation, avec par exemple de plus en plus d'ateliers de transformation directement sur l'exploitation, de la vente directe, et des associations avec d'autres producteur.rices ; mais aussi parfois la combinaison de plusieurs activités, afin de trouver une certaine complémentarité et de dégager un autre revenu en cas de difficultés (Delfosse, 2019, p.48). Cette montée en puissance de l'agriculture biologique, des circuits courts et de nouvelles pratiques alimentaires ces dernières années semble corrélée à une prise de conscience des enjeux écologiques actuels. Le changement climatique est en effet un sujet de plus en plus présent, dans la sphère médiatique mais aussi politique. On est donc tenté de mettre en lien les convictions écologiques et les pratiques agricoles : derrière une installation en agriculture biologique et l'insertion dans des modes de commercialisation plus directs, on imagine des motivations et valeurs liées à l'environnement, à sa préservation.

Lors de ma troisième année de licence, j'ai réalisé un travail de recherche portant sur la reconversion professionnelle vers l'agriculture biologique qui a également nourri cette intuition d'un lien entre valeurs et pratiques agricoles. Au cours de cette enquête, je me suis demandée si les reconversions d'un métier de cadre vers celui d'agriculteur.trice bio constituaient un phénomène particulier, une envie de « changer de style de vie » plus que simplement de métier, envie qui serait consécutive d'un changement de ses aspirations de vie, de sa façon de voir les choses, de son rapport au temps et au travail. Je me demandais aussi si une telle reconversion pouvait constituer un acte politique. Il s'est avéré que de telles bifurcations professionnelles intervenaient suite à un sentiment de lassitude et de perte de sens vis-à-vis des anciennes activités, et qu'elles constituaient de véritables « choix de vie », une recherche de sens de la part des individus, et une volonté de faire quelque chose pour agir en faveur de l'écologie. Une des personnes interrogées reconnaissait volontiers la portée politique d'une telle conversion vers l'agriculture biologique, la vision du monde et les aspirations qu'elle recouvre souvent.

Ce type d'agriculture n'est donc pas simplement une pratique agronomique : elle est depuis longtemps envisagée comme un mouvement social, qui œuvre à promouvoir un certain type d'agriculture. Une publication de Claire Lamine et Aurélie Cardona explore

l'agriculture biologique comme mouvement social, en démontrant qu'elle est plus qu'une alternative écologique à l'agriculture intensive. Dans le résumé de cet article, les auteures expliquent que « la défense de l'agriculture biologique et sa promotion apparaissent comme un élément normatif fort » et considèrent ce mouvement comme « en faveur du développement d'un certain type d'agriculture, mais également comme un argument et un outil (...) en faveur d'un changement global vers une autre forme de société, capable de mieux intégrer des considérations écologiques » (Cardona, Lamine, 2011, p.1). Pourrait-on alors envisager les fermes multi-activités que l'on étudie comme un mouvement du même ordre, faisant la promotion d'un certain type d'agriculture, d'un système alimentaire différent, voire d'un autre modèle de société ?

3. Cadre théorique

Au fil des lectures, j'ai cherché un cadre théorique pertinent pour aborder les fermes multi-activités sous cet angle, et qui mettrait en évidence – ou non – l'existence de caractéristiques communes permettant de parler de véritable mouvement. La notion de « référentiel » telle qu'elle est utilisée par Catherine Darrot et Guy Durand semblait la plus opérante. Ces derniers ont mené entre 2008 et 2010 un travail de terrain sur les circuits courts de proximité en France. Rappelons qu'un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles, qui passe par la vente directe du producteur au consommateur ou par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Dans cette recherche, les auteurs cherchent à savoir si l'on peut qualifier ces circuits courts de proximité d'« alternatifs ». Pour ce faire, ils ont recours à la notion de « référentiel de politique publique » telle que définie dans le cadre de l'analyse cognitive des politiques publiques (Darrot, Durand, 2011, p.198).

Cette notion de référentiel a été mobilisée par Bruno Jobert notamment, et est composée selon lui de trois dimensions. Tout d'abord une dimension cognitive, car les référentiels « donnent les éléments d'interprétation causale des problèmes à résoudre » (Jobert, 1992 ; cité par Darrot, Durand, 2011, p.198). Une dimension normative ensuite, puisqu'ils « définissent les valeurs dont il faudrait assumer le respect pour le traitement de ces problèmes » (ibid, p.198). Enfin, « les référentiels définissent les principes d'action qui doivent orienter l'action en fonction de ce savoir et de ces valeurs » (ibid, p.198), et recouvrent ainsi

une dimension instrumentale. Pierre Muller a lui aussi recours à cette notion de référentiel et emploie à ce propos l'expression de « processus de mise en sens du réel » ou de « mise en sens du monde » (Muller, 2000 ; cité par Darrot, Durrand, 2011, p.198).

Dans le cadre de cette réflexion portant sur le caractère alternatif des circuits courts de proximité, Catherine Darrot et Guy Durand cherchent à identifier un éventuel référentiel central à ces initiatives, et à comprendre si celui-ci consiste en un référentiel différent « de celui qui s'applique dans la conception dominante de la production et du marché » (Darrot, Durand, 2011, p.198). Ils abordent également les tensions que peut susciter l'existence d'un référentiel en rupture avec celui du marché, qui reste dominant. Ils ne parleront plus de référentiel de politique publique, mais de référentiel professionnel, ce qui sera le cas dans la recherche qui nous concerne ici.

En mobilisant ce même cadre théorique, peut-on identifier les fermes multi-activités comme un mouvement ou modèle plus ou moins structuré, ayant implicitement ou explicitement un référentiel commun dans les trois dimensions que l'on a évoqué ? Et au vu du référentiel dégagé, peut-on qualifier ces fermes d'alternatives ?

Section 2 : Un « référentiel commun » pour le cas des fermes multi-activités ?

À l'instar de Catherine Darrot et Guy Durand, nous nous intéresserons aux cadres de pensées mobilisées par les acteurs de ces fermes multi-activités afin de justifier leur engagement dans un tel modèle. Il s'agira dans cette section de mieux comprendre les éléments que l'on attribue aux dimensions cognitives et normatives dans le cadre de notre recherche, et les questionnements qui leur sont liés.

1. *Quelle grille de lecture du monde, quelles motivations ?*

Il s'agira dans ce mémoire d'explorer un éventuel référentiel commun dans la dimension cognitive. Cette dernière correspond ici à la manière de donner sens à l'état des choses, d'interpréter l'état du monde. L'une de nos hypothèses consistait à penser que ces fermes multi-activités s'ancraient dans une démarche écologique, reposant alors sur des préoccupations et valeurs communes. Il s'agit de comprendre si les personnes interrogées au cours de l'enquête adoptent une grille de lecture du monde semblable, qu'ils.elles

mobiliseraient pour justifier leur installation en collectif et sur un modèle articulant plusieurs activités. Quel système de représentation du réel ont les acteurs de ces fermes ? Pour bien comprendre l'objectif de la deuxième partie de ce mémoire, il est nécessaire de revenir sur le concept de « représentation sociale », qui est issu de celui de représentation collective qu'a développé le sociologue Emile Durkheim en 1898 et qui a été repris en psychologie sociale. Phénomènes complexes, les représentations sociales sont constituées de différents éléments, comme les opinions, les croyances, les valeurs ou les idéologies. Une représentation sociale permet par exemple à un individu ou un groupe d'individus d'expliquer une réalité, et de définir ainsi une certaine identité sociale, qui peut alors justifier des choix ou comportements¹⁰.

Dans notre enquête, nous nous sommes demandé si l'on pouvait observer une manière commune de sélectionner des informations, des manières similaires d'énoncer les problèmes et enjeux que les acteurs de ces fermes perçoivent dans la manière dont fonctionne notre société. Nous avons par exemple cherché à comprendre s'ils.elles avaient une lecture semblable de la crise environnementale, soit la même représentation sociale du changement climatique par exemple. Partageraient-ils.elles aussi une même analyse du modèle agricole dominant, et plus largement du fonctionnement du système alimentaire actuel ? Ces interprétations ou perceptions semblent-elles se rattacher à un courant de pensée en particulier ? Mais conformément à notre intuition, nous avons souhaité aller plus loin et comprendre si d'autres préoccupations, par exemple d'ordre social, tenaient lieu de justification au fait de s'installer sur un tel modèle. Ainsi, nous cherchons à savoir si l'on peut postuler d'une identité commune ou d'un ensemble de valeurs communes parmi les acteurs des fermes rencontrées.

À l'instar de Ronan Le Velly, nous nous intéressons aux « cadres interprétatifs et normatifs sur la base desquels les acteurs contestent le fonctionnement des systèmes conventionnels » (Le Velly, 2017, p.154), si contestation il y a. Nous postulons que ces dimensions cognitives et normatives sont étroitement imbriquées, puisque comme on l'a évoqué, les représentations

¹⁰ Tous les éléments utilisés ici pour décrire la notion de « représentation sociale » sont une synthèse d'informations que l'on trouve sur l'encyclopédie collaborative Wikipédia et de mes connaissances personnelles.

que l'on a du réel sont à l'origine de certains comportements et choix. C'est bien par rapport à notre façon de nous représenter le monde que l'on détermine nos aspirations, objectifs et idéaux.

2. Des objectifs similaires, un idéal commun ?

Dans l'optique de chercher à identifier si la multiplication de ces fermes multi-activités constitue un mouvement qui émerge, il faut s'interroger sur l'existence d'un référentiel normatif similaire, d'un idéal commun. Comme Erik Neveu l'explique, « le sens commun associe à l'idée de mouvement social un ensemble de formes de protestation, relie au mot des événements, des pratiques » (Neveu, 2011, p.5). Il évoque le mouvement social comme une « action concertée en faveur d'une cause » (ibid, p.9), comme un « agir ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert » (ibid). Plus simplement, le dictionnaire Larousse définit un mouvement social comme suit : « comportement collectif ayant recours à une forme quelconque d'organisation et se fondant sur une idéologie qui oriente l'action collective, dont le but est la modification ou la transformation d'un ordre social ou d'institutions existantes ». Qu'en est-il alors des protagonistes ou des initiatives qui poursuivent un tel but, mobilisent des énergies afin d'opérer une transformation, sans pour autant se constituer en un réseau ou collectif formalisé ? L'élargissement de la notion de mouvement social fait l'objet de nombreuses réflexions, que l'on n'approfondira pas ici.

Si les fermes multi-activités ne semblent pas se constituer en un réseau formalisé, qui établirait des revendications ou agirait ensemble pour une cause, il reste pertinent d'explorer si un idéal commun se dégage des entretiens réalisés. Dans notre étude, la dimension normative correspond à ce vers quoi on souhaite orienter l'état des choses, ce que l'on veut faire du monde, quelles aspirations l'on poursuit. Les propos tenus laissent-ils entrevoir, implicitement ou explicitement, un idéal de société que les protagonistes de ces fermes poursuivraient, et qui constituerait la justification de leur installation – considérée alors comme une piste de réponse aux enjeux actuels qu'ils identifient ? Dans leur article sur les circuits courts de proximité, Catherine Darrot et Guy Durand expliquent que ceux-ci « s'organisent en référence à une proposition normative, incompatible avec le référentiel du marché dominant » (Darrot, Durand, 2011, p.199). Ils explorent les différentes composantes

de ce référentiel normatif, et les regroupent selon plusieurs catégories : ils relèvent ainsi les principaux éléments qui ont attiré à la vision environnementale (les acteurs qu'ils ont interrogé cherchent à avoir un impact sur l'environnement par exemple), à celle de la société (ils souhaitent accroître – entre autres – la solidarité entre les citoyens), ou encore à la vision de l'économie (ils aspirent à réguler la concurrence, à négocier le juste prix, à plus d'éthique etc.).

Nous chercherons donc dans ce mémoire à identifier si les fermes multi-activités étudiées poursuivent des objectifs similaires, dans le choix de leurs pratiques agricoles, leurs principes d'organisation sociale et économique. Veulent-ils voir s'opérer des changements comparables dans notre société ? Ont-ils des « ambitions » similaires, par exemple ont-ils tous vocation à influencer sur le modèle dominant ? Cet idéal normatif traduit-il une position politique, et peut-on alors parler de structures militantes ? Un chapitre de la deuxième partie sera consacré à ces réflexions.

Section 3 : Un « référentiel commun » : qu'en est-il en pratique ?

Si les fermes multi-activités étudiées ont un même idéal, des aspirations semblables, on peut se demander si elles mettent en œuvre des moyens similaires pour poursuivre cet idéal ? Peut-on attester l'hypothèse d'un référentiel commun, y compris dans sa dimension instrumentale ?

1. *Des pratiques similaires ?*

Dans cette étude, la dimension instrumentale correspond donc aux moyens que l'on mobilise pour parvenir à certaines fins, tendre vers un certain idéal. L'un des objectifs de nos entretiens était de comprendre le fonctionnement concret de ces fermes, et correspond finalement à cette dimension. Nous avons identifié dans chaque ferme les pratiques agricoles mises en œuvre, les montages juridiques opérés, le type de gouvernance régissant la vie du lieu et les relations entre les différents protagonistes de ces projets, ainsi que leur modèle économique et leur rapport au marché. Nous décrirons alors les similarités dans les moyens ou actions que l'on a pu observer au cours de l'enquête, tout en détaillant également les disparités que l'on a pu constater.

La compréhension du fonctionnement de ces fermes permettra de s'interroger sur la façon dont elles traduisent leurs valeurs dans leurs pratiques concrètes, les outils de gestion – au sens large – du lieu et des activités. Quels grands principes, quelle rationalité orientent leur fonctionnement ? La notion de rationalité que l'on utilise ici fait référence à la théorie de l'action sociale du sociologue Max Weber, dans laquelle il identifie quatre types d'actions : l'action traditionnelle, l'action affective, l'action rationnelle par valeur et enfin l'action rationnelle par finalité souvent appelée rationalité instrumentale – mais pas dans un sens identique à la rationalité instrumentale telle qu'utilisée par Jobert, que l'on a explicité précédemment (Nizet, 2017, p.56-57). Max Weber opère donc une distinction entre rationalité en valeur, où l'action est orientée par une conviction, et rationalité instrumentale, où l'action est orientée par rapport à un calcul relatif aux moyens mis en œuvre (ibid, p.55). Jean Nizet, dans un chapitre de l'ouvrage collectif *Les collectifs en agriculture bio, entre idéalisation et réalisation*, explore le type de rationalité auquel se réfèrent les sciences de gestion, et celui qui guide les actions des collectifs bio qu'il a étudié. Si les sciences de gestion et leurs outils sont « saturés de rationalité instrumentale » selon l'auteur (ibid, p.55) puisque concentrés sur leur efficacité, leur performance, il fait un constat différent dans les collectifs bio qu'il a rencontré, dont les actions seraient guidées « par des valeurs de respect de l'environnement, d'autonomie (...), de solidarité... » (ibid, p.56). L'auteur nous explique donc que la rationalité en valeur est dominante dans les collectifs bio, mais que pourtant la rationalité instrumentale doit trouver sa place également car ils se réfèrent aussi à des savoirs gestionnaires : c'est la question qu'explore Jean Nizet dans ce chapitre.

Nous explorerons aussi dans ce mémoire cet enchevêtrement entre des pratiques guidées par des valeurs ou convictions, et des pratiques guidées par des exigences de gestion ou de rentabilité, dans l'optique d'être viable économiquement. Nous décrirons ainsi les pratiques des fermes étudiées, et leurs liens avec les valeurs portées par les collectifs. Cette analyse de leur fonctionnement concret et de leurs pratiques nous permettra de nous interroger sur leur adéquation avec les valeurs prônées, sur leur caractère alternatif.

2. Des pratiques « alternatives » ?

En effet, si considérer comme « alternatives » certaines initiatives permet « d’aborder de front les questions de transition dans les systèmes alimentaires » (Le Velly, 2017, p.149), le fait d’« avoir recours aux notions opposées « d’alternative » (...) et de « conventionnel » » implique « d’établir la frontière entre ces catégories et des critères d’appartenance à l’une ou à l’autre. » (Darrot, Durand, 2011, p.202). Sans aller jusqu’à l’établissement de critères exhaustifs, il est nécessaire de préciser ce que l’on entend ici par « modèle dominant », et donc les autres pratiques que l’on considère à priori comme alternatives – à partir des propos recueillis en entretien. Par modèle dominant, on entend donc le modèle agricole industriel productiviste, capitaliste et globalisé, et plus largement le système alimentaire industriel actuel. Plus largement encore, par l’emploi du terme « modèle dominant » nous faisons référence au paradigme économique libéral fondé sur le marché et le concept d’homo-*oeconomicus* – concept qui postule qu’un être humain poursuit son intérêt individuel, notamment en cherchant une richesse économique et matérielle.

Mais la réalité s’avère plus complexe que cette opposition théorique : Dubuisson-Quellier et Le Velly (2008) « ont montré que l’invocation de la notion d’alternative par les acteurs de circuit court se double dans les pratiques, en réalité, de formes d’hybridation, de compromis, entre des pratiques alternatives et plus conventionnelles » (Darrot, Durand, 2011, p.202). Il apparaît en effet compliqué voire impossible de s’extraire complètement de cette logique de marché tout en produisant et commercialisant une production agricole et/ou d’autres biens et services (dans le cas de nos fermes multi-activités gérées en collectif). Ronan Le Velly met en évidence le fait que « les systèmes alimentaires alternatifs et conventionnels ne constituent pas des mondes séparés » (Sonnino et Mardsen, 2006 ; cité par Le Velly, 2017, p.151) : il explique que les consommateur.trices qui s’adressent aux systèmes alternatifs participent aussi souvent aux systèmes conventionnels, tout comme certain.es agriculteur.trices commercialisent dans les deux circuits (Le Velly, 2017, p.152). De même, certains modèles apparaissent comme véritablement hybrides, comme par exemple des produits issus de l’agriculture biologique vendus en supermarchés (ibid, p.152).

Il faut donc bien garder en tête cette imbrication des modèles et des pratiques, et ne pas s'enfermer dans une analyse trop dichotomique. Nous tenterons dans ce mémoire d'identifier l'hybridation entre pratiques alternatives et pratiques plus conventionnelles qui peut exister dans certaines fermes multi-activités étudiées, et ainsi aborder les disparités que l'on a pu identifier.

Afin d'apporter une réponse à ces questionnements, il nous a fallu déterminer au début du stage une méthodologie d'enquête pertinente. À priori qualitative, nous avons dû en définir les contours, les outils, la manière d'analyser le contenu et enfin nous interroger sur notre posture d'enquêteur.trice.

Chapitre 2 : Méthodologie de recherche

Après avoir expliqué la nature de cette étude et délimité notre objet de recherche, nous attacherons à présenter les outils d'enquête et d'analyse utilisés et de justifier nos choix. Nous présenterons également le fruit de notre réflexion en matière de posture à adopter et de liens avec notre terrain d'enquête.

Section 1 – Nature de l'enquête et terrain de recherche

Les débuts de ce stage ont été consacré à établir les objectifs de cette étude – quelle est son ambition ? – et à délimiter notre terrain de recherche – quelles fermes interroger et dans quelle zone géographique ?

1. Une recherche exploratoire

La particularité de cette recherche tient peut-être à son caractère exploratoire, que l'on a déjà évoqué en introduction. Il est nécessaire de qualifier plus largement l'ambition de l'enquête concernant ces fermes multi-activités. Qu'est-ce qu'une recherche exploratoire ? Van der Maren explique qu'une telle recherche viserait à combler un vide (Van der Maren, 1995 ; cité par Trudel, Simard, Vonarx, 2007, p.39) : le phénomène que l'on étudie ici semblant récent et encore peu étudié, c'est bien cette ambition qui nous a animée pour entamer ce travail. Cet aspect revêt un caractère important pour bien saisir la démarche méthodologique que nous évoquons tout au long de ce chapitre.

La ou les visées d'une recherche déterminent en effet ses modalités, en partie. Elle peut tantôt viser à décrire un objet de recherche, tantôt à comprendre comment un phénomène fonctionne ou encore chercher à repérer la portée d'un phénomène par exemple. Dans le cas de la recherche sur les fermes multi-activités, il est tout d'abord question de circonscrire un objet de recherche, de le définir, et c'est en cela qu'elle est exploratoire. Mais pour ce faire, une démarche descriptive-explicative est engagée : il s'agit bien de décrire ce phénomène, d'en donner les grandes caractéristiques, mais aussi d'explorer des pistes d'explication à son émergence ces dernières années. Le cheminement méthodologique et donc la délimitation du terrain de recherche se sont fait sur la base de cette caractérisation des visées ou objectifs de notre enquête.

2. Délimitation du terrain de recherche

Afin d'entamer notre enquête, il nous a fallu déterminer de grands « critères » que l'on souhaitait retrouver dans toutes les fermes étudiées, et donc de réaliser une première délimitation de notre objet, à partir des éléments dont disposaient les chercheurs du projet Frugal, ceux qui les avait interpellés en amont de cette recherche. N'ayant pas d'idée précise du nombre d'initiatives de ce type, nous avons accepté l'idée que le terrain construirait l'objet de recherche autant que ce dernier déterminerait notre terrain : ce sont des aller-retours permanents entre intuitions de départ et constat de terrain qui ont caractérisés les premiers moments de l'enquête. Nous avons donc cherché à repérer des fermes combinant plusieurs activités, agricoles et non-agricoles, par exemple des fermes organisant des activités pédagogiques ou culturelles, ou bien accueillant sur place une activité artisanale.

Nous cherchions préférentiellement des fermes combinant trois activités ou plus, afin de repérer le plus grand nombre de fermes fonctionnant en collectif. En effet, nous avons supposé qu'une ferme qui combinait deux activités pouvait aisément être le fruit du travail d'un couple ou d'une famille, or la gestion collective d'un tel lieu était le second critère établi dès le départ, au moment de la caractérisation de notre objet d'étude. Nous cherchions donc à rencontrer des fermes combinant plusieurs activités, activités qui ne seraient pas gérées par une seule personne mais qui impliqueraient justement la présence d'un groupe, d'un collectif. Il a fallu ensuite délimiter géographiquement le terrain de recherche : ne sachant pas à quel point il serait difficile de repérer de telles fermes, il fallait ne pas trop restreindre notre zone géographique d'enquête. Étant toute seule à mener cette dernière, me déplacer dans la France entière aurait été trop ambitieux. Ce stage se faisant dans le cadre du projet de recherche-action Frugal, nous avons finalement choisi d'enquêter sur les mêmes territoires que celle-ci, à savoir le Grand Ouest et la région Auvergne Rhône Alpes.

Ce travail de repérage s'est fait à l'aide de différents réseaux. Celui de mes tuteur.trices de stage, qui avaient déjà en tête un certain nombre d'exploitations aux alentours de Rennes, le réseau des différents acteurs ayant contribué au projet Frugal dans les deux régions ainsi que mon réseau personnel de connaissances – notamment via certains réseaux sociaux. Nous espérons aussi repérer davantage de fermes en rendant visite aux premières que nous rencontrerions. Nous avons donc pu dresser une liste de trente fermes répondant aux critères

préétablis, et j'ai pu en visiter quinze d'entre elles, dont la plupart se situent en Ille et Vilaine et dans la Drôme : leur emplacement est visible sur les figures ci-dessous.

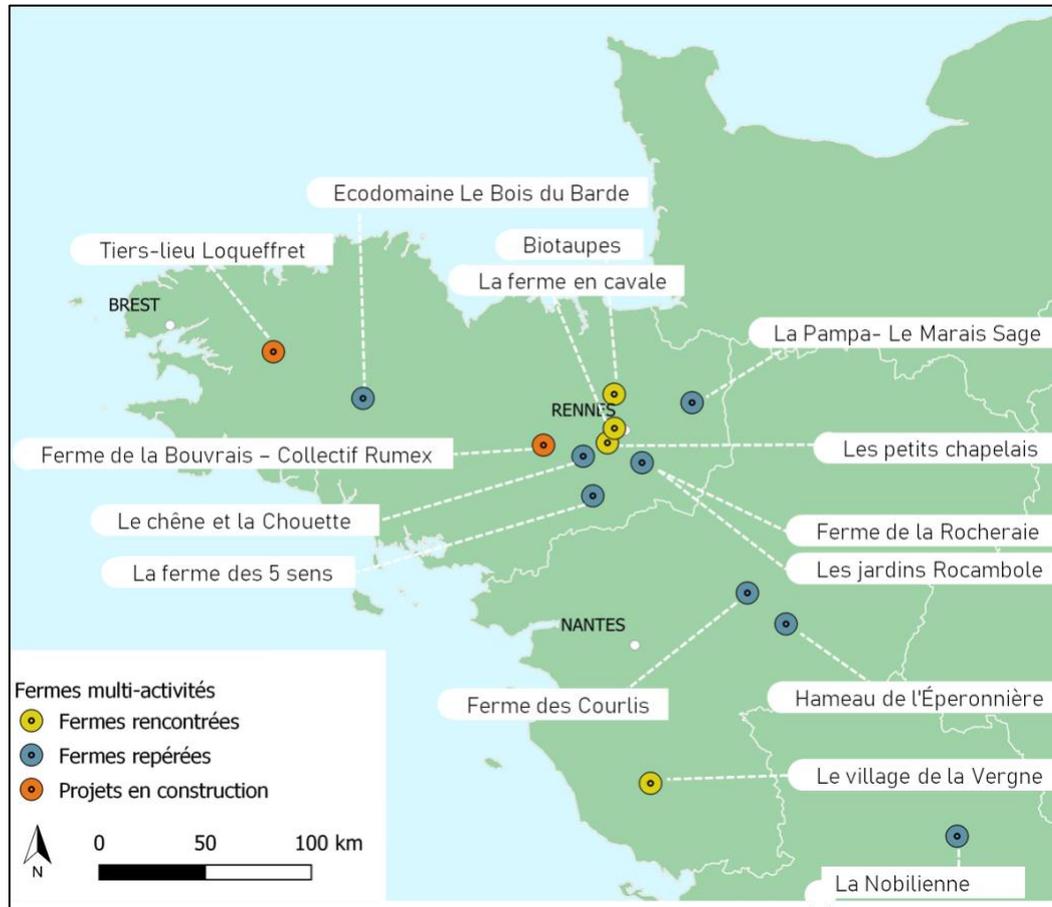


Figure 2 : Localisation des fermes multi-activités dans le Grand Ouest

Source : Carte réalisée par Dorianne Guennoc – Terralim,
à partir des informations communiquées par Lucile Bonnel



Figure 3 : Localisation des fermes multi-activités en Auvergne Rhône Alpes

Source : Carte réalisée par Doriane Guennoc – Terralim
à partir des informations communiquées par Lucile Bonnel

En parallèle du repérage des fermes, il a fallu déterminer les outils d'enquête à utiliser et la manière dont on allait analyser les données recueillies. La prochaine section permettra de les présenter.

Section 2 – Outils d'enquête et réflexions méthodologiques

Nous détaillerons dans cette section les choix méthodologiques qui ont été faits et reviendrons en détail sur les outils d'enquête et d'analyse utilisés, leur pertinence ainsi que les finalités « pratiques » de la recherche (les « livrables »). Cela sera également l'occasion d'entreprendre une réflexion sur la posture d'enquêtrice qui fut la mienne et ses implications.

1. Une enquête qualitative : entretiens et analyse des données

Les éléments de la section précédente laissent entrevoir sa nature : l'enquête menée est bien qualitative. À chaque fois que cela était possible, je me suis rendue dans ces lieux afin de les visiter et de rencontrer le maximum de personnes impliquées dans ces projets ; j'ai réalisé dans chacun un entretien avec un ou plusieurs protagonistes de ces lieux, selon les possibilités. Les annexes 1 et 2 présente dans un tableau une liste des fermes rencontrées et

offre un certain nombre d'informations : leur nom, localisation, le type et la durée d'entretien. Nous avons fait le choix de mener des entretiens semi-directifs : nous avons déterminé au préalable les thèmes que l'on souhaitait aborder, à travers l'élaboration d'un guide d'entretien.

Au vu du caractère exploratoire de la recherche, le guide entendait aborder des dimensions diverses : le parcours de la personne interrogée, la présentation du lieu, les modalités de gouvernance qui régissaient la vie de celui-ci, son modèle économique et le montage juridique qui a été choisi notamment. Leurs motivations à s'installer de la sorte, leur rapport au système alimentaire actuel et leur perception de la notion de militantisme ont été d'autres éléments abordés en entretien : le guide d'entretien utilisé figure en annexe 3. On parle ici de guide et non de grille d'entretien car il fait office de « memento », il prévoit un certain ordre aux thèmes à aborder mais rien n'impose que cet ordre soit suivi, l'entretien devant suivre sa propre dynamique, demeurer fluide. Il nous a paru pertinent d'adopter cette démarche afin de laisser les personnes interrogées s'exprimer le plus librement possible. Afin de créer les conditions propices à une discussion ouverte, presque aucune note n'a été prise pendant les entretiens, ces derniers étant enregistrés et donc ré-écoutables autant que souhaité.

Par manque de temps, ces entretiens n'ont pas fait l'objet d'une retranscription « mot à mot » ; ils ont été résumés. À partir de ces résumés, plusieurs documents ont été produits dans le cadre du stage : pour chaque ferme, une fiche expérience a été réalisée. Ces fiches expériences, faisant dix pages en moyenne, présentent les fermes en détails à travers des paragraphes écrits et des schémas (un exemple est donné en annexe 4). D'autres fiches plus synthétiques ont été réalisées dans l'optique de les publier dans la base de données du site Resolis¹¹. Ces réalisations ont finalement servi d'outils d'enquête, puisqu'elles ont servi lors du travail d'analyse et certains schémas seront d'ailleurs utilisés dans ce mémoire.

¹¹ Resolis est une association qui cherche à relier acteur.trices de terrain, chercheur.euses et institutions afin d'appuyer les dynamiques territoriales de transition et favoriser la coopération. Elle œuvre principalement dans les domaines de la transition agricole et alimentaire et de la précarité sociale.

Seulement douze des quinze entretiens réalisés ont fait l'objet d'une analyse détaillée (résumé d'entretien, fiche expérience, fiche Resolis et mobilisation dans l'analyse) : certaines fermes dans lesquelles je me suis rendue ne correspondaient finalement pas aux critères préétablis (trois activités ou plus et gestion par plus de deux personnes) comme par exemple La Salamandre ; ou des difficultés techniques ont fait obstacle à l'utilisation de certains entretiens (problèmes d'enregistrement). Les données dont nous disposons ont été analysées par des prismes différents et ont permis d'élaborer des tableaux récapitulatifs et schémas, de réaliser des comparaisons entre les fermes et de sélectionner les verbatim permettant d'illustrer les résultats.

2. Difficultés et biais d'ordre méthodologiques

Le premier biais que l'on pourrait soupçonner réside dans l'échantillonnage, soit la façon de sélectionner les fermes à rencontrer. Il peut apparaître évident d'observer des traits-communs parmi les fermes, si les critères de « sélection » de départ sont trop excluants et que l'on rencontre ainsi uniquement des fermes très proches sur le plan des valeurs par exemple. Il s'avère donc utile de préciser que les deux critères que l'on a déjà évoqués – qui découlent des observations de certains chercheurs du projet Frugal – étaient les seuls utilisés pour le repérage des fermes : le fait que celles-ci soient en agriculture biologique est le fruit du hasard par exemple, et ne constituait en rien un critère préétabli.

Les premières difficultés rencontrées lors de l'enquête tiennent à des contraintes de temps et de moyens, et certains biais peuvent en découler. Le stage durant six mois, l'enquête de terrain, l'analyse et la rédaction devaient être réalisées dans ce laps de temps et par une seule personne. Comme nous l'avons déjà dit seulement quinze entretiens ont pu être menés, et ce nombre limité de fermes étudiées peut apparaître comme un biais : la taille restreinte de cet échantillon ne permet en effet pas de dresser des généralités sur les fermes multi-activités dans leur ensemble et de pleinement saisir ce phénomène. Cette enquête pose néanmoins des jalons pour d'éventuelles recherches à venir, et constitue ainsi une base de connaissances sur cet objet encore très peu étudié. Outre le temps limité pour réaliser les entretiens, le contexte dans lequel ils ont été menés participe de ce nombre restreint de lieux visités. La période printemps-été est en effet une période très chargée pour les agriculteur.trices – maraîcher.es et pépiniéristes notamment – ce qui a pu poser des

problèmes de disponibilités : certaines fermes avaient accepté de me rencontrer, mais nous n'avons finalement pas pu fixer une date de rencontre qui leur convenait. De plus, cette recherche est intervenue à l'issue de la période de confinement, et plusieurs structures devaient alors relancer certaines activités jusque-là à l'arrêt, réinvestir les marchés etc. ce qui a compliqué davantage la prise de rendez-vous.

Cette contrainte de temps m'a également obligée à renoncer à certains outils d'enquête et à certains aspects que j'aurais souhaité étudier. Il aurait par exemple été pertinent de mobiliser des outils quantitatifs, qui auraient permis de mieux cerner les quantités produites par ces fermes et leur viabilité économique, ou d'explorer l'emploi généré par ces structures par exemple. La problématique de recherche a en tout cas été pensée en fonction de ces contraintes, et une analyse quantitative de la résilience de ces fermes pourrait faire l'objet d'une toute autre enquête. Comme expliqué plus haut, les entretiens n'ont pas fait l'objet d'une retranscription comme prévu originellement, le temps venant à manquer : cela a empêché de réaliser une analyse d'occurrence des mots, ce qui aurait été particulièrement pertinent pour repérer des éléments de langage ou références similaires entre les personnes interrogées et ainsi appuyer les résultats concernant les dimensions cognitive et normative du référentiel de ces fermes, illustrer les valeurs communes à celles-ci notamment.

On peut aussi évoquer la temporalité des entretiens réalisés : ceux-ci ont eu lieu à un instant T, ce qui empêche un certain recul sur la viabilité économique ou les problèmes de gouvernance rencontrés par ces collectifs par exemple, notamment pour les fermes les plus « jeunes ». Il aurait peut-être été intéressant de renouveler ces entretiens quelques mois ou années après, afin de percevoir une possible évolution dans le fonctionnement des lieux, dans leur façon de se décrire. Cela n'invalide cependant pas nos résultats, tant que l'on garde à l'esprit que ces fermes évolueront sûrement à l'avenir, plus dans leurs pratiques ou fonctionnements que dans leurs valeurs et motivations néanmoins.

Enfin, un autre biais peut découler des conditions dans lesquelles se sont déroulées les entretiens. En fonction du nombre de personnes impliquées dans les lieux étudiés et des disponibilités de chacun d'entre eux, je n'ai parfois pu interroger qu'un seul des membres d'un collectif, parfois plusieurs, jamais la totalité. Dans la plupart des cas, je ne disposais que d'un seul regard sur la ferme étudiée ; celui de l'initiateur du lieu ou bien celui d'une personne

ayant rejoint le collectif récemment. Chaque « type » d'interlocuteur pouvait présenter des avantages comme des inconvénients : l'initiateur d'un projet pouvant manquer de recul tout en ayant une connaissance précise de la construction du lieu, une personne arrivée récemment portant un regard plus neuf mais disposant de moins d'informations parfois. Cet élément a également compliqué la réflexion sur les parcours des personnes impliquées dans ces fermes multi-activités (leur niveau d'étude, leur parcours professionnel, leurs motivations à rejoindre ce genre de lieu etc.).

Outre ces biais d'ordre méthodologique, il nous a paru nécessaire de mener une réflexion sur la posture adoptée pendant cette enquête de terrain, et ainsi de questionner l'objectivité de la recherche.

Section 3 – Réflexions sur ma posture d'enquêtrice

Objet de débat continu, l'objectivité des recherches en sciences sociales a suscité notre intérêt et une réflexion sur ce sujet préalable à l'écriture de ce mémoire nous a paru indispensable. Nous reviendrons donc ici sur la notion de neutralité axiologique et l'adéquation entre une démarche de recherche et des convictions militantes dans sa vie personnelle.

1. *Neutralité axiologique et objectivité*

Les publications abordant la question de la posture du chercheur en sciences sociales sont nombreuses. L'objectivité des recherches dans ce domaine, notamment celles de nature qualitative, est régulièrement questionnée, voire remise en question. Afin de réduire les biais causés par certains jugements de valeur, Max Weber a élaboré une posture méthodologique que l'on appelle « neutralité axiologique ». Celle-ci correspond à une séparation entre savoir empirique et jugement de valeur : le chercheur se doit de ne porter aucun jugement de valeur, aucun jugement normatif sur l'objet de sa recherche. Les résultats issus d'une enquête ne doivent pas être entachés par de tels jugements de valeur. Un sociologue se doit donc de s'affranchir des valeurs qui sont siennes, afin de demeurer le plus objectif possible par rapport à son objet de recherche. Max Weber a plusieurs fois reproché à certains auteurs un manque d'objectivité, et a pu par exemple écrire à propos d'un ouvrage la phrase suivante : « Cet essai

dans son ensemble éclate littéralement sous le poids de purs jugements de valeur et je n'ai réellement aucun respect pour de soi-disant contributions en sciences de la nature, qui ne satisfont pas à l'exigence de sobriété et d'objectivité, bref qui ne sont pas affranchies des valeurs » (Weber, 1907/2016, p.318 ; cité par Breitone, Baillon, 2016). Bernard Lahire, lui, expliquait dans un de ses ouvrages que « Le point de vue sociologique n'est pas un point de vue normatif porté sur le monde. Le sociologue n'a pas, dans son étude des faits sociaux, à dire le bien et le mal, à prendre parti ou à rejeter, à aimer ou à ne pas aimer, à faire l'éloge ou à condamner. ».

Ce principe de neutralité axiologique, souvent mal interprété, permettrait-il alors de garantir cette objectivité ? Certains rejettent cette idée, en invoquant le fait qu'aucune personne ne peut rester complètement neutre : nous disposons tous d'une histoire, de valeurs et sensibilités diverses, et nous occupons tous une certaine place dans l'espace social. Un texte de Alain Breitone et Alaïs Martin-Baillon explique en quoi ce principe de neutralité axiologique est souvent mal compris, car interprété dans un sens trop « strict » et finalement trop simpliste (Breitone, Martin-Baillon, 2016). Ces auteur.es mobilisent les propos de Hans Albert, qui explique que la prise de position en faveur de la neutralité axiologique « n'a jamais conduit Weber à affirmer que la science serait en tant que telle « indépendante à l'égard des valeurs » au sens où les jugements de valeur, normes et idéaux ne joueraient aucun rôle dans le processus de la connaissance » (Albert, 1987, p.98 ; cité par Breitone, Martin-Baillon, 2016, p.3). En effet, Weber n'a jamais opposé cette nécessaire objectivité et le fait pour le chercheur d'avoir un idéal personnel. Lors d'une interview pour France Culture de 1990, Pierre Bourdieu évoque des considérations d'ordre méthodologique. Il revient sur le fait qu'il évite au maximum de livrer des informations sur sa personne, afin de se prémunir de fournir des éléments aux gens utilisant le relativisme comme arme contre la sociologie. Certains en effet tenteraient de décrédibiliser le discours de certains chercheurs, en qualifiant leurs travaux de « biaisés » en raison de la place que ces chercheurs occuperaient dans l'espace social. Pierre Bourdieu réfute cet argument et qualifie cette relativisation de simpliste : on a certes une place dans l'espace social dont on ne peut se détacher, mais avec cette vision c'est l'ensemble de la recherche en sciences sociales que l'on met en doute. Pour lui, le travail scientifique est autant un travail sur l'objet (collecte de données, interview, enquête, analyse...) mais aussi un travail sur l'observateur (travail de critique, d'exploration des adhérences à tel objet, réflexion

sur sa posture...) et c'est ce double travail qui serait pour lui la condition du discours scientifique.

2. Lien avec le terrain et engagements militants

Ces considérations ont été prises en compte lors de notre recherche, et c'est pourquoi je détaillerai ici les liens que je peux entretenir avec mon terrain et les autres éléments relatifs à cette question de neutralité. Ma principale motivation à entamer ce stage et donc cette enquête, outre mon attrait pour la recherche en sciences sociales, réside dans mon projet professionnel. À terme, c'est bien un projet similaire à ceux étudiés que je souhaiterais créer : une ferme multi-activités combinant des activités agricoles, artisanales mais aussi culturelles, ferme qui serait gérée par un collectif. Mon attrait pour ce type d'installation peut préfigurer de certaines idées préconçues au début de la recherche, d'une certaine « positivité » ou enthousiasme dans la façon d'aborder ces fermes. Il me paraît également nécessaire de préciser mes positions militantes en matière d'écologie et d'économie : persuadée de l'urgence d'agir pour freiner le changement climatique ou du moins s'y adapter, je milite pour un changement de paradigme économique. Ces convictions justifient mon attirance pour l'étude de modèles alternatifs, d'expérimentations qui leur sont liées. Je ne pense cependant pas que ces convictions puissent remettre en question l'objectivité de ma recherche. Si une objectivité totale est impossible, c'est bien le fait d'avoir conscience de cette subjectivité potentielle, de ses liens avec le terrain et donc de ses propres limites, qui garantit une certaine neutralité dans sa démarche. De nombreux chercheurs conjuguent travail universitaire et engagements militants – on pense par exemple à David Graeber – et parviennent à ne pas mélanger les deux, à n'intégrer aucun élément normatif dans leurs publications sociologiques tout en prenant position dans un autre contexte.

La problématisation et la méthodologie étant maintenant décrites, les parties suivantes présenteront nos résultats.

Partie 2 – Cadres interprétatifs et normatifs justifiant l’installation sur un modèle multi-activités et collectif

Il s’agira dans cette deuxième partie d’explorer l’existence d’un référentiel commun dans les dimensions cognitive et normative de celui-ci. Nous mettrons en évidence que les personnes rencontrées ont des manières similaires d’énoncer les problèmes et enjeux de notre société, et qu’elles remettent ainsi en cause le système agricole et alimentaire et plus largement notre modèle de société. De cette critique découle la poursuite d’un idéal commun aux fermes étudiées, et il s’agira de comprendre à quoi cet idéal correspond.

Chapitre 1 – Quelle analyse de l’état du monde ?

Les préoccupations au cœur de ces projets multi-activités et collectifs semblent être d’ordre écologique, et nous verrons en quoi celles-ci constituent la motivation principale à créer de tels lieux. À ces valeurs écologiques s’ajoutent des préoccupations d’ordre social, qui une fois articulées les amènent à formuler une vive critique de notre modèle agricole, du système alimentaire actuel, et plus largement de notre modèle de société.

Section 1 – Une « urgence écologique »

Les entretiens menés au cours de l’enquête nous ont rapidement conforté dans notre intuition de départ, à savoir que la motivation principale de ces fermes à s’installer sur un tel modèle résidait en des préoccupations écologiques. Il s’agira ici de décrire ces préoccupations, et de comprendre en quoi elles justifient la critique que les personnes interrogées formulent à l’encontre du modèle agricole actuel.

1. *Préoccupations écologiques des personnes interrogées*

Sans que cela n’ait été un critère dans la sélection des fermes que l’on souhaitait rencontrer, il s’est avéré que toutes adoptaient des pratiques agricoles écologiques, qu’elles aient ou non une certification en agriculture biologique. Plusieurs personnes ont évoqué le fait que s’installer en bio était « *une évidence* ». On peut légitimement se demander en quoi cela constitue une évidence pour les personnes à l’origine de tels projets, et nous avons donc

cherché à comprendre quelles préoccupations et convictions les animaient en matière d'écologie. Les propos tenus par les personnes interrogées lors des entretiens nous ont permis d'identifier ce qu'ils considéraient comme des menaces globales, des menaces qui pèsent sur notre système alimentaire mais plus largement sur la planète. Rarement évoquées de manière explicite selon les termes que l'on va mobiliser ici, ces menaces ont bel et bien été évoquées tout au long des entretiens, lorsque les personnes interrogées décrivaient leurs techniques agricoles, leurs principes de fonctionnement, l'origine de leur projet ou bien leur vision du modèle agricole actuel. C'est donc le cumul et la mise en cohérence de l'ensemble des propos recueillis qui nous ont permis de construire cette synthèse (figure 4) des préoccupations environnementales justifiant en partie l'émergence des fermes étudiées, qui figure ci-dessous.



Figure 4 : Phénomènes identifiés comme des menaces globales par les personnes rencontrées

Source : Infographie réalisée par Lucile Bonnel

Depuis les années 1970, de nombreux scientifiques tentent d'alerter la communauté internationale sur l'ampleur du changement climatique en cours et sur les impacts qu'il pourrait avoir sur la vie humaine : un Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution

du Climat (GIEC) est alors créé en 1988 afin d'évaluer de manière objective les risques liés au changement climatique. Ce dernier correspond à une élévation de la température moyenne de la surface terrestre à un rythme extrêmement rapide, qui n'a pas – d'après nos connaissances actuelles – d'équivalent depuis la dernière extinction de masse du vivant il y a plusieurs millions d'années (Les Greniers d'Abondance, 2020, p.10). Cette menace que constitue le changement climatique est la première que l'on a identifiée comme une préoccupation majeure des acteur.trices des fermes étudiées. Les conséquences de cette évolution du climat sont nombreuses, mais on peut citer notamment le bouleversement des écosystèmes, des tensions de plus en plus grandes sur la ressource en eau et des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et intenses. Les personnes interrogées ont conscience de la gravité de ce phénomène, et constatent dans leur quotidien ses conséquences. C'est par exemple le cas de Samuel, de l'Oasis de Serendip, qui m'explique constater que la durée des périodes de sécheresse dans la Drôme s'allonge et qu'elles sont de plus en plus fréquentes, ce qui pose problème dans le domaine agricole et accentue notamment la pression sur la ressource en eau – la majorité des agriculteur.trices puisant leur eau dans la rivière éponyme de la Drôme sans considération d'ordre environnemental selon lui.

Le deuxième phénomène perçu comme une menace par les enquêtés est l'effondrement de la biodiversité. Certaines personnes évoquent en entretien leur consternation face aux différents chiffres qu'ils ont pu lire dans la presse, comme le fait que 80% des insectes aient disparu en Europe en 30 ans¹² ou que 60% des populations d'animaux sauvages aient disparu en un peu plus de 40 ans¹³. Guillaume, maraîcher à La Rivoire, m'explique que la biodiversité est très importante pour le collectif, et qu'ils font « *tout pour la voir revenir* » dans leurs champs ; cette notion de biodiversité sera évoquée de très nombreuses fois au cours de cet entretien. Alex et Marie, de la ferme des Compagnons, m'expliquent eux-aussi qu'ils cherchent, par divers moyens, à restaurer un maximum de biodiversité sur leurs terres. Les

¹² Article du journal Le Monde intitulé « En trente ans, près de 80% des insectes auraient disparu en Europe » et publié le 18 octobre 2017 – selon une étude internationale publiée par la revue PLoS One.

¹³ Communiqué de presse de la WWF du 30 octobre 2018 présentant le Rapport « Planète Vivante ».

personnes interrogées considèrent ce manque de diversité comme un facteur de vulnérabilité pour l'agriculture, qui est alors une préoccupation majeure dans leur quotidien.

Enfin, la dernière menace identifiée par les collectifs interrogés est celle de la dégradation des sols, qu'ils mettent en lien avec une autre menace, celle de l'épuisement des ressources non-renouvelables comme le pétrole. Pierrick, éleveur à la Ferme en Cavale, évoque ces deux phénomènes lors de l'entretien. Il m'explique être inquiet car « *la plupart des terres cultivées sont mortes* » et qu'il est donc de plus en plus difficile de produire de manière satisfaisante sur celles-ci. Il met ce constat en perspective avec un éventuel manque de pétrole : pour Pierrick, si l'on finit par en manquer, de nombreux agriculteur.trices auraient du mal « *à faire pousser quoique ce soit* » sans leurs habituels intrants. C'est également ce que m'explique l'initiatrice de La Salamandre, qui mobilise en fait le concept d'effondrement et les travaux de Pablo Servigne – qui habite non loin de cette ferme-auberge –, travaux mettant en évidence de manière détaillée toutes les menaces que l'on a évoqué.

Les personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête semblent donc animées par des convictions écologiques, et un sentiment d'urgence à agir : leur prise de conscience des menaces que l'on vient de détailler les a donc poussés à s'installer sur un modèle diversifié et collectif afin de produire de la nourriture sans détruire l'environnement. Mais alors, quel est plus précisément le lien qu'ils perçoivent entre menaces écologiques et agriculture ? Quelle vision ont-ils du modèle agricole dit « conventionnel » ?

2. « Faire différemment » : une critique du modèle agricole conventionnel

La principale motivation des personnes interrogées à s'installer de la sorte semble être la volonté de fonctionner selon un modèle agricole écologiquement vertueux. Toutes les personnes interrogées déplorent en effet l'agriculture conventionnelle, actuellement dominante : en partie responsable des phénomènes évoqués, cela leur paraît incongru de s'y maintenir, voire dangereux. Mais alors, à quoi correspond le modèle agricole qu'elles dénoncent et quelles critiques concrètes formulent-elles à son égard ? Le modèle agricole dit dominant aujourd'hui a émergé suite au processus de « modernisation de l'agriculture » engagé en France dans les années 1950-1960, modernisation qui visait à accroître la production tout en optimisant les facteurs de production utilisés : elle s'est traduite par une

forte mécanisation, une spécialisation des bassins de production, une homogénéisation des productions et une intensification des modes de production¹⁴. On peut dire que l'agriculture conventionnelle correspond à une agriculture productiviste, industrialisée et mondialisée. Les personnes interrogées, dans leur propos, opposent vraiment deux modèles d'agriculture : une agriculture productiviste ou d'investissement et une agriculture paysanne plus traditionnelle, selon la formulation de Marie, agricultrice au sein de la Ferme des Compagnons. Cette dernière m'explique que cette agriculture conventionnelle se caractériserait par de très grandes surfaces cultivées, souvent en monoculture, et ayant recours à beaucoup de mécanisation et d'intrants (engrais et produits phytosanitaires). Elle y oppose l'agriculture paysanne, qui se ferait « *sur de plus petites surfaces, en limitant les intrants, et en incluant des préoccupations sociales et environnementales* ». Les personnes rencontrées se désolent de l'existence de deux modèles ou courants opposés, et du fait celui de l'agriculture conventionnelle soit encore largement majoritaire. Mais alors, pourquoi ?

S'ils déplorent l'agriculture conventionnelle et tentent d'emprunter une autre voie, c'est en raison des externalités négatives de celle-ci, notamment environnementales. Elle serait en effet responsable en partie de certaines menaces que l'on a évoqué plus haut. Alexis, de la ferme Biotaupes, me dit que c'est « *une agriculture qui détruit le monde* ». Elle aurait réduit considérablement la variété d'espèces cultivées, détruit la biodiversité par l'utilisation déraisonnée d'intrants, et ainsi dégradé l'état de nos sols. C'est également ce que m'explique Pierrick de la Ferme en Cavale, pour qui le plus préoccupant reste « *l'état de la terre* » : « *la plupart des terres agricoles cultivées en agriculture conventionnelle sont mortes* » me dit-il. L'infographie ci-dessous synthétise les caractéristiques du modèle agricole conventionnel et ses effets comme évoqués lors des entretiens (figure 5).

¹⁴ Éléments présentés dans la séance 1 du MOOC « Acteurs, leviers, outils pour mener les transitions du système alimentaire » élaboré par le CNFPT, 2019.

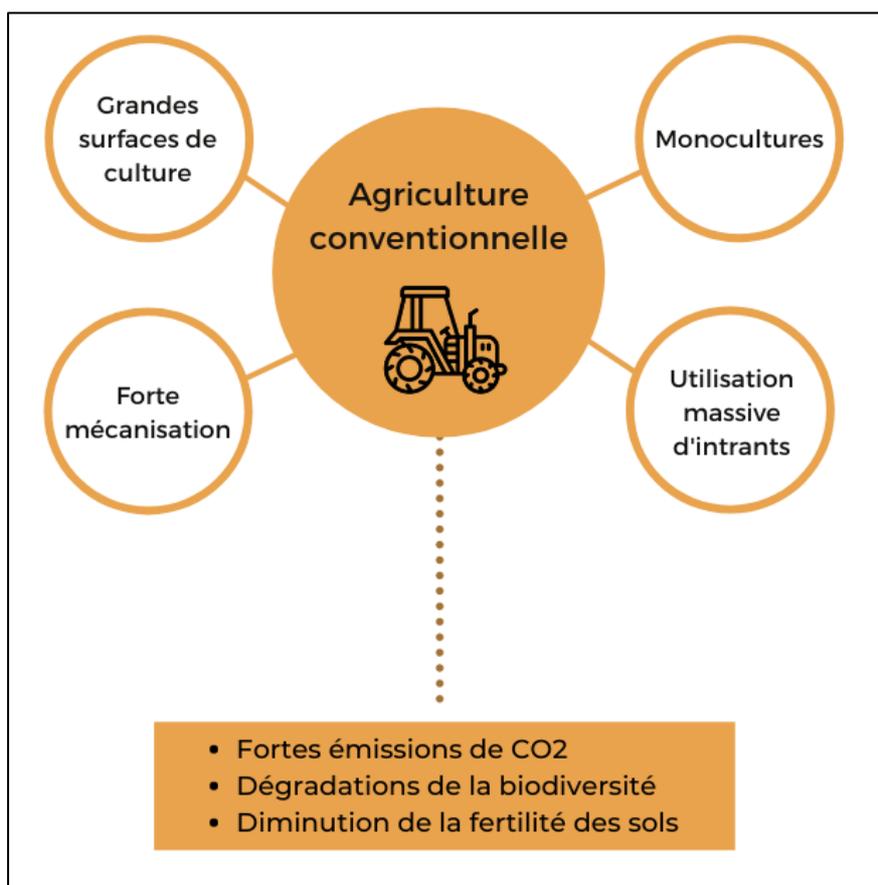


Figure 5 : L'agriculture conventionnelle et ses effets vus par les personnes interrogées

Source : Infographie réalisée par Lucile Bonnel

Outre les impacts néfastes sur l'environnement en tant que tels, Rémy – arboriculteur – m'explique qu'il paraît paradoxal de se maintenir dans un tel modèle, car ce serait « *une agriculture moins productive* » et très vulnérable. C'est un constat qui est partagé : par Pierrick, qui considère que « *la façon dont on fonctionne est dangereuse* » et que nous ne serions « *pas du tout armés à faire face à une crise grave* » mais aussi par la personne ayant fondé La Salamandre, qui fait référence à l'ouvrage *Comment tout peut s'effondrer ?* de Pablo Servigne qui traite – entre autres – de la vulnérabilité de notre modèle agricole face à la crise climatique.

Il semble que les personnes engagées dans des projets de fermes multi-activités souhaitent remettre en question la posture d'agriculteur.trice à l'égard de la terre et du vivant : ils aspirent à sortir de logiques de domination de la nature, qui amènent à considérer celle-ci comme une sorte de réserve de nourriture, nature qu'il suffirait d'exploiter pour subvenir aux besoins des êtres humains, sans penser aux répercussions que cette exploitation

peut engendrer. L'éleveur laitier de la ferme des Petits Chapelais m'explique en effet qu'il aspire à un modèle de société et donc un modèle agricole où il y aurait un véritable « *partenariat entre la nature et l'Homme* », le terme partenariat supposant ici une certaine réciprocité, l'idée que les êtres humains puissent agir *pour* la nature, à hauteur des services écosystémiques que celle-ci nous rend. La volonté de produire de la nourriture sans détruire l'environnement constitue une des principales – voire la plus importante – motivations à s'engager dans des projets de fermes multi-activités. L'idée de faire des choses *pour* la nature à travers un modèle agricole « *plus logique* » revient dans de nombreux entretiens, lors de ma visite aux Amanins, à la Ferme des Compagnons ou encore à La Rivoire. Les personnes à l'origine de ce dernier projet évoquent leur lieu comme « *un outil (...) utilisé pour des activités de défense de l'environnement, de défense de l'agroécologie, de défense de la nature quoi* ».

Si toutes les personnes interrogées formulent de nombreuses critiques à l'encontre du modèle agricole dominant et qu'ils évoquent l'incompréhension qui existe entre eux et les agriculteur.trices en conventionnel, plusieurs tiennent à souligner qu'il n'y a aucune animosité directe à leur égard, qu'ils ne les tiennent en aucun cas pour responsable de tous les maux de ce modèle. C'est ce que m'explique Colin, des Gens Sérieux : « *si le modèle est cata, ce n'est pas la faute des agriculteurs, mais la faute d'un système qui s'est instauré lentement... c'est le système dans son ensemble qu'il faut remettre en question, car il est néfaste écologiquement* ».

Les préoccupations écologiques des acteur.trices des fermes étudiées sont donc au cœur de leur projet, et constituent le fondement de leur critique du modèle agricole conventionnel, jugé inadapté aux enjeux écologiques et même en partie responsable de leur aggravation. L'urgence écologique semble être la principale motivation à s'installer de la sorte, mais n'est pas la seule : les personnes interrogées élargissent leur critique à l'ensemble du système alimentaire, qui engendrerait aussi des conséquences socialement préjudiciables et serait intrinsèquement vulnérable.

Section 2 – Une remise en cause plus globale de notre système alimentaire

Outre l'impasse dans lequel se trouve le modèle agricole conventionnel au vu des enjeux écologiques actuels, les personnes interrogées dénoncent également les conséquences sociales néfastes de celui-ci. Il apparaît en effet dans les entretiens que les protagonistes des fermes multi-activités aspirent à une évolution globale de notre façon de produire et de consommer la nourriture.

1. *Les difficultés du métier d'agriculteur.trices*

Pour justifier leur installation originale, les personnes que j'ai interrogées évoquent les conditions de travail difficiles des agriculteur.trices. Ces dernières sont perçues comme un paradoxe, au vu du rôle essentiel de l'agriculture dans nos sociétés : les agriculteur.trices ne parviennent pas toujours à vivre décemment, alors qu'ils permettent de nourrir la population. Selon un rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) datant de 2019, près de 20% des agriculteurs français n'ont pas pu se verser un revenu en 2017. Les difficultés économiques des exploitations agricoles ne cessent de croître et notre modèle agricole productiviste « ne permettrait plus à nos agriculteurs de vivre correctement de leur travail sans les 9 milliards d'euros d'aides de la Politique agricole commune » selon Marc Dufumier, agronome et chercheur travaillant sur les questions de développement agricole (Dufumier, 2016, p.261). L'endettement de plus en plus important des exploitant.es agricoles met en exergue l'échec de notre système agricole à assurer un niveau de vie décent aux professionnels de ce secteur. Gilles, éleveur laitier dans la ferme Les Petits Chapelais, évoque en entretien l'évolution des exploitations « vers des fermes de plus en plus grandes qui demandent de plus en plus de travail à effectif réduit, et sans forcément gagner plus ». S'il a choisi un modèle diversifié et collectif, c'est pour pouvoir vivre correctement de son métier, mais aussi pour se prémunir des risques psycho-sociaux qui existent en agriculture.

Au cours des entretiens, la difficulté du métier d'agriculteur.trice est toujours évoqué : c'est un métier dur physiquement, mais aussi psychologiquement. Souvent en proie à des difficultés économiques, à un surmenage et à un isolement, les exploitant.es agricoles se trouvent parfois en grande souffrance psychique, comme le constatent plusieurs associations du monde agricole. Le réseau Solidarité paysans note que « le secteur agricole a connu de

fortes mutations, avec pour conséquence une modification du métier d'agriculteur et une fragilisation d'un grand nombre d'entre eux » (InPACT, Solidarités Paysans, 2017, p.4). Les chiffres de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sont alarmants : en 2015, 605 personnes travaillant dans le secteur agricole (exploitants et salariés) se sont suicidées, soit plus de deux suicides par jour cette année-là¹⁵. Conscientes de ces risques psycho-sociaux, les personnes que j'ai pu interroger cherchent à les pallier en s'installant en collectif. La première chose évoquée par Gilles – éleveur laitier dans une ferme multi-activités – quand je l'interroge sur les avantages d'un tel modèle, c'est bien le fait de « *ne pas être seul* ». Marie, une agricultrice de la Ferme des Compagnons, m'explique également pendant l'entretien une de ses motivations à s'installer de la sorte : « *j'avais besoin de me sentir entourée d'autres humains parce que du coup c'est quand même un métier où t'es seul dans ton truc quoi* ». L'ensemble des entretiens traduit un constat partagé par les membres des projets de fermes multi-activités : celui d'un secteur agricole en crise, écologique mais aussi sociale.

La crise structurelle que traverse l'agriculture, évoquée lors des entretiens, se traduit également par un problème de renouvellement au sein de la profession. En 2019, près d'un tiers des agriculteurs ont plus de 55 ans et le nombre des installations ne cesse de baisser¹⁶ : le renouvellement des générations en agriculture est désormais un enjeu majeur pour maintenir une production agricole suffisante. Les facteurs explicatifs de ce problème sont nombreux, mais les difficultés à s'installer constituent un frein pour de nombreuses personnes souhaitant devenir agriculteur.trices. Un accès au foncier de plus en plus difficile, des investissements très importants au moment de s'installer ou l'incertitude quant à la viabilité économique de son projet sont autant d'éléments pouvant décourager à se lancer en agriculture. Ces difficultés à l'installation seraient le signe d'un modèle à bout de souffle selon les personnes interrogées au cours de l'enquête. Les fermes multi-activités que j'ai rencontré tentent de pallier ces difficultés, et entendent ainsi participer à la remise en question de notre modèle agricole, à son renouveau. Elles permettent en effet de faciliter l'installation,

¹⁵ Ce chiffre provient d'un rapport de la MSA.

¹⁶ Selon l'article « Le départ en retraite d'un agriculteur sur trois d'ici trois ans va bouleverser le paysage agricole » publié par le journal Le Monde le 6 avril 2019.

puisqu'un.e jeune agriculteur.trice rejoignant un projet multi-activités ne s'endette pas pour accéder à un espace agricole, et réduit ses investissements de départ en profitant de la mutualisation du matériel entre les membres du collectif. Sorte de pépinières agricoles, les fermes multi-activités entendent constituer une réponse à cet enjeu de renouvellement, en réinterrogeant le visage même des exploitations et donc le modèle agricole dans son ensemble.

2. Le système alimentaire actuel : un modèle de distanciations

Outre la crise que traverse le monde agricole aujourd'hui, les acteur.trices des fermes multi-activités déplorent un système alimentaire déconnecté de la réalité et manquant de « bon sens », expression qui a été mobilisée dans plusieurs entretiens. À travers les propos des personnes interrogées, c'est bien le concept de distanciation du modèle qui est décrit, une déconnexion entre alimentation et agriculture, entre producteur.trices et consommateur.trices, entre villes et campagnes. De nombreuses publications traitant des évolutions de notre système alimentaire mobilisent cette notion de distanciation. Un MOOC¹⁷ du Centre National de la Fonction Publique, après avoir décrit l'évolution de notre système alimentaire, passe en revue les différentes distanciations qu'elle a contribué à créer. On peut tout d'abord noter une distanciation d'ordre politique, qui se traduit par une perte de contrôle par les citoyens à l'égard de leur alimentation et une forte asymétrie entre les acteurs.trices de ce système, certain.es s'avérant plus puissants et disposant ainsi d'une influence souvent préjudiciable. Une distanciation économique ensuite, qui s'illustre par la multiplication des intermédiaires entre agriculteur.trices et consommateur.trices pour transporter, transformer, stocker et distribuer les denrées alimentaires. Les auteur.es évoquent également une distanciation géographique puisque les zones de production se sont de plus en plus éloignées des bassins de consommations, un éloignement dû notamment à la baisse des coûts de transport et à l'étalement urbain. Ces distanciations économiques et géographiques ont logiquement engendré une distanciation cognitive, soit une perte de contact entre citoyen.es et agriculteur.trices, et plus largement entre ces derniers et les consommateur.trices – qu'ils

¹⁷ Massive Open Online Course en anglais, un outil de formation à distance prenant souvent la forme de cours en ligne.

vivent en zone urbaine ou rurale. On constate alors une méconnaissance du monde agricole et alimentaire pouvant avoir un effet anxiogène pour les mangeurs, qui sont confrontés à des informations de plus en plus complexes, à l'image de la complexité de notre système alimentaire dans son ensemble.

Claire Lamine, Nicolas Bricas et François Casabianca évoquent dans un article cet effet anxiogène qui « engendre un besoin, pour certains consommateurs, de reprendre le contrôle de leur alimentation » (Bricas, Lamine, Casabianca, 2013, p.66) et une envie de restaurer la composante sociale qui lui a longtemps été associée. Ainsi, la vente directe et les circuits-courts n'ont cessé de se développer depuis les années 2000 (Delfosse, 2019, p.46) : ils sont de plus en plus plébiscités par les consommateurs et encouragés par les pouvoirs publics – le département d'Ille-et-Vilaine propose par exemple un programme d'accompagnement à l'installation de jeunes agriculteur.trices afin de développer les circuits courts¹⁸. C'est bien dans une telle logique de reconnexion que s'inscrivent les projets des fermes étudiées : par leurs modes de commercialisation et leur ouverture au public, les protagonistes de ces fermes cherchent à renouer les liens entre agriculteur.trices et consommateur.trices, à rapprocher villes et campagnes. Alexis, pépiniériste dans la Ferme Biotaupes, m'explique par exemple que la certification en agriculture biologique n'est pas une priorité, mais que « *le local et la vente directe sont des aspects qui font sens pour les gens de Biotaupes* » et qu'ils promeuvent. Lors de ma visite à la Ferme des Volonteux, on me dit que le collectif attache une importance particulière à la création de lien social, et qu'il cherche ainsi à être ouvert sur l'extérieur, à créer du lien avec les acteur.ices du territoire, consommateur.ices mais aussi associations et structures voisines. Rémy, arboriculteur et initiateur du projet des Volonteux me dit « *c'est-à-dire que nous on cultive nos légumes, mais on cultive aussi la relation humaine, tous les jours on accueille des gens, tous les ans on fait des fêtes (...), des projections... et tout ça ça crée du lien* ».

¹⁸ Accompagnement dont a bénéficié la ferme des 5 sens à Guipry par exemple.

3. Perte de sens et vulnérabilité du système alimentaire

Dans un tel modèle de distanciation, les exploitant.tes agricoles que j'ai pu interroger évoquent une perte de sens dans leur métier, mais aussi parfois dans leur vie en général, ce qui les a en partie poussés à monter ou rejoindre de tels projets collectif. Marie, une agricultrice de la Ferme des Compagnons m'explique qu'avoir choisi cette voie, c'est un vrai choix de vie et me dit « *ça me fait du bien d'être en accord avec ce que je suis* ». À travers ce choix d'installation atypique, les protagonistes des fermes étudiées peuvent exercer une activité qui fait sens à leurs yeux, dans un type d'organisation en accord avec leurs valeurs. Lors de ma visite à la ferme Les Petits Chapelais, Gilles évoque l'évolution des exploitations agricoles, qu'il juge déracinante et de moins en moins source d'épanouissement : la diversité d'activités et la présence d'un collectif qu'elle implique « *redonne du sens au métier d'agriculteur, à la vie en général* » me dit-il. Cette notion de sens dans l'exercice de leur métier fait écho à celle d'« intention » qu'évoque Samuel, agronome travaillant à l'Oasis de Serendip : « *Et en fait pour moi l'intention, et particulièrement la vision dans l'intention, c'est ça.. c'est avec quoi je pars bosser le matin, est-ce que je suis en train de repiquer des carottes, ou est-ce que je suis en train de nourrir des gens, ou est-ce que je suis en train de bâtir une société différente... et cette manière d'habiter mon travail quotidien, elle change tout, ça change tout ce que tu fais, et ça te fait tenir pendant les moments difficiles* ». Dans la démarche d'une installation diversifiée et collective, il semble qu'il y ait une véritable quête de sens, une réappropriation du rôle attribué à l'agriculture.

Secteur parfois délaissé ou perçu comme tel, l'agriculture représente pourtant un domaine essentiel à la vie d'un territoire et d'un pays selon les personnes interrogées : au vu des modifications du climat notamment, la sécurité alimentaire – soit la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins et préférences alimentaires de tous afin de mener une vie saine et active¹⁹ – pourrait ne plus être assurée. Les acteur.trices des fermes rencontrées lors de notre enquête évoquent ce risque et jugent notre système alimentaire vulnérable aux

¹⁹ Définition adoptée par consensus lors du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996 à Rome.

perturbations, qu'elles soient climatiques ou économiques. Nous avons évoqué en introduction quelques éléments théoriques permettant d'appuyer ce constat de fragilité du système, et il ne s'agira pas dans cette section de les développer. Il est cependant nécessaire d'évoquer cette fragilité, car elle a été mentionnée à de multiples reprises lors des entretiens, menés en pleine période de crise sanitaire. Si la vulnérabilité de notre système alimentaire faisait partie des motivations à s'installer de la sorte pour les protagonistes des fermes multi-activités, le COVID19 a conforté ces personnes dans leurs convictions et leurs choix : Marie de la Ferme des Compagnons me dit par exemple « *avec le coco 19, ça m'a encore plus conforté dans mon choix quoi* ». L'initiateur de la Ferme en Cavale, Pierrick, évoque cette crise sanitaire et la capacité de réponse de notre système qui a été « *très limite* » selon lui et qui aurait mis en exergue les problèmes logistiques de notre système alimentaire actuel et « *le manque de capacités à s'adapter des circuits longs* » par exemple. Un des agriculteurs des Petits Chapelais partagent des inquiétudes similaires : il m'explique en effet que l'interdépendance entre tous les maillons du système alimentaire peut s'avérer néfaste si l'un des maillons ne fonctionne plus correctement, puisque c'est finalement l'ensemble du système qui se trouve perturbé. Investi dans divers réseaux de solidarité, Pierrick de la Ferme en Cavale a aussi constaté les dégâts du confinement sur les populations les plus précaires de la ville de Rennes, qui se répercutent notamment dans l'accès à l'alimentation. Les Banques alimentaires ont constaté une augmentation de la demande de 20 à 30 % depuis le début de la crise sanitaire²⁰. Cette recrudescence de la demande pour les dispositifs d'aide alimentaire est finalement une des illustrations du problème de précarité alimentaire qui concerne une partie de la population française : selon le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales sur la lutte contre la précarité alimentaire, 5,5 millions de Français subissent la précarité alimentaire et ont eu recours à un l'aide alimentaire en 2018²¹. On emploie le terme de précarité alimentaire pour souligner les conséquences de la pauvreté sur l'accès à l'alimentation. C'est donc une forme d'insécurité alimentaire qui résulte de la précarité économique, mais aussi d'un « modèle de

²⁰ Article intitulé « La demande en aide alimentaire a augmenté chez les étudiants et les familles nombreuses » publié par le journal L'Obs le 8 septembre 2020.

²¹ Rapport intitulé « La lutte contre la précarité alimentaire. Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique. » rédigé par Franck Le Morvan et Thomas Wanecq et publié en décembre 2019.

consommation alimentaire dépendant essentiellement de l'alimentation industrielle, de qualité nutritionnelle incertaine » et de « choix politiques publics qui ont soutenu une consommation de masse depuis 50 ans » (Rastoin, Gherzi, 2010 ; cité par Frances Urbaine, 2020, p.14).

Notre système alimentaire échoue à permettre un accès à une nourriture saine, dont la quantité consommée et la qualité sont suffisantes, à toute personne quel que soit son niveau de revenus ; et s'avère vulnérable aux perturbations, quelles qu'elles soient. Dans l'évocation de cette précarité alimentaire, les personnes interrogées dénoncent certes l'organisation du système alimentaire, mais aussi de manière implicite la précarité économique que connaît une partie de la population. Outre une remise en question de ce système, n'y aurait-il pas plus largement une aspiration à changer le modèle économique en vigueur, à faire évoluer notre modèle de société ?

Section 3 – Des aspirations de changement de notre modèle de société ?

Assez rapidement au cours de l'enquête, il apparaît que les valeurs écologiques, bien que mises en avant lors de toutes les visites de fermes, ne sont pas les seules motivations à s'installer de la sorte. Les acteur.trices de ces projets ne pensent pas le monde selon le seul prisme de l'écologie : leurs préoccupations sont également économiques, sociales, et relatives au rapport au monde, à la vie, et au sens qu'on peut lui donner. Il s'agira ici de mettre en avant les éléments d'enquête – explicites ou implicites – révélateurs de cette aspiration à un changement global de notre modèle de société.

1. Un modèle économique à repenser

Dans le prolongement de cette remise en cause de notre système alimentaire, on voit se dessiner celle du modèle économique capitaliste libéral dans les propos des personnes interrogées. L'une d'entre elles me dit par exemple que « *le modèle dominant est catastrophique* », et évoque la fragilité de notre système économique qui peut « *se casser la gueule* » à tout moment si un maillon ne fonctionne plus correctement dans un contexte d'économie mondialisé, où les pays sont dépendants des exportations et donc les uns des

autres. Plusieurs personnes évoquent au cours des entretiens la pénurie de masques afin d'illustrer cette dépendance à des productions étrangères dans un grand nombre de secteurs. Les porteurs du projet de La Maladière évoquent eux aussi cette vulnérabilité du système économique, notamment l'instabilité des marchés financiers et finalement la déconnexion entre cette économie financiarisée et l'économie dite réelle. Alexis, pépiniériste à Biotaupes, me partage lui aussi ses inquiétudes quant à la société dans son ensemble : il trouve que l'on vit dans « *un monde flippanant (...) surtout d'un point de vue social* ». Tout comme Pierrick de la Ferme en Cavale ou Rémy des Volonteux, il dénonce les inégalités – sociales et économiques notamment – qui traversent notre société, inégalités qui ne font que croître sous le poids des diverses politiques économiques libérales.

De manière plus ou moins implicite, les personnes avec qui j'ai échangé déplorent des logiques économiques auxquelles obéissent tous les aspects de la vie : l'économie n'obéirait pourtant plus à des principes d'humanité élémentaires. Elle apparaîtrait comme « déshumanisée », dépourvue de valeurs comme la solidarité ou l'équité, et ayant perdu de vue l'objectif d'accès du plus grand nombre de personnes à une vie décente. On peut rappeler qu'étymologiquement, l'économie est l'art de bien administrer ou gérer une maison, et par extension un pays. Dans les propos des enquêtés, on comprend qu'ils aspirent à une économie qui serait au service de l'humain, de la société, et pas une discipline ou science autonome et déconnectée des divers besoins de la population. Une chose aussi importante que l'alimentation ne devrait par exemple pas être soumise à des logiques purement marchandes et individualistes. À l'instar des circuits courts de proximité étudiés par Catherine Darrot et Guy Durand, « le principe du collectif prédomine dans cette nouvelle conception économique et environnementale » (Darrot, Durand, 2011, p.208) des fermes multi-activités, ce qui traduit une remise en question du paradigme économique et du concept d'homo-œconomicus qui poursuivrait uniquement ses intérêts personnels.

Un modèle économique ancré dans les réalités, qui serait au service de l'Homme, suppose aussi qu'il tienne compte des réalités écologiques, des limites de la planète. Une personne rencontrée à La Maladière souligne un paradoxe : dans une société où le modèle économique prône toujours plus de « rationalité », l'inertie de celui-ci apparaît pourtant totalement irrationnelle au vu des enjeux liés au changement climatique – enjeux sur lesquels la

communauté scientifique nous alerte depuis plusieurs décennies. Lors d'un entretien, une personne cite même cette fameuse phrase de Kenneth Boulding : « celui qui croit que la croissance peut être infinie dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste ». Inadapté aux enjeux écologiques mais aussi sociaux, le paradigme économique est alors remis en question par les initiateurs de ces projets de ferme diversifiée et collective, via différents éléments de langage et à des degrés divers – que l'on explorera dans le chapitre suivant. Dans leurs propos, on comprend qu'une telle remise en cause suppose de repenser son rapport au vivant, au temps, aux autres et finalement son rapport au monde.

2. Réinventer notre rapport au monde : penser un nouveau modèle de société

Dans la formulation de leur critique à l'égard du modèle de société, on s'aperçoit que celle-ci est multidimensionnelle. Les fermes multi-activités entendent réinterroger un certain nombre de dimensions de la vie : tout d'abord le rapport au temps et au travail par exemple. L'éleveur de la ferme des Petits Chapelais évoque un contexte où l'on demande toujours plus de productivité, d'efficacité et de rationalisation, sans attention aucune pour les conséquences que cela peut avoir sur la vie des personnes. Dans la même idée, une autre personne interrogée déplore cette injonction du « toujours plus vite » très prégnante dans notre société, et qui peut s'avérer anxiogène. Ce questionnement autour de nos « rythmes de vie » apparaît pertinent, notamment lorsqu'il est exprimé par des agriculteur.trices. Une publication de Claire Lamine, Nicolas Bricas et François Casabianca souligne en effet que dans un monde où l'on veut toujours aller plus vite, produire plus, « il existe des domaines où les rythmes semblent immuables (...) celui de l'agriculture commandée par les saisons (...) et celui des repas » (Bricas, Lamine, Casabianca, 2013, p.69). Il s'agirait alors de retrouver un rythme plus « naturel », de vivre dans une société qui adopterait un rythme plus en adéquation avec le rythme du vivant, celui du renouvellement de nos ressources. À une échelle plus individuelle, ces fermes multi-activités interrogent notre rapport au travail et à son utilité : Rémy me dit par exemple que les Volonteux, « humainement, c'est voir le travail différemment ». Les personnes travaillant dans les fermes multi-activités cherchent – comme on l'a déjà évoqué – à exercer une activité qui fait sens à leurs yeux, qu'ils jugent utiles ; et qui les enrichissent au quotidien, notamment via les relations humaines qu'ils y entretiennent. Les avantages en termes de relations humaines que présente un fonctionnement collectif ont

été mises en avant dans tous les entretiens menés : la convivialité, la « bonne ambiance », la confiance, le respect, le soutien mutuel... Autant d'éléments qu'il semble plus difficile à trouver dans une entreprise classique, fonctionnant selon un système pyramidal, hiérarchique. Le principe du collectif prédomine dans ces fermes, car il est considéré comme source d'épanouissement notamment.

Plus largement, c'est un nouveau rapport au vivant qui est mobilisé par les personnes interrogées : son rapport à la terre, aux sols, aux animaux et aux autres êtres humains. Dans cette vision qui se veut englobante, on retrouve finalement les grands principes du concept de permaculture et son caractère holistique. On peut citer les trois éthiques souvent attribués à la permaculture : le fait de prendre soin de la terre, de prendre soin des humains et de partager équitablement les ressources. On retrouve ces trois éléments et les principes qui leur sont associés dans une représentation graphique en figure 6 ci-dessous.

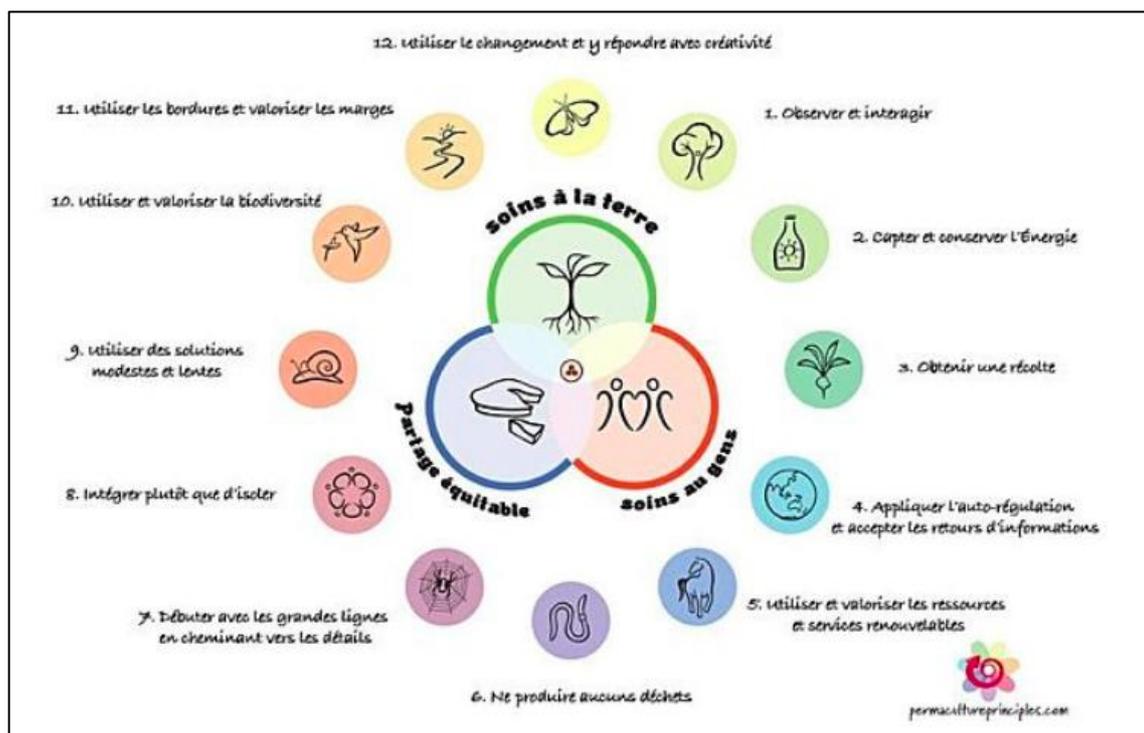


Figure 6 : Représentation graphique des principes de la permaculture

Source : Principes de David Holmgren – image provenant du site permacultureprinciples.com

Ces principes semblent habiter les projets de fermes multi-activités, puisqu'ils cherchent à être vertueux écologiquement, à proposer des produits de qualité à la population, à recréer du lien social, à inventer de nouveaux rapports humains au travail – par une absence de hiérarchie et un principe de bienveillance – et à intégrer des préoccupations sociales et d'équité dans leur réflexion. C'est d'ailleurs la découverte de la permaculture qui a poussé Samuel et sa compagne à « *imaginer un changement de vie, une manière différente d'être au monde* » et à créer l'Oasis de Serendip selon les principes de la permaculture. Ces derniers sont également appliqués dans le centre agro-écologique de La Rivoire, notamment les principes de permaculture humaine. Pour organiser les relations humaines au sein du collectif, La Rivoire a été accompagnée par Norbert Fond, un formateur qui accompagne des collectifs dans leur démarche de permaculture humaine et de connexion à la nature. Guillaume, initiateur de ce lieu, m'explique que « *son approche globale est chouette et colle à nos valeurs (...) c'est apprendre à être en paix avec son entourage et son environnement* ».

Cette façon d'analyser l'état du monde, multidimensionnelle, se retrouve dans l'aspect diversifié des fermes étudiées. Si la place de l'agriculture et de l'alimentation reste centrale dans ces projets, une majorité d'entre eux ne se contente pas de la production de denrées alimentaires : on constate une volonté de faire évoluer notre système alimentaire, mais aussi celle de penser un autre futur, un autre modèle, par diverses actions. La façon dont est introduite la vidéo de présentation du projet de La Maladière est particulièrement représentative de cette ambition : « *Parce que la manière dont nous percevons le monde nous fait dire qu'il est urgent de repenser nos modes de vie. Parce qu'il nous paraît souhaitable de proposer un autre modèle de société plus sobre qui prenne soin du vivant. Nous avons choisi de former un collectif pour construire une autre vision de l'avenir réunissant : agriculture biologique, éducation populaire, pratiques artistiques, spectacle, habitat partagé.* ». Voulant construire une autre vision de l'avenir, repenser le modèle de société dans son ensemble, ce collectif a fait le choix d'aller vers la création d'un « écosystème » touchant diverses dimensions (agricole, culturelle, sociale...) qui constitue finalement une synthèse de ces envies de changement de paradigme. Ils proposent d'ailleurs des activités socioculturelles qui incluent une éducation politique en rapport au changement de paradigme. On retrouve également cette volonté dans les propos de Rémy : « *j'aime me dire qu'une simple idée née un soir de 2007 a pu amener tant de gens à se rencontrer et à imaginer une nouvelle société* ».

Imaginer une nouvelle société, c'est bien à cela qu'espèrent participer les personnes s'installant dans des fermes multi-activités. Les préoccupations écologiques sont centrales dans ces projets et les amènent assez logiquement à remettre en cause le modèle agricole intensif. Mais la grille de lecture du monde des personnes impliquées dans de tels projets ne se réduit pas à une dimension écologique, puisqu'ils mettent en avant d'autres préoccupations qui concernent le modèle de société dans son ensemble. Ces motivations à construire de tels lieux et les manières apparemment similaires d'énoncer les problèmes et enjeux de notre société laissent entrevoir les éléments constitutifs du futur plus désirable auquel les personnes interrogées aspirent. Il est cependant pertinent d'explorer plus en détails la dimension normative que recouvrent ces projets, soit l'idéal de société qu'ils poursuivent : ce sera l'objet du second chapitre de cette partie. Ont-ils des objectifs similaires ? Peut-on parler alors d'un idéal commun et quel est-il ? Quelle place pensent-ils occuper dans la poursuite de cet éventuel idéal commun ? Cet idéal normatif traduit-il une position politique, une dimension militante ?

Chapitre 2 – La poursuite d'un idéal commun

Il s'agira tout d'abord de comprendre la dimension normative du référentiel de ces fermes, soit de cerner l'idéal commun qu'elles poursuivent, ses différentes composantes. Les aspirations qui structurent cet idéal semblent à première vue revêtir une dimension politique, sur laquelle il faudra s'attarder. Enfin, nous tenterons de comprendre la place qu'entendent occuper les personnes interrogées dans la transition de notre modèle de société.

Section 1 – Un idéal commun, des objectifs similaires ?

Les entretiens ont permis d'identifier les problèmes et enjeux tels qu'ils sont perçus par les personnes s'installant en collectif au sein de fermes multi-activités. Ceux-ci laissent entrevoir les contours et valeurs d'un modèle de société plus durable, d'un futur jugé plus désirable. Nous tenterons ici de synthétiser ces aspirations et les composantes de ce référentiel idéal – dans sa dimension normative. La poursuite de cet idéal semble notamment caractérisée par une recherche de plus de résilience, à différentes échelles.

1. Une tentative de synthèse : quel idéal commun ?

Si l'on a choisi le même cadre théorique que celui utilisé par Catherine Darrot et Guy Durand dans leur étude sur les circuits courts de proximité, c'est que certaines similarités entre ces deux « phénomènes » ont pu être constatées lors de notre enquête. Dans les deux cas, la proposition normative qui est faite s'avère incompatible avec le référentiel du marché dominant. Les deux auteur.es expliquent que ce référentiel dominant repose, dans tous les domaines, sur « une vision libérale des échanges économiques et du rôle de l'État » (Muller, 2010 ; cité par Darrot, Durand, 2011, p.199). Les composantes du référentiel idéal des circuits courts de proximité comme des fermes multi-activités peuvent être regroupées selon les différentes dimensions du concept de durabilité. À partir des propos recueillis lors des entretiens, nous proposons une synthèse idéal-typique similaire à celle réalisée pour les circuits courts de proximité.

<p>Vision de la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des échanges plus nombreux et une solidarité plus grande entre les citoyens - Encourager des prises de décisions plus horizontales, plus collaboratives - Garantir un accès équitable à une alimentation de qualité - Faire évoluer notre rapport au temps : chercher à retrouver un rythme plus en accord avec rythme dit « naturel » ou « biologique » - Renouveler la « place » des citoyens dans la gouvernance alimentaire, dans le façonnement d'un nouveau système alimentaire <p>Vision environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'un impact « macro » sur l'environnement (<i>GES, biodiversité...</i>) - Recherche d'un impact local sur l'environnement (qualité de l'eau, des sols, retour de la biodiversité à cette échelle) - Recherche d'un impact sur les « mentalités » et pratiques des citoyens du territoire (sensibilisation, à son importance, à d'autres pratiques agricoles, à d'autres façons de consommer...) 	<p>Vision de l'économie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éthique et « humaine » dans le sens au service de l'Homme (<i>équité, transparence, « bon sens »</i>) - Autonomie accrue à l'égard du système agro-industriel - Promouvoir un mode de vie global plus durable/soutenable (au vu des enjeux écologiques notamment mais aussi sociaux) - Augmenter la valeur ajoutée des produits (des produits « de qualité », qui supposent certains savoir-faire) - Promouvoir le « juste prix » - Réguler la concurrence <p>Vision sociale de l'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaffirmer le rôle primordial des agriculteurs et sa reconnaissance (nourrir la population, participer à la sécurité et souveraineté alimentaire du territoire et du pays) - Retrouver les liens entre production/alimentation/consommation - Assurer des conditions de travail et de vie décentes aux agriculteurs - Promouvoir des services sociaux à travers les produits agricoles (<i>santé publique, accès à la nourriture des plus démunis</i>) - Soutenir les traditions locales, les savoir-faire du territoire
--	---

Figure 7 : Dimension normative du référentiel central des fermes multi-activités

Source : Synthèse réalisée par Lucile Bonnel

Cette synthèse a été réalisée à partir d'éléments mobilisés de manière explicite ou implicite lors des entretiens. Les personnes interrogées semblent prôner un modèle de société plus respectueux de l'environnement, plus sobre, plus juste socialement et plus solidaire : leur ambition est de poursuivre, à leur échelle, cet idéal de société. Il semble qu'à moyen terme, la poursuite de cet idéal se traduise dans les fermes étudiées par une recherche de plus de résilience : terme évoqué par la quasi-totalité des personnes interrogées, il semble constituer un objectif commun, un vecteur ou moyen permettant d'amorcer cette transition vers un nouveau modèle de société, modèle qui serait lui-même plus résilient. Mais alors, qu'entend-on par résilience : une résilience de quoi, à quoi et pour quoi ?

2. La notion de résilience

Dès lors que l'on parle de résilience, il est courant de rappeler l'origine de ce terme : il apparaît tout d'abord dans la littérature scientifique concernant la mécanique, puisqu'il définit « la capacité d'un matériau à revenir à sa forme initiale après avoir subi un choc » soit le degré de résistance de ce matériau à un choc (Juffé, 2013, p.7). Dans les années 1940, la psychologie s'empare du terme pour désigner la capacité d'une personne à vivre et à se développer après des traumatismes, à « tenir le coup » après ceux-ci (ibid, p.8) et c'est notamment le neuropsychiatre Boris Cyrulnik qui contribua à le populariser en France. Depuis lors, cette notion est mobilisée dans de nombreux champs disciplinaires, des contextes très variés : écologie, économie, géographie, informatique, gestion d'entreprise... Elle est notamment l'objet d'un engouement au sein du monde de l'aide internationale depuis une dizaine d'années, et toutes les institutions internationales, les gouvernements nationaux et de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) proposent désormais leur propre approche de la résilience (Lallau, Laissus-Benoist, Mbetid-Bessane, 2018, p.9). Trouver une définition qui ferait consensus relève de l'impossible, mais l'on peut dire qu'on entend généralement par résilience « la capacité d'un système à se maintenir ou retrouver ses fonctions essentielles lorsqu'il est soumis à une perturbation » (Walker et al., 2004 ; cité par Les greniers d'abondance, 2020, p.38). La résilience ne constitue pas un objectif en soi, mais un processus permettant d'être moins vulnérable, et d'accueillir des transformations ou adaptations nécessaires dans un contexte donné.

La malléabilité de la notion est à la fois sa force – elle peut s'apparenter à un outil pouvant se décliner de manière pertinente dans plusieurs domaines et permettre de traiter certains problèmes – mais aussi sa faiblesse – car une prolifération incontrôlée du terme, qui qualifierait alors tout et n'importe quoi, pourrait le vider de son sens et de son utilité. C'est ce que soulignent Lallau, Laissus-Benoist et Mbétid-Bessane dans leur publication sur la notion de résilience dans le champ du développement (2018). Suite à cet engouement, de nombreuses critiques ont été formulées à l'égard de la notion : elle devient en effet « à la mode », utilisée à tort et à travers, et finit par être galvaudée. À titre d'exemple on peut mentionner l'opération « Résilience » lancée par le gouvernement français le 25 mars dernier, une opération militaire qui venait labelliser l'ensemble des missions déjà menées par l'armée pour soutenir les services publics et lutter contre la pandémie de coronavirus : on peut avoir du mal à comprendre en quoi la notion de résilience est adaptée pour qualifier une telle opération, relevant plutôt de l'urgence. Malgré cette surutilisation, la notion n'est pas vidée de tout son sens et s'avère parfois pertinente, notamment pour analyser et repenser notre système alimentaire par exemple.

3. Résilience alimentaire et fermes multi-activités

« La résilience des systèmes alimentaires peut se définir comme la capacité d'un système alimentaire et de ses éléments constitutifs à garantir la sécurité alimentaire au cours du temps, malgré des perturbations variées et non prévues » (Les Greniers d'Abondance, 2020, p.38) ; et il est alors utile de rappeler à quoi correspond la sécurité alimentaire d'un territoire, qui est assurée lorsque « tous ses habitants ont à un moment la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »²². Une représentation graphique de la notion de résilience est proposée ci-dessous.

²² Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (2015), S'entendre sur la terminologie.

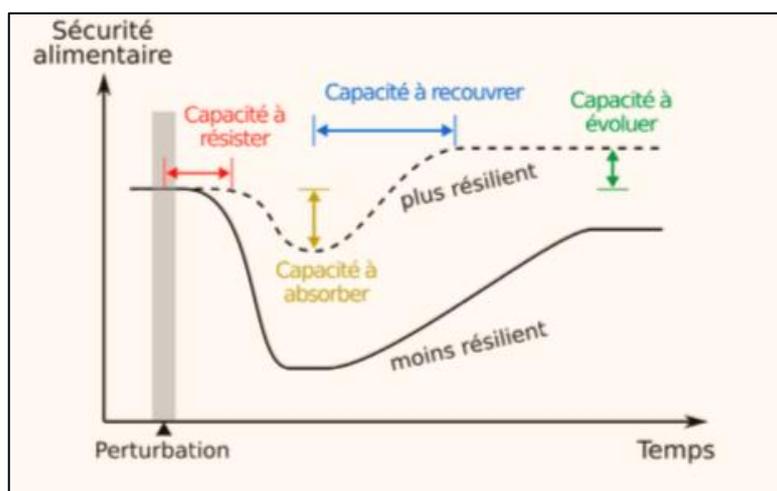


Figure 8 : Visualisation théorique de la résilience alimentaire de quatre de ses composantes

Source : Les Greniers d'Abondance, d'après Tendall et al. 2015.

Si l'on a décidé de mobiliser la notion de résilience dans ce mémoire, c'est tout d'abord parce qu'elle a été mobilisée de nombreuses fois au cours des entretiens, et semble constituer un outil permettant de poser des jalons pour tendre vers leur idéal de société. Comme on l'a évoqué plus haut, les personnes interrogées remettaient en cause notre système alimentaire, notamment car ils le considéraient comme intrinsèquement peu résilient justement – et donc vulnérables aux menaces que l'on a évoqué dans le chapitre 1. De plus, la réflexion concernant la résilience alimentaire correspond à une approche systémique, qui se distingue du traitement « en silo » des problématiques (Les Greniers d'Abondance, 2020, p.40) : cette approche fait écho aux propos des acteur.trices des fermes multi-activités, qui cherchent eux-aussi à avoir une approche systémique des problèmes et solutions – de leurs structures mais aussi des exploitations agricoles, et du système alimentaire dans son ensemble. Les voies de résilience qu'ils cherchent à emprunter, ou auxquelles ils souhaitent contribuer, sont similaires à celles que propose l'association Les Greniers d'Abondance – qui sont représentées dans l'annexe 5.

Afin de poursuivre leur idéal de société, une société plus résiliente dans le domaine alimentaire notamment, ils cherchent tout d'abord à créer un modèle d'exploitation agricole plus résilient : cette quête est ainsi une des motivations principales à s'installer sur un modèle diversifié et collectif. Quasiment toutes les personnes interrogées ont insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas de projets d'autarcie, de projet d'autonomie quasi-totale sur le lieu, ni de

« créer une mini-société ». Les collectifs ne sont pas dans une logique communautaire, ils veulent au contraire que ces lieux soient accessibles, ouverts à tous ; et veulent s'inscrire dans une dynamique de résilience à une échelle plus large que leur simple ferme, celle du territoire. Une planche de bande dessinée (figure 9) extraite d'une enquête autour de l'effondrement publiée dans La Revue Dessinée, reconstitue un entretien mené avec Samuel, initiateur avec sa compagne de l'Oasis de Serendip, que j'ai également rencontré.

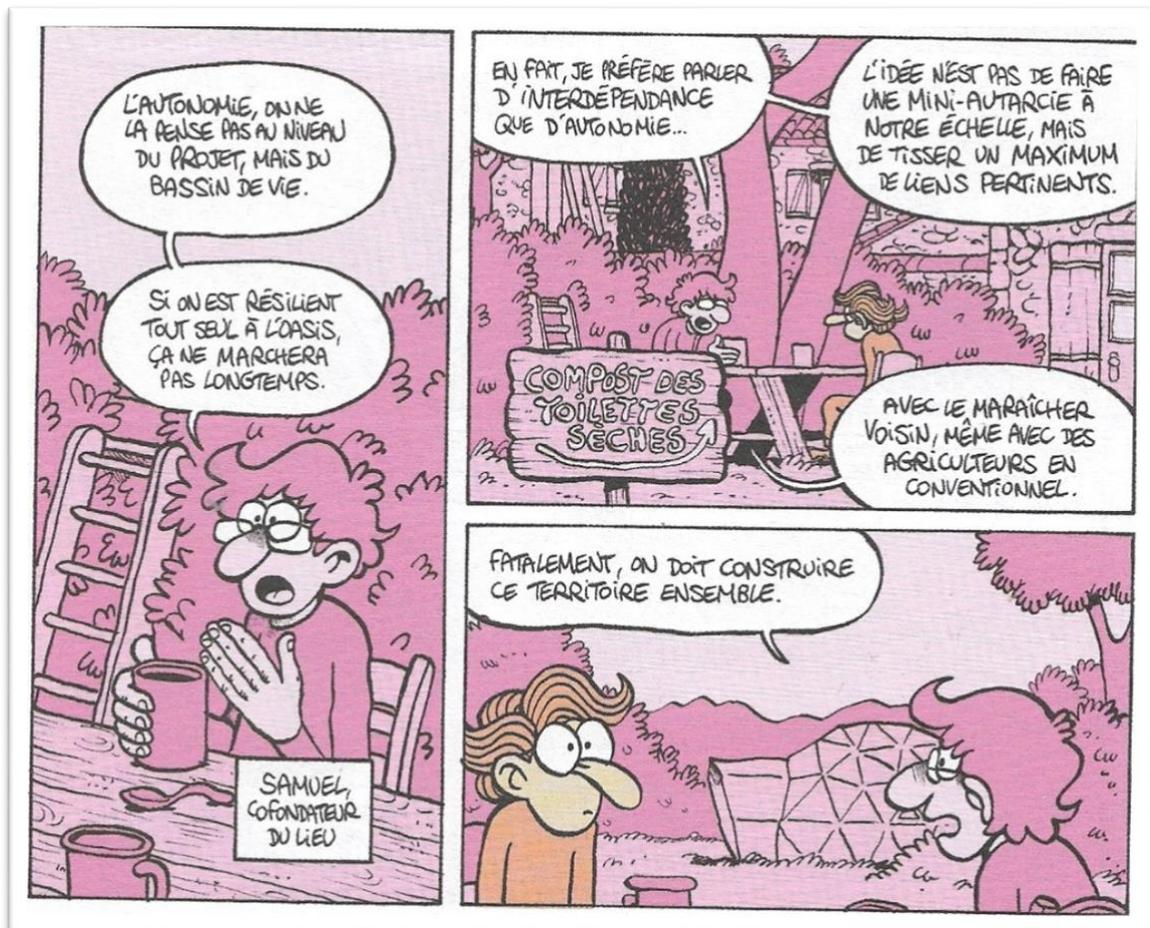


Figure 9 : Extrait de La Revue Dessinée, interview avec le cofondateur de l'Oasis de Serendip

Source : Article « La fin d'un monde » par Angela Bolis et Fabrice Erre

Nous verrons plus tard les moyens concrets mis en œuvre dans ces fermes et nous identifierons alors les différents facteurs de résilience de celles-ci, et en quoi elles s'inscrivent dans des dynamiques à l'échelle de leur territoire.

Au fur et à mesure de l'enquête, une de nos intuitions de départ se voyait confirmée : il semblait qu'il y ait derrière ces installations atypiques des aspirations communes, aspirations qui concernent le modèle agricole mais aussi le système alimentaire et finalement le modèle de société dans son ensemble. J'ai alors essayé de comprendre lors des entretiens si s'installer de la sorte et aspirer un changement de modèle étaient perçus comme un acte militant, si ces projets pouvaient comporter une dimension politique.

Section 2 – Une dimension politique ?

Les éléments que l'on a mis en évidence jusque-là nous ont amenés à penser que ce type d'installation pouvait être lié aux convictions politiques des personnes à l'origine de tels projets, voire qu'il serait même pour eux une façon d'incarner ces convictions, de les mettre en pratique. Aspirer à un autre modèle de société s'apparente en effet à une position ou posture politique. Afin de mieux comprendre si tel est le cas, nous avons cherché à identifier la nature des motivations à s'installer sur un modèle multi-activités et collectif, et à comprendre le sens que pouvait revêtir la notion de « militantisme » aux yeux des personnes interrogées et si elles mobilisaient ce terme pour qualifier leur projet.

1. Des motivations et projets d'ordre politique ?

Nous avons donc cherché au cours de l'enquête à comprendre quelles étaient les différentes motivations des personnes interrogées à s'installer de la sorte, et si elles pouvaient revêtir une dimension politique. Ces motivations sont représentées dans la figure 10 ci-dessous, figure qui indique le nombre de fermes ayant mobilisé chacune de ses motivations – une même ferme en évoquant en général plusieurs.



Figure 10 : Motivations à s'installer sur un modèle diversifié et collectif (nombre de fermes mobilisant ces éléments sur les 14 étudiées)

Source : Graphique réalisé par Lucile Bonnel à partir des entretiens réalisés

Ces différentes motivations peuvent être agrégées en trois grandes catégories : la recherche d'un intérêt économique, la recherche de plus de bien-être dans son travail et un projet militant.

Catégorie	Motivations évoquées en entretien
Intérêt économique	Investissements moindres à l'installation
	Mutualisation des canaux de vente
	Maîtrise de la commercialisation
Recherche de bien-être	Convivialité
	Réduction de la pénibilité et de l'isolement
	Soutien mutuel entre les membres du collectif
	Choix de vie en accord avec ses valeurs
	Mutualisation des connaissances
Projet militant	Préoccupations écologiques et sociales
	Défendre un autre modèle agricole et un autre système alimentaire
	Quête de résilience
	Être en lien avec son territoire

Tableau 1 : Agrégation des diverses motivations évoquées en trois catégories

Source : Tableau réalisé Lucile Bonnel

On remarque dans le tableau 1 la prépondérance des motivations relevant d'une dynamique d'ordre politique : si une installation sur un modèle diversifiée et collectif présente des avantages économiques et des avantages en termes de conditions de travail, une des principales motivations est bien de participer à une dynamique de changement, à travailler en fonction de leurs aspirations en matière de modèle agricole, de système alimentaire. Ces motivations et les grilles d'analyse de l'état du monde que l'on a présenté dans le chapitre précédent laissent entrevoir une dimension éminemment politique à ces projets, une volonté de « *faire changer les choses* ». Cette ambition de participer à une transformation de modèle est palpable dans les propos tenus lors des entretiens : Gilles, de la ferme Les Petits Chapelais, me dit par exemple « *on fait la révolution (...) on transforme le monde* », bien qu'il ait conscience du long chemin à parcourir. Dans la même veine, un membre de la ferme Biotaupes me dit « *c'est juste, on est en train de créer le monde de demain quoi* ». Jérôme du collectif La Maladière m'explique lui aussi que c'est la dimension politique sa première motivation : « *moi en fait ce qui m'a branché, et ce pourquoi j'ai voulu faire ce lieu-là, ma finalité c'est la révolution quoi (...) je suis pas paysan, moi ce qui m'intéresse c'est l'imaginaire politique qu'on peut développer ici et comment on peut faire que ce qu'on fait ici ne soit pas une exception mais soit la norme* ».

Dans un ouvrage sur les collectifs en agriculture biologique, Denise Van Dam et Émeline De Bouver s'intéressent à ce type d'agriculture comme mouvement social, et donc aux projets politiques que ces collectifs peuvent porter. À la suite des travaux de Boltanski et Chiapello (1999), ils distinguent trois formes que peut revêtir le projet politique des collectifs qu'ils ont rencontré : le projet de contestation, celui du développement durable et le projet de type intégral (Van Dam, De Bouver, p.41). Le modèle de contestation formulerait des critiques à l'égard du modèle agricole industrielle productiviste, et se placerait alors à l'encontre ou en marge de celui-ci : les actions concrètes de ce type de projet seraient guidées « par des modèles utopiques de changement radical et de renversement du modèle capitaliste de l'agriculture » (ibid). Le modèle de type intégral quant à lui formulerait des critiques similaires, mais penserait « les problèmes dans leur totalité, en lien avec toutes les dimensions sociétales » et plaiderait « pour un changement en profondeur » qui permettrait de « repenser l'intégralité de notre système économique et politique » (ibid). C'est bien à un projet politique de type intégral auquel s'apparente celui des fermes étudiées dans notre

enquête : c'est un projet politique « qui comporte de nombreux éléments d'analyse de l'état du monde, tant au niveau écologique, économique que social » (ibid) et qui conduit ces fermes à formuler « une proposition qui inclut des solutions complexes » (ibid). Les auteurs précisent dans ce chapitre d'ouvrage que contrairement au modèle de contestation, « le mode opératoire du projet intégral n'est pas le militantisme contestataire, mais l'engagement dans des actions de changement concrètes, inclusives, sur une base locale qui veille au « bien-être ensemble » » (ibid, p.42).

Pour porter ce projet politique, les personnes interrogées ont choisi d'utiliser comme levier principal l'agriculture et l'alimentation. Plusieurs publications mettent en avant la pertinence d'utiliser ce secteur comme levier pour une ou des transitions plus larges. Claire Delfosse explique par exemple que l'alimentation est « au cœur de multiples enjeux sociétaux » (Delfosse, 2019, p.34) comme la santé, l'environnement, l'usage du foncier ou encore la justice sociale. Pour elle, l'alimentation « interroge les modes d'habiter, ainsi que les activités économiques et le lien social » (ibid, p.34) et c'est en cela qu'il est un levier majeur de développement local. Deux autres auteur.es, Coline Perrin et Christophe-Toussaint Soulard, soulignent eux-aussi que l'alimentation – des villes notamment – peut constituer un « levier pour améliorer la durabilité (...) en lien avec des enjeux de nutrition-santé, d'éducation, de développement économique, d'environnement et de cohésion sociale » (Perrin, Soulard, 2017, p.2). Dans un article que l'on a déjà évoqué précédemment, les auteurs soulignaient qu'il existait des domaines où les rythmes semblaient perméables à cette exigence d'aller toujours plus vite dans notre société, l'alimentation et les repas : « comme si cultiver et manger restaient des activités relativement indifférentes à l'accélération du monde, ou comme si ces activités pouvaient constituer des moyens de régulation de cette forme de modernité » (Bricas, Lamine, Casabianca, 2013, p.69).

Il semblerait donc que l'alimentation soit une entrée pertinente pour enclencher une réflexion plus globale sur nos rythmes et modes de vie, sur l'organisation de notre société, et engager une dynamique de changement. Les projets politiques des fermes multi-activités semblent reposer sur une activité agricole centrale, qui constitue alors un levier d'action, et sur des activités non-agricoles paraissant plus militantes (comme des magasins à la ferme, des projections-débat et de l'éducation populaire par exemple). Mais si l'on perçoit à travers

l'enquête une dimension politique aux projets étudiés, quels regards les protagonistes de ces fermes portent-ils sur cet aspect ? Que signifie la notion de militantisme à leurs yeux, et se considèrent-ils comme des structures militantes ? En quoi consiste cet éventuel militantisme ?

2. Des structures militantes ?

Il peut s'avérer utile, en préambule à notre réflexion, de revenir sur la signification du mot militantisme. Le dictionnaire Larousse propose la définition suivante : « attitude des militants actifs dans les organisations politiques ou syndicales », définition qui semble réduire cette notion à une attitude de personnes forcément rattachées à une organisation formalisée existante. Mais ce même dictionnaire définit le mot militant comme « une personne qui agit pour une cause, exemple : les militants de la paix » sans préciser si cette cause doit être politique et rattachée à une organisation quelle qu'elle soit. Enfin, le Larousse définit le verbe militer comme le fait d'« agir, combattre, pour ou contre quelqu'un, quelque chose », définition qui semble plus extensive car ne supposant pas d'appartenir à une organisation et de rapports de force : on peut par exemple militer pour la défense de l'environnement ou contre sa destruction, et agir à une échelle plus restreinte que celle d'une organisation syndicale ou d'un parti politique, voire même à une échelle individuelle. On pourrait alors dire qu'une structure peut *militer* pour quelque chose, sans être une structure *militante*. Lorsque l'on interroge des gens sur cette notion, on s'aperçoit qu'elle recouvre différents imaginaires et qu'elle est ainsi interprétée de manière très différente d'une personne à l'autre. La définition que donne Jérôme de ce terme se veut assez large, puisque pour lui « *être militant c'est œuvrer à une transformation, t'as un idéal politique et tu vas mettre en œuvre des actions pour le poursuivre quoi* ». Mais pour Benoît – comme pour d'autres – le terme militantisme se rattache à une certaine forme de mobilisation, notamment les actions de protestation ou les manifestations par exemple : ils sont alors plus frileux à l'utiliser, car cette forme de militantisme n'est pas présente dans leur projet. La personne que j'ai interrogée aux Amanins m'explique que ce n'est pas un lieu militant car « *on dit souvent qu'on est jamais contre aux Amanins, on est pour des alternatives, on est pas contre des choses donc y'a pas de militantisme* » : on voit là encore une autre perception de la notion, qui correspondrait alors au fait d'agir contre quelque chose, excluant donc que le fait d'agir pour quelque chose – l'environnement par exemple – puisse relever d'une attitude militante.

Les degrés d'engagement des fermes étudiées sont variables. Certaines, comme la Ferme en Cavale ou La Maladière, m'ont expliqué de manière claire qu'elles cherchaient à enclencher des dynamiques militantes, que celles-ci soient implicites ou explicites. Les créateur.trices de la Ferme en Cavale sont très engagé.es politiquement et appartiennent notamment à des réseaux anarchistes – un engagement qu'ils ne cachent absolument pas. Un espace de la ferme est prêté gratuitement au réseau de ravitaillement des luttes afin que ses membres puissent cultiver des légumes venant alimenter diverses caisses de grève ou événements militants entre autres. La Ferme de la Maladière propose des activités socioculturelles qui incluent de l'éducation politique en rapport au changement de paradigme : « *je vois pas comment ça pourrait ne pas être militant* » me dit Jérôme. Les membres de ce collectif m'expliquent être anticapitalistes, et sans utiliser ce mot précis dans leur communication (« *c'est pas affiché, c'est pas marqué anticapitaliste sur le fronton, mais dans l'idée c'est ça* »), ils assument leur engagement en n'ayant pas « peur » d'utiliser le terme militant : on peut le voir apparaître plusieurs fois dans leur programme d'activités des prochains mois, qui annoncent plusieurs « soirées militantes » ainsi que des « formations militantes » (ce programme est visible en annexe 6). Dans l'illustration ci-dessous, on peut constater que la nature de l'événement, le vocabulaire utilisé (« résister ») et l'image choisie s'avèrent éminemment militant.es.

**7 OCTOBRE 18h30 -
Soirée Militante -
Analysons les discours
racistes !
-- PRIX LIBRE &
CONSCIENT --**



Une soirée en partenariat avec les collectif p-s-s-t (Pas seul·e·s sur Terre) pour analyser les discours à tendances racistes que l'on peut avoir dans les médias. Et ce, dans le but de les comprendre, s'en méfier et de pouvoir y résister !!
Buffet partagé – boissons en vente sur place

Figure 11 : Extrait de la newsletter de la ferme La Maladière

Mais l'on peut choisir de militer sans adhérer à un système de références toutes faites, sans se revendiquer comme appartenant à une mouvance ou mouvement politique préétablie. On adopte alors une définition large du terme de militant, qui correspondrait au fait d'œuvrer à une transformation. D'autres personnes interrogées ne font en effet pas référence à des « courants » tels que l'anticapitalisme ou l'anarchisme, bien qu'elles remettent en question notre modèle économique ou notre modèle de société. Certaines choisissent de ne pas afficher leurs engagements et positions politiques : un des créateurs de l'entreprise Les Gens Sérieux me dit « *on fait attention, on essaye de ne jamais afficher une idéologie ou une autre, car ce n'est pas le rôle de la société* ». Alexis, de Biotaupes, m'explique que l'aspect militant du lieu a fait l'objet de discussions entre les membres, et me dit que même si « *on est tous des gauchistes* » ils cherchent plutôt à être apolitique au sein de la structure. Il me dit aussi que « *militer c'est bien, faire c'est mieux* » : cette phrase laisse entendre que le fait de faire ne constituerait pas un acte militant, c'est pourtant de ça dont il s'agirait dans toutes les fermes rencontrées. Alexis entend par là qu'ils ne cherchent à militer par des actions contestataires, à diffuser un discours politique ou encore participer à des campagnes de lobbying par exemple : leurs aspirations personnelles ont mené les gens de Biotaupes à s'installer selon un modèle multi-activités et en collectif, et à travailler selon leurs valeurs et convictions.

Si le degré d'engagement semble varier d'une ferme à l'autre, il semble que toutes perçoivent leurs activités comme militantes d'une certaine façon : il s'agirait dans les fermes multi-activités d'un « militantisme par le faire ». Lorsque j'interroge Rémy à ce propos, il me répond « *non mais notre métier c'est du militantisme hein* » : pour lui l'agriculture et surtout la façon dont ils l'envisagent (nourricière, vertueuse écologiquement, source de lien social), c'est une position militante, tout comme le fait de vendre en direct ou en circuit court : des façons de faire qui seraient vectrices de changement dans nos sociétés. Même si elle n'est pas affichée, la dimension militante est au cœur du projet des Volontoux : « *c'est pas autre chose que du militantisme ce qu'on fait tu vois, on a pas envie de mettre des panneaux tous les jours quoi (...) mais on a envie d'autre chose, le projet que l'on défend il est plus grand que nous* ». Là-bas comme dans beaucoup d'autres lieux rencontrés dans le cadre de cette recherche, on constate une envie de militer « par le faire », une volonté d'être « *la preuve par l'exemple* ». Guillaume, du collectif de La Rivoire, pense que « *ça a beaucoup plus d'impact en milieu rural,*

de montrer que ça fonctionne en fait ». Les fermes étudiées adoptent en fait une démarche de preuve par l'exemple, ils cherchent à agir localement en accord avec leurs convictions et ainsi à montrer que leur façon de faire peut fonctionner, que cela est possible de faire différemment. Si ces lieux choisissent de ne pas s'afficher comme des lieux militants, c'est pour ne pas créer de barrières idéologiques ou politiques qui pourraient venir exclure une certaine clientèle ou certains partenaires potentiels. À La Maladière par exemple, le collectif souhaite travailler avec les communautés de communes et les écoles des alentours, mais aussi travailler avec les agriculteurs voisins – qu'ils soient en biologique ou en conventionnel – et plus largement des gens qui ne sont pas sensibilisés à toutes ces questions économiques, sociales et écologiques. L'objectif n'est pas de « *convaincre les convaincus* », et ils ne peuvent donc pas afficher une radicalité trop marquée s'ils veulent toucher les personnes qu'ils souhaitent voir changer : pour Jérôme, cela reste une stratégie militante finalement. Benoit, également membre de ce collectif, me dit alors que s'il y a militantisme à La Maladière « *c'est par l'action, la sensibilisation (...) on prétend pas être un lieu militant, on joue sur les différents niveaux, dans le politiquement correct en tout cas* ». Un des initiateurs des Gens Sérieux m'explique que ce qu'il trouve intéressant dans leur bar, c'est la mixité de clientèle que l'on y trouve : à aucun moment n'est cherché l'« entre-soi » ; tous les lieux visités se veulent ouverts sur l'extérieur, accueillant tout type de publics, qu'ils soient déjà sensibilisés ou non à ces questions écologiques, sociales ou économiques.

Le métier d'agriculteur.trice bio serait intrinsèquement militant selon les personnes interrogées, militantisme qui serait renforcé par le fait de commercialiser leurs productions dans des circuits alternatifs. Bien que n'affichant pas clairement cette identité militante, leurs motivations à s'installer de la sorte et leurs aspirations – en matière de modèle agricole, de système alimentaire et de modèle de société – semblent revêtir une dimension politique. Les protagonistes de ces fermes multi-activités souhaitent en effet sensibiliser aux menaces qu'ils identifient et à l'impératif de changement de modèle qui en découle ; et ainsi participer à la transition de celui-ci. Mais alors, de quelle transition parle-t-on et quelle est la place de ces fermes multi-activités dans celle-ci ? Pourrait-on parler d'« espaces de transition » pour les caractériser, voire les désigner ? Le « militantisme par le faire » que l'on a évoqué implique-t-

il que ces fermes proposent un nouveau modèle « clé en main » qu'il faudrait essayer et reproduire à plus large échelle ?

Section 3 – Des espaces de transition et d'expérimentation

On l'a vu précédemment, les fermes multi-activités sont intrinsèquement engagées: ne se contentant pas d'aspirer à et de prôner un modèle différent, elles souhaitent agir concrètement pour voir s'opérer un changement de modèle de notre agriculture et de notre société, soit prendre part à la transition.

1. Des acteur.trices de la transition

Au cours des entretiens, le terme de « transition » est souvent employé pour désigner le phénomène auquel les initiateur.trices de ces fermes entendent participer. Le dictionnaire Larousse définit le terme transition comme « un passage d'un état à un autre », ou bien comme « un état, un degré intermédiaire, un passage progressif entre deux états, deux situations ». La notion de transition suppose en effet que l'on cherche à passer d'une situation A à une situation B, et elle peut alors désigner la période intermédiaire entre ces deux situations. Qui dit transition suppose donc que l'on passe d'un état à un autre : d'un système de pratiques agricoles et alimentaires industrialisé et mondialisé à un système alimentaire re-territorialisé s'appuyant entre autres sur des pratiques agro-écologiques. C'est bien dans cette position intermédiaire que se situent les fermes étudiées selon les personnes interrogées, qui m'expliquent en entretien qu'ils souhaitent œuvrer à cette transition. Dans un document présentant leur projet, les membres du collectif La Maladière expliquent la posture qu'ils adoptent : « nous nous plaçons dans une démarche de transition économique, sociale et écologique prônant sobriété, autonomie et justice sociale ». Les fermes étudiées se placent finalement dans un « entre-deux », ils existent dans cette situation A, tout en imaginant ce que pourrait être la situation B et tentent de la mettre en pratique pour finalement « *créer le monde de demain* ». Une personne travaillant à la ferme des Amanins m'explique qu'ils soutiennent « *une manière de faire, une transition, plus de durabilité* ». Mais alors de quelle transition s'agit-il et quelle place peuvent occuper les fermes multi-activités dans celle-ci ? Des travaux théoriques permettent-ils d'appuyer la thèse selon laquelle ce genre d'initiative soit en mesure d'amorcer une telle transition ?

En matière de transition, les travaux de Frank Geels présentent une approche intéressante, qui semble pertinente pour le sujet que l'on traite ici. Selon lui, « les problèmes environnementaux (...) s'avèrent être de formidables défis de société dont les solutions requièrent des changements structuraux profonds et des transitions sociotechniques dans les secteurs clés de l'activité humaine comme les transports, l'énergie, l'agroalimentaire, l'habitation et les loisirs » (Geels, 2011 ; cité par Symposium canadien sur la transition socioécologique, 2017) : on retrouve ici l'impératif de penser des solutions systémiques menant à un changement en profondeur de notre modèle de société, impératif que les fermes étudiées mettent elles aussi en avant. La transition socioécologique serait un processus de transformation en profondeur, multidimensionnel et de long terme, par lequel le système dominant se transforme en adoptant des modes de production et de consommation plus durables (Markard *et al.*, 2012, p.956). Plusieurs auteurs anglo-saxons font de cette transition socioécologique leur objet de recherche, et cherchent alors à comprendre comment émergent les innovations environnementales et comment celles-ci peuvent progressivement remplacer, transformer et restructurer les systèmes existants (Geels, 2011 ; cité par Symposium canadien sur la transition socioécologique, 2017, p.1). La recherche qui nous concerne ici pourrait s'inscrire dans une démarche similaire : elle cherche en effet à comprendre les conditions d'émergence des fermes multi-activités, et nous cherchons dans cette section à comprendre la place qu'elles occupent dans cette transition. Ces travaux sur la transition s'interrogent donc sur la possibilité que ces initiatives – marginales à l'origine – contribuent de manière significative à faire évoluer en profondeur le modèle actuel.

2. Perspective multi-niveaux et fermes multi-activités

Le Symposium canadien sur la transition socioécologique, organisé par l'Université de Québec à Montréal en 2017, présente la perspective multi-niveaux, très utilisée dans la recherche sur la transition écologique. Les différents niveaux auxquels font référence cette approche sont expliqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Les différents niveaux	Description
Régime sociotechnique	« Ensembles de règles existants, dominants et institutionnalisés qui régissent la coordination entre différents groupes sociaux et leurs activités, et qui stabilisent les systèmes établis ; régime dominant protégé par divers mécanismes de verrouillage »
Innovations de niche	« Expériences sociales qui émergent en marge du régime dominant et qui s'enrichissent et se développent dans des espaces protégés ; germes de changement systémique »
Paysage sociotechnique	« Contexte sociétal plus large, lequel est forgé par des tendances démographiques, des idéologies politiques, des valeurs de société et des modèles macroéconomiques (...) ; contexte pouvant être influencé par des facteurs naturels, des changement sociaux ou des chocs »

Tableau 2 : Composantes de la perspective multi-niveaux selon Geels

Source : Tableau réalisé par Lucile Bonnel sur la base de l'article « À propos de la transition socioécologique » du Symposium canadien sur cette transition.

C'est bien ce cadre théorique que mobilise Raphaël Besson dans ses travaux sur les « espaces transitionnels » : pour lui, « les transitions se conçoivent, se vivent et se matérialisent selon une approche multi-niveaux, où des innovations radicales déployées dans des espaces non-institutionnels auraient la capacité, par effet d'accumulation, à transformer des régimes socioéconomiques et techniques dominants » (Besson, 2018, p.63). Se définissant elles-mêmes comme des espaces de transition, les fermes multi-activités peuvent être vues comme des innovations de niche selon cette perspective théorique. Bien qu'encore

marginaux, ces lieux semblent se multiplier et avoir l'ambition – en toute humilité – de faire évoluer le modèle dominant. C'est en tout cas ce que montrent les entretiens menés lors de l'enquête. Pour Rémy de la ferme des Volontoux, « *cette agriculture pourrait être une solution pour notre société, d'une certaine façon* ». Une personne de la ferme Biotaupes me dit que ce genre d'initiative « *c'est l'avenir, et ça se multiplie déjà* » et espère qu'en montrant « *ce qu'on pourrait être, simplement* » cela puisse inciter à enclencher un changement global. L'ambition de participer à une transition est également palpable dans les propos d'un éleveur laitier interrogé : « *on est quand même quelque part à un moment historique et charnière dans nos sociétés, et je pense que ce qu'on expérimente ici ça peut servir à d'autre, à essayer le modèle, à faire évoluer les mentalités* ». Il me dit aussi qu'il faudrait « *pouvoir reproduire ça du plus haut au plus bas, tout le monde en lien, et [ce qu'ils font aux Petits Chapelais] ça peut donner des idées de modèle assez intéressant je trouve* ». Dans la même idée, les personnes gérant l'école alternative des Amanins espèrent que la pédagogie de la coopération qu'ils appliquent « *infuse* » au sein de l'éducation nationale et puisse faire évoluer le système scolaire.

Si les fermes multi-activités constituent des innovations de niche, les personnes qui en sont à l'origine ont conscience qu'il reste un long chemin à parcourir, et que cette transition ne pourra pas s'effectuer seulement à travers cette multiplication d'initiatives dites alternatives. C'est également ce qu'entend montrer la perspective multi-niveaux, cette dernière mettant en évidence les différents verrouillages sociotechniques qui « *protègent* » le régime dominant et qui rendent difficile toute perspective de changement profond. À elles seules, les innovations de niches ne pourraient que constituer des phénomènes marginaux ayant vocation à le rester. Pour que s'opère une véritable transition, Geels estime que des innovations de niche doivent se développer – ce qui créerait alors une conjoncture favorable – et qu'en parallèle le paysage sociotechnique exerce des pressions sur le régime sociotechnique dominant – le changement climatique pourrait être un exemple de pression (Geels, 2011 ; cité par Symposium canadien sur la transition socioécologique, 2017, p.1). Soumis à de telles pressions, le système dominant serait alors affaibli, ce qui créerait le moment propice pour que les innovations s'affirment et puissent « *contaminer* » ce régime dominant (ibid).

C'est en quelque sorte ce que m'explique Pierrick, de la Ferme en Cavale. Bien que satisfait du développement de tels modèles agricoles, il a parfois l'impression que les paysan.es remplissent un rôle qui n'est pas le leur : estimant devoir nourrir la population – leur fonction première – ils.elles ne devraient pas être les seul.es à chercher des solutions et à agir pour réorganiser l'ensemble de l'agriculture et du système alimentaire selon lui. À la Ferme en Cavale, ils ne croient pas au changement qui passerait uniquement par des initiatives individuelles : il y aurait besoin d'actions plus concrètes « *pour déstabiliser voire complètement détruire l'agriculture industrielle (...) et le système capitaliste d'une manière plus globale* » et d'un vrai changement de cap politique, à grande échelle. Finalement, le rôle des fermes multi-activités dans cette transition ne serait-il pas « d'ouvrir la voie », en montrant justement que d'autres voies sont possibles ? Proposent-elles alors un autre modèle, que ses protagonistes jugeraient meilleur que celui en place actuellement ?

3. Des espaces d'expérimentation

On peut en effet se demander si à travers leur fonctionnement les fermes étudiées proposent un autre modèle, qui constituerait une solution aux problèmes qu'ils identifient. Si les gens qui en sont à l'origine décrivent le modèle de société actuel et semblent poursuivre un certain idéal commun, formulent-ils le souhait de voir leur modèle s'affirmer comme nouveau modèle ? Les entretiens menés permettent de comprendre la position qu'ils souhaitent occuper, le rôle qu'ils considèrent comme le leur. La plupart des personnes interrogées ont insisté sur le fait que ces lieux constituaient des « laboratoire de la transition », et qu'en aucun cas elles ne prétendaient avoir *la* solution ou être *le* modèle parfait. Benoît, éleveur de poulets, m'explique qu'il est parfaitement conscient que même l'agriculture biologique est loin d'être irréprochable par exemple, et qu'aucun système agricole n'est véritablement abouti selon lui ; l'idée est donc bien d'expérimenter, de mettre en pratique certaines théories, de tenter des choses. Conscients des potentielles imperfections de leur projet, ils utilisent à La Maladière le lieu « *comme un laboratoire, et aussi un faire valoir, en disant regardez nous on fait ça, ça ça ne marche pas, mais ça ça marche* ». Ainsi, d'autres projets plus ou moins semblables pourront se nourrir des réussites comme des échecs que le collectif a rencontrés. L'un des créateur.trices de l'Oasis de Serendip explique lors de l'entrevue que

« ce n'est pas un modèle, on n'est pas des super héros de la transition... c'est juste une expérience en cours... ».

L'ambition que portent les collectifs étudiés est donc celle de constituer des espaces d'expérimentation et de contribuer par là à une transition vers un modèle plus durable, écologiquement comme humainement, sans prétendre avoir la solution. Plus que de la modestie, leurs capacités à se remettre en question et à s'adapter sont un aspect central du projet de ces fermes. Gilles, des Petits Chapelais, m'explique que *« c'est une expérimentation permanente »* car les choses bougent au fil du temps, selon les problèmes rencontrés ou les envies de chacun.e : il faut savoir accepter que certaines choses ne fonctionnent pas, qu'il faille donc repenser certaines pratiques ou certains aspects organisationnels, et accepter que des projets ne voient jamais le jour ou que d'autres s'arrêtent parfois prématurément. Une autre personne interrogée m'explique que selon elle, une structure paysanne est justement définie par *« une évolution et une amélioration constante des pratiques »*, par une remise en question permanente. Bien qu'il le formule autrement, c'est également le point de vue de Samuel, de l'Oasis de Serendip. Comme on a pu l'évoquer, ce lieu fonctionne selon les principes de la permaculture, une démarche qui s'appuie sur l'observation du vivant : Samuel me dit que *« dans le vivant, une des constantes c'est justement que les choses ne sont jamais figées »* et il tente alors de s'en inspirer. Il m'explique que selon lui, *« si tu pars du principe que ton système, c'est quelque chose de statique, de fiable, sur lequel tu peux t'appuyer tout le temps et où il n'y aura jamais de changement, bah en fait tu vas te manger la vie »*. C'est pourquoi Samuel et les autres membres du collectif cherchent à avoir un *« pilotage dynamique »*, se remettant constamment en question. Ce caractère expérimental et cette faculté à se remettre en question semblent être érigés comme des principes fondamentaux des projets de fermes multi-activités.

Pour œuvrer à une transformation de notre société, les fermes multi-activités entendent donc constituer des espaces d'expérimentation, des sortes de laboratoire de la transition permettant de développer de nouvelles pratiques et outils. Par-là, les personnes interrogées espèrent contribuer à influencer le modèle actuellement dominant.

Les propos recueillis lors des entretiens laissent entrevoir un idéal de société poursuivi par les protagonistes de ces fermes – et constituant ainsi la justification de leur installation sur ce

modèle. Cet idéal poursuivi semble donc commun aux personnes rencontrées, qui cherchent à construire une société plus écologique, plus juste socialement, plus résiliente et épanouissante. Intrinsèquement politique, la poursuite d'un tel idéal semble se traduire par un « militantisme par le faire », une démarche qui n'entend pas constituer une injonction à adopter ou généraliser un tel modèle. S'il y a une dimension normative au sens prescriptif du terme, ce n'est pas dans l'idéal de société que ces fermes promeuvent, mais bien dans l'impératif de changement que formulent leurs initiateur.trices.

Cette deuxième partie nous a permis de mettre en évidence l'existence d'un référentiel commun dans ses dimensions cognitive et normative. Les personnes interrogées analysent de la même manière l'état du monde, et formulent alors des critiques similaires à l'égard de notre système alimentaire et de notre société. Se dessinent alors des aspirations communes quant à la forme que prendrait un modèle plus souhaitable, plus durable : une société plus écologique, plus juste socialement et plus enrichissante humainement. Les personnes avec lesquelles on a pu échanger entendent être des acteur.trices de la transition vers ce nouveau modèle, ambition qu'elles concrétisent en faisant de leurs fermes des espaces de sensibilisation et d'expérimentations. Mais alors, comment constituer de tels espaces ? Quelles pratiques sont mises en œuvre dans les fermes étudiées pour poursuivre cet idéal ? Ces moyens sont-ils similaires d'une ferme à l'autre ? Enfin, peut-on qualifier ces pratiques d'« alternatives » ?

Partie 3 – Les moyens mis en œuvre pour poursuivre cet idéal commun : des pratiques alternatives ?

Cette partie sera consacrée à la dimension instrumentale de l'éventuel référentiel commun de ces fermes multi-activités. Les cadres interprétatifs et normatifs semblent similaires, mais qu'en est-il en pratique ? Nous présenterons tout d'abord les moyens mis en œuvre par ces fermes, et nous interrogerons sur leur éventuelle homogénéité. Cette partie consistera également en une réflexion sur le caractère alternatif de ces pratiques, et donc de ces fermes.

Chapitre 1 – Les pratiques des fermes multi-activités

Nous présenterons ici la diversité des activités des fermes étudiées et la complémentarité qui peut exister entre celles-ci ; et nous attacherons à mettre en évidence leurs vertus écologiques et sociales. Il s'agira également d'interroger les modes de commercialisation choisis par les fermes ; et la façon dont sont organisées les relations entre les membres des collectifs ainsi que la façon dont ils prennent leurs décisions, de manière partagée.

Section 1 – Des activités diversifiées et complémentaires : un modèle vertueux écologiquement et socialement

C'est bien la diversité d'activités qui est au cœur du modèle que l'on étudie dans ce mémoire, une diversité pensée en fonction des convictions écologiques des acteur.trices de ces projets. Nous présenterons ici en quoi ce modèle semble plus vertueux et résilient écologiquement.

1. *Techniques agricoles vertueuses écologiquement*

La poursuite de l'idéal commun aux fermes étudiées se traduit tout d'abord par le choix de pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement. Comme on l'a évoqué précédemment, toutes les fermes visitées pratiquaient une agriculture biologique : la plupart disposait du label agriculture biologique, mais certains avaient choisi de ne pas effectuer la démarche pour obtenir cette certification. Plusieurs personnes interrogées m'expliquent en

effet qu'il est plus difficile de l'obtenir dans certaines activités, les pépinières notamment – certains n'ont aucune certification, d'autres se sont tourné vers d'autres labels comme Philipp de La Rivoire, certifié « Végétal local ». Aussi, certains semblent ne pas accorder d'importance à ces labels ou « marques » : pour eux.elles, cela ne serait pas nécessaire, l'essentiel étant qu'ils pratiquent une agriculture biologique dans les faits, que leur clientèle le sache d'une autre manière, et qu'une confiance s'installe.

Mais alors, qu'est-ce qu'une agriculture respectueuse de l'environnement, en pratique ? Lors des entretiens, différents « courants » ou modes de production agricole sont évoqués. Les fermes étudiées fonctionnent selon les principes de l'agroécologie²³, de la permaculture²⁴ de la biodynamie ou encore de l'agroforesterie²⁵. Mais ce ne sont pas des modes de production hermétiques les uns des autres, tous ont pour objectif de pratiquer une agriculture vertueuse écologiquement et il existe des similarités dans les « grands principes » de ces courants ou ensemble de techniques. Ainsi, certaines personnes interrogées évoquent plusieurs de ces termes au cours des entretiens, et certains modèles rencontrés tentent une sorte de synthèse entre tout ce qui peut exister en matière de pratiques écologiques. Samuel, de l'Oasis de Serendip, m'explique qu'ils fonctionnent selon les principes de la permaculture, principes qui l'amènerait en fait à pratiquer l'agroforesterie, puisque le collectif met les arbres au cœur de son système agricole – la structure travaille est d'ailleurs régulièrement en lien avec l'association drômoise d'agroforesterie (l'ADAF). L'un des initiateurs du centre La Rivoire évoque également des principes et techniques issus de la permaculture mais aussi de l'agroécologie : le « nom complet » de la structure qui apparaît sur leur site internet est d'ailleurs « Centre agroécologique de La Rivoire ».

²³ « L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités des écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles. » selon le site du ministère de l'agriculture.

²⁴ La permaculture utilise la pensée systémique pour « élaborer en toute conscience des paysages qui imitent les schémas et les relations observés dans la nature et fournissent en abondance nourriture, fibres et énergie afin de subvenir aux besoins locaux » selon la définition de David Holmgren provenant de son ouvrage « Permaculture. Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable » (2002).

²⁵ Mode d'exploitation agricole qui associe les arbres et arbustes à des cultures et/ou à de l'élevage.

Si les principes et techniques agricoles écologiques se déclinent dans divers courants et terminologies – évoqués lors des entretiens –, on peut identifier des traits-communs dans les modèles des différentes fermes que nous avons visitées. Le premier principe commun à toutes les fermes est la non-utilisation de produits phytosanitaires, et de manière générale la limitation des quantités d'intrants pour préserver la qualité des sols – même ceux autorisés dans le cahier des charges de l'agriculture biologique. Les agriculteur.trices rencontré.es tentent également de travailler le sol le moins possible, voire pas du tout, et ne jamais le laisser nu autrement dit d'avoir une couverture constante y compris sur les parcelles « au repos » sur lesquelles ils vont semer des engrais verts – pratique illustrée dans la figure 12. D'autres techniques sont utilisées, comme par exemple les associations de culture.



Figure 12 : Photographie d'une parcelle couverte par un engrais vert - Ferme Biotaupes

Crédits : Yolenn Flaux

Mais en plus d'une volonté de ne pas avoir d'effets néfastes sur l'environnement, il y a celle d'avoir – de tenter en tout cas – d'avoir un impact positif, en cherchant à restaurer la biodiversité sur le lieu par exemple : un objectif d'intérêt général, mais leur permettant aussi une meilleure qualité de leur terre, donc de meilleurs produits et de bons rendements. Plusieurs personnes interrogées m'ont expliqué leur démarche concrète pour restaurer cette biodiversité. Lorsqu'il m'explique en quoi il respecte le sol et cherche un maximum de biodiversité, Alex – de la Ferme des Compagnons – me dit « *on a tous envie de mettre plus de haies, de mettre des fruitiers et de valoriser quoi* ». La plantation d'arbres constitue un aspect majeur du projet de l'Oasis de Serendip depuis le départ, et l'objectif est de parvenir à ce que 80% de l'espace disponible sur le lieu soit forestier. En matière de biodiversité, le modèle agricole de La Rivoire et toute l'organisation des espaces du lieu sont pensés pour favoriser le retour de la biodiversité, « *lui laisser de la place* » me dit Guillaume : le collectif tente notamment de délimiter différents espaces sur leurs 57 hectares de terres selon une technique d'aménagement de l'espace en permaculture, le zonage. Il s'agit d'imaginer cinq zones ou niveaux différent.es, l'espace 0 étant l'habitation et le 5 celui le plus « sauvage »,

celui où l'humain ne se rend peu voire jamais : l'infographie ci-dessous présente ces différents niveaux (figure 13).

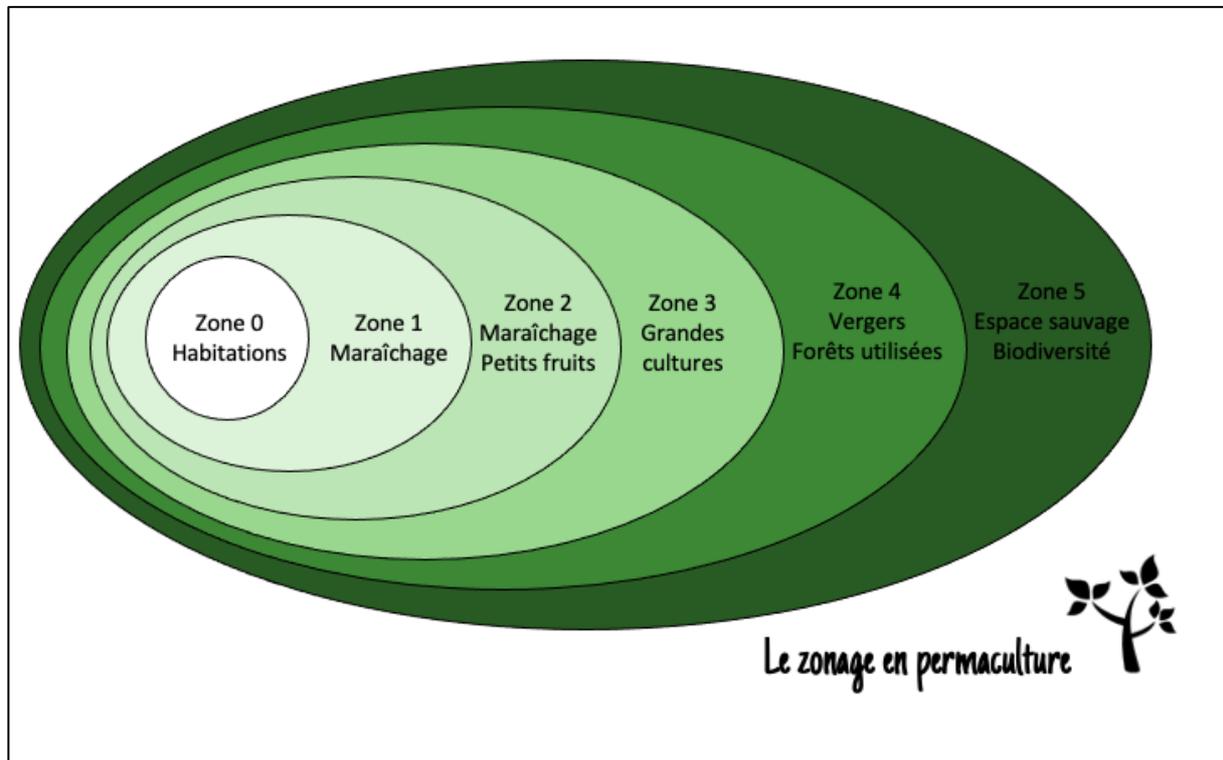


Figure 13 : La technique du zonage expliqué par Guillaume, coordinateur du centre La Rivoire

Source : Infographie réalisée par Lucile Bonnel à partir de l'entretien

Les techniques agricoles mises en œuvre dans les fermes étudiées – diverses mais visant de même objectifs – ne sont pas présentées par les personnes rencontrées comme étant parfaites, irréprochables : elles m'expliquent que c'est une expérimentation permanente, certaines choses fonctionnent – à court, moyen ou long terme –, d'autres pas, et il faut alors essayer autre chose, réagir en fonction de, savoir se remettre en question et évoluer. Mais l'enquête nous a permis de comprendre que la mise en œuvre d'un modèle agricole écologiquement vertueux ne passe pas uniquement des techniques de culture ou d'aménagement : des expérimentations sont menées sur d'autres aspects du système agricole et c'est l'ensemble du projet qui est pensé dans une dynamique de respect de la terre, dans une recherche d'un modèle de ferme résilient écologiquement.

2. Diversification, complémentarité entre les activités et résilience

Comme on l'a rapidement évoqué, les entretiens nous ont permis de constater des dynamiques d'expérimentation sur des aspects comme la gestion de l'eau, la production d'énergies renouvelables ou encore la diminution de la quantité de déchets produits. Plusieurs fermes rencontrées – comme Les Petits Chapelais ou les Amanins – ont cherché à investir et expérimenter la production d'électricité via les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques essentiellement) ; une production d'énergie ne rendant pas véritablement autonomes ces lieux, puisque l'électricité produite est rachetée et envoyée dans le réseau classique. Pour évoquer un autre domaine d'expérimentation, on peut mentionner que les actrices de l'Oasis de Serendip m'ont expliqué beaucoup travailler sur la ressource en eau « *selon des principes de gestion holistiques de l'eau en quelque sorte* » me dit Samuel, afin de créer un système qui soit le plus résilient possible sans avoir besoin – ou peu – d'utiliser l'eau d'irrigation. Le collectif a mis en place un système de phytoépuration²⁶, qui permet de dépolluer l'eau, l'air mais aussi le sol. Le centre des Amanins ont mis en place le même système de traitement des eaux. Tous les bâtiments – y compris les nombreux logements accueillant vacanciers, élèves ou stagiaires – sont équipés de toilettes sèche à séparateur : la matière fécale est compostée, et l'urine ainsi que tous les liquides (eau des douches, de la cuisine etc.) sont traitées via la phytoépuration. Il y a donc une démarche de « recyclage », une (ré)utilisation de toutes les ressources à disposition qui s'avère être bénéfique pour l'environnement, et la mise en place de techniques relativement peu connues, en matière de chauffage notamment.

Ces expérimentations et les bienfaits écologiques qui leur sont liés sont notamment permises par la diversification des activités dans les fermes étudiées et la recherche de complémentarité entre celles-ci, qui constitue la principale caractéristique du modèle étudié, donc de notre objet de recherche. Afin de poursuivre leur idéal, les actrices de ces projets ont choisi de rassembler sur un même lieu plusieurs activités, agricoles ou non, ce qui implique

²⁶ L'encyclopédie collaborative Wikipédia définit la phytoépuration comme étant, au sens large, l'épuration par les plantes. Celles-ci peuvent contribuer à épurer ou à dépolluer les trois grands milieux que sont l'air, les sols et l'eau.

assez logiquement que plusieurs personnes soient impliquées. En se diversifiant, ils cherchent à avoir un impact positif sur l'environnement, à mettre en avant ces pratiques vertueuses, un modèle efficace et résilient ; tout en innovant à d'autres niveaux, niveaux qui ne sont pas forcément directement liés aux préoccupations écologiques mais à leurs aspirations à une évolution de la société dans son ensemble – pratiques innovantes que nous aborderons plus tard. Certaines personnes engagées dans ces fermes expriment leur volonté, dès le départ, de s'installer sur un modèle de polyculture-élevage, un modèle diversifié « traditionnel » ; quand d'autres ont rejoint de tels projets sans l'avoir prévu à l'origine. Pour rendre compte de la diversité d'activités que l'on peut trouver dans ces lieux, nous avons sélectionné deux exemples de fermes particulièrement significatifs sur cet aspect dont les différentes activités sont représentées dans les figures 14 et 15 ci-dessous.

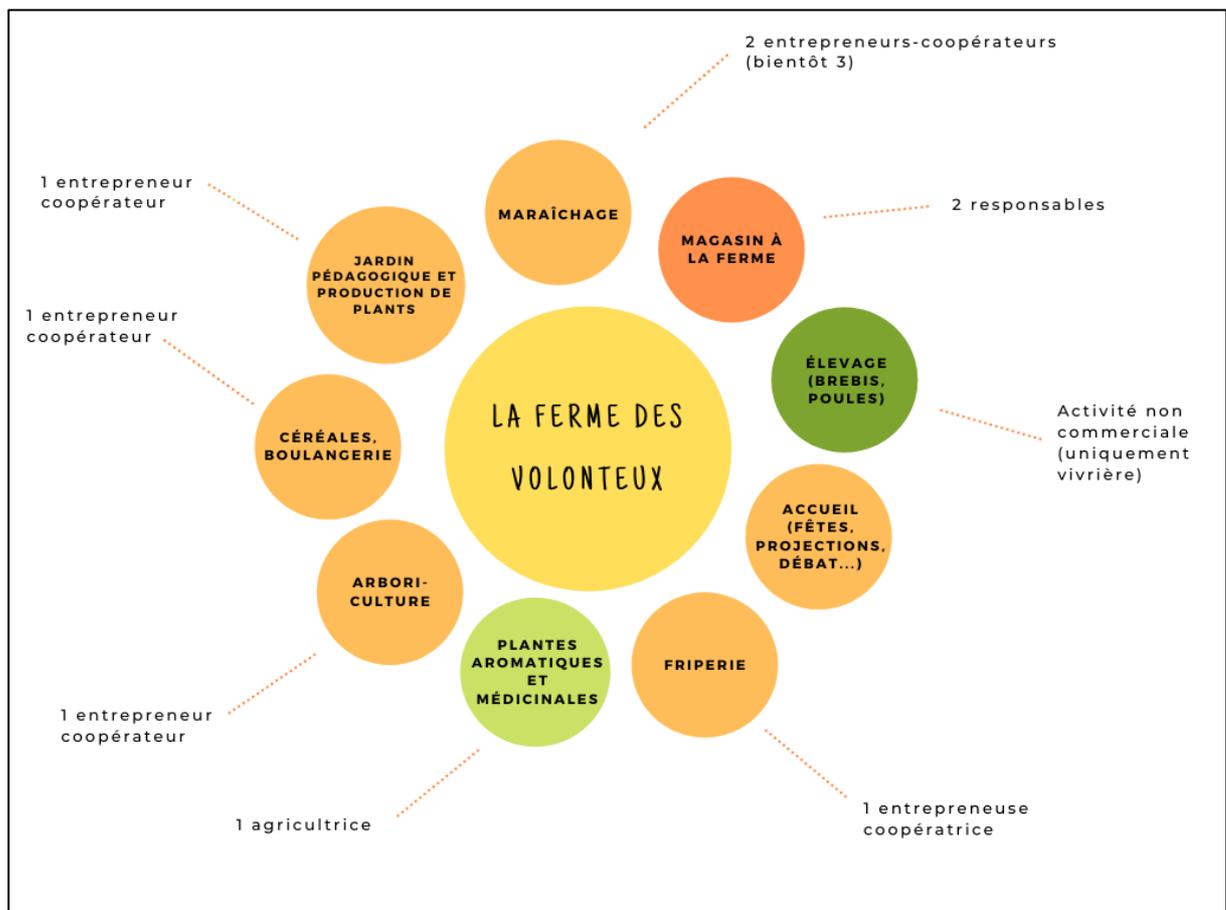


Figure 14 : Les activités de la Ferme des Volonteux, située à Beaumont-lès-Valence

Source : Infographie réalisée par Lucile Bonnel à partir des entretiens menés

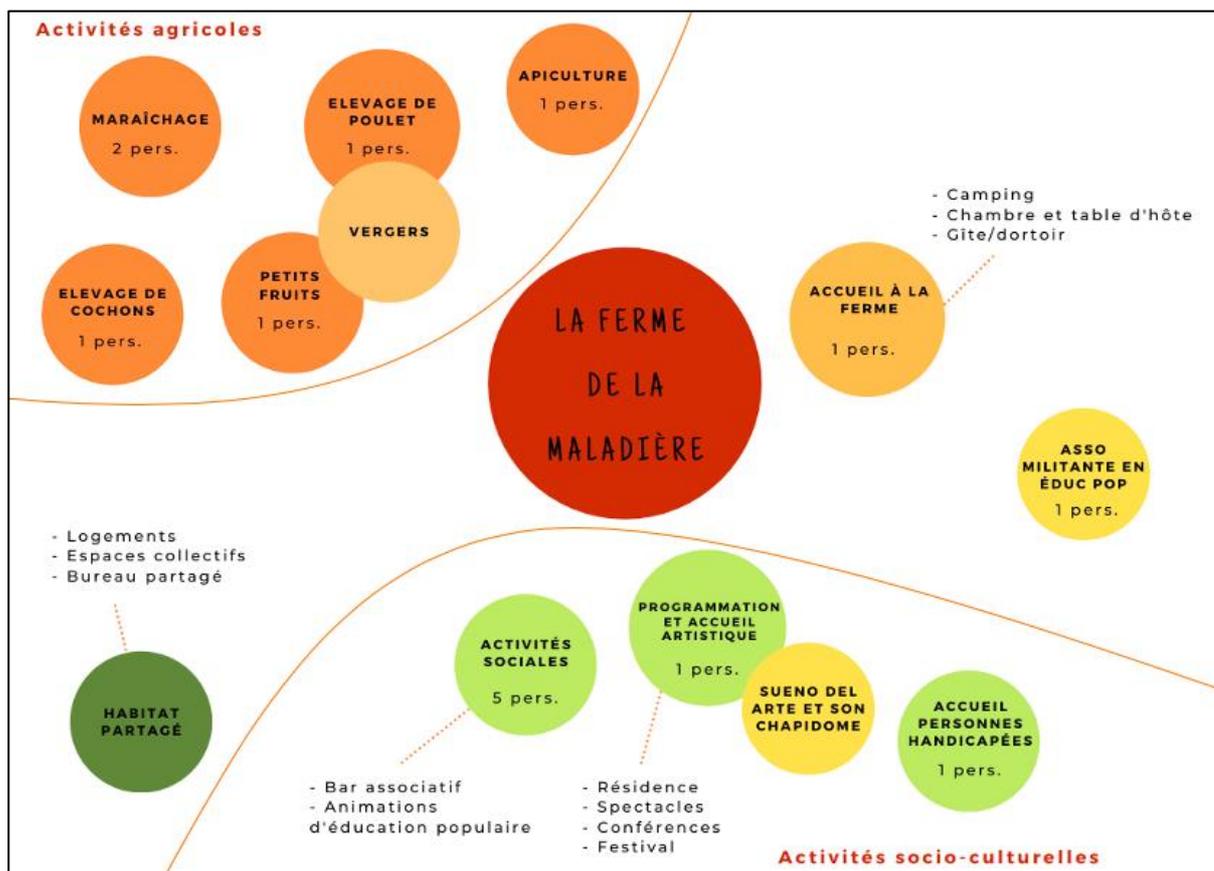


Figure 15 : Les activités de La Maladière, située à Saint Denis sur Croise

Source : Infographie réalisée par Lucile Bonnel à partir des entretiens menés

L'enquête nous a permis de constater qu'il ne s'agissait pas seulement d'une juxtaposition d'activités qui ne seraient liées que par le partage du lieu. En effet, les personnes interrogées nous ont expliqué s'inspirer des « fermes d'antan » : Rémy – des Volontoux – me raconte avoir voulu recréer le cercle vertueux qui existait dans les fermes il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans et où la plupart des activités étaient complémentaires. Il m'explique que « *si l'on faisait de la boulangerie, ce n'était pas juste pour faire du pain, mais aussi produire de la paille qui sert pour les brebis, tout comme les céréales, et ces brebis servaient à amender la terre, le pied des arbres, et ainsi de suite.* » et c'est cette dynamique qu'ils entendent reproduire. C'est également un des buts poursuivis par le collectif de La Rivoire, qui reproduit donc cette combinaison de plusieurs activités, mais à une échelle plus importante puisqu'il y a plus de terrain, de personnes impliquées et donc plus d'activités mises en œuvre m'explique Guillaume. Pour mieux comprendre, nous allons décrire et illustrer cette recherche de

complémentarité entre les activités, qui s'avère être une caractéristique centrale et commune à toutes les fermes rencontrées.

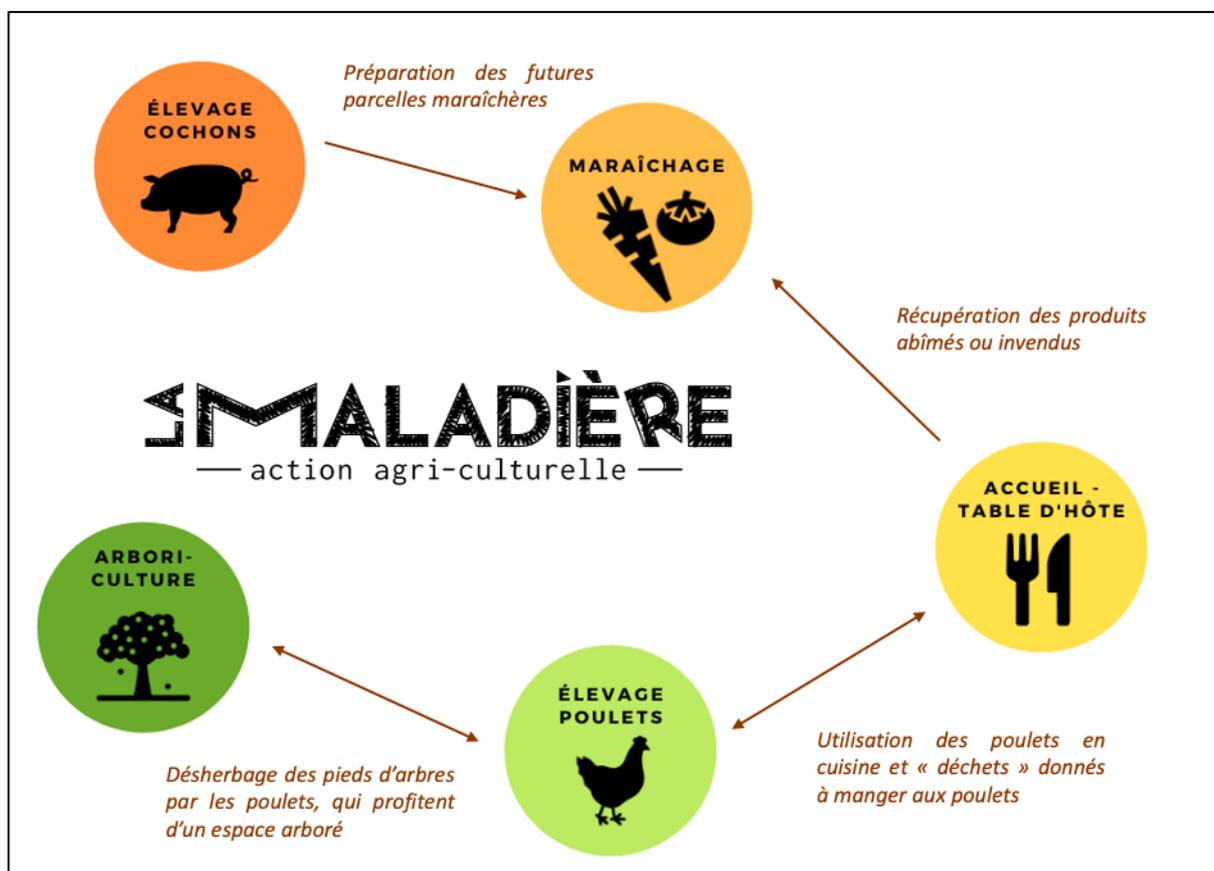


Figure 16 : Illustration de la complémentarité d'activités à La Maladière

Source : Infographie réalisée par Lucile Bonnel à partir de l'entretien

La figure 16 permet de saisir les avantages mutuels que peuvent s'apporter deux activités si elles cohabitent en un seul lieu, à travers l'exemple de La Maladière. Là-bas, les cochons travaillent le sol et l'amendent et préparent ainsi des parcelles maraîchères ; tandis que les poules permettent de désherber le pied des arbres du verger et d'aérer légèrement le sol. L'activité table d'hôtes permet de transformer les fruits et légumes de la ferme qui sont abîmés ou non-vendus, et on peut imaginer que les restes et déchets de la cuisine peuvent être utilisés pour nourrir les poules. Dans la même logique, les membres de la structure Les Gens Sérieux utilisent les résidus issus de la production de bière – les drèches – pour nourrir les cochons qu'ils élèvent. Autre exemple parlant : la production de céréales dans l'optique de produire farine et pain.

L'association de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'une diversité d'activités complémentaires contribue en fait à une plus grande résilience écologique de ces lieux, ce qui constitue un élément ou moyen permettant de poursuivre leur idéal et donc un des objectifs des fermes étudiées. Pierrick, de la Ferme en Cavale, m'explique que leurs terres sont « *vivantes* » et fertiles, et donc plus à même de résister, de s'adapter aux modifications du climat, aux divers aléas climatiques qui leur sont liés. Les pratiques mises en œuvre par les protagonistes de ces fermes font écho aux voies de résilience qui sont énumérées par les auteurs de l'ouvrage *Vers la résilience alimentaire* de l'association Les Greniers d'Abondance – pistes d'action que l'on a déjà évoquées et qui sont représentées dans l'annexe 5. Dans les pratiques que l'on vient de décrire, on retrouve bien une recherche de plus d'autonomie technique des fermes, une volonté de diversifier les variétés cultivées, une réflexion concernant la gestion de l'eau, des techniques agroécologiques et leur promotion ainsi qu'une volonté de recycler, de chercher la complémentarité dans leur modèle. Mais cette recherche de résilience ne se fait pas qu'à l'échelle d'une ferme expérimentant seulement pour elle-même.

3. Une démarche « pédagogique » et d'expérimentation collective

En effet, nous avons vu précédemment que la quête de résilience des acteur.trices de ces fermes se pensait à l'échelle du territoire, ce qui implique une importante ouverture vers l'extérieur. Pour faire évoluer le modèle agricole et engager une transition socioécologique de notre société, les fermes étudiées sont dans des dynamiques de transmission, de mutualisation des connaissances et des retours d'expérience, tout en sensibilisant des publics variés aux problématiques environnementales et à leurs pratiques. On peut tout d'abord évoquer les activités de transmission – des techniques, savoirs et récits – s'adressant plutôt aux personnes liées au milieu agricole professionnel ou à des passionné.es. Certaines fermes visitées comportent en effet une dimension transmission, qui se traduit par l'organisation de formations professionnelles, de séminaires ou par l'accueil de stagiaires suivant une formation agricole par exemple. Le centre agroécologique La Rivoire propose par exemple une formation professionnelle arboricole et des stages de de permaculture – reconnexion à la nature ; les Amanins des stages pour « créer son éco-projet » ou des formations aux pratiques d'intelligence collective. L'Oasis de Serendip organise également des stages et formations, et

reçoit régulièrement des entreprises, des associations ou des chambres d'agriculture curieuses de découvrir de tels lieux et méthodes.

Outre cette dimension formation-transmission, les personnes interrogées souhaitent s'inscrire dans une dynamique d'échanges, de mutualisation des connaissances avec d'autres agriculteur.trices et acteur.trices du monde agricole. À une échelle locale, les producteur.trices en agriculture biologique se connaissent et entretiennent différents liens, chaque rencontre pouvant constituer un temps d'échanges sur leurs aspirations, leurs techniques etc. voire d'envisager des projets communs. Certaines fermes s'engagent également à l'échelle du territoire avec différents types d'acteur.trices pour réfléchir de manière commune à la transition écologique d'une zone géographique donnée : c'est par exemple le cas de l'Oasis de Serendip, dont les membres sont très impliqués dans la démarche de l'association Biovallée²⁷ de la Drôme, qui consiste en une réflexion collective et une coopération pour construire la résilience de ce territoire, dans le domaine alimentaire ou énergétique par exemple). Samuel me dit lors de l'entretien : « *les gens qui l'évoquent pensent souvent autonomie comme le fait de pouvoir faire tout soi-même, alors qu'en fait un des principes de la permaculture, c'est de trouver la bonne échelle pour faire les choses* » et c'est pourquoi l'Oasis est administratrice de l'association Biovallée, afin de travailler sur les questions d'autonomie alimentaire et énergétique à l'échelle du territoire.

Mais pour participer activement à une transition écologique à grande échelle, l'Oasis de Serendip – comme d'autres fermes rencontrées – a développé des liens avec des structures régionales, nationales mais aussi internationales relevant souvent de la recherche. Cette ferme travaille par exemple avec l'Association Drômoise d'Agroforesterie (accueil de formations, échanges de pratiques, participation commune à des études scientifiques), mais aussi avec l'association Brin de Paille, le réseau national des Oasis ou encore des

²⁷ L'association Biovallée « a pour mission de promouvoir et développer la culture de préservation de notre environnement, du respect de nos terres et de nos paysages, ainsi que les valeurs de solidarité, de coopération et de respect mutuel » selon leur site internet. Son territoire d'action correspond à celui de trois communautés de communes du département de la Drôme.

établissements de recherche comme l'INRA ou Supagro Montpellier. À une échelle plus large encore, il est arrivé à l'Oasis de Serendip d'être en contact avec des organisations non gouvernementales internationales sur les questions de gestion de l'eau et de pratiques agricoles innovantes et résilientes. La Ferme des Volontoux a noué des partenariats similaires, en participant à différents projets avec l'Université de Grenoble ou l'IUT de Valence par exemple.

Les éléments que l'on vient d'évoquer permettent de comprendre la dimension active de ces fermes dans la transition, par le biais de l'expérimentation collective et de projets de recherche : activités qui concernent les agriculteur.trices et autres maillons plutôt « professionnels » du système alimentaire. L'enquête de terrain a également montré que ces fermes s'engageaient dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de la sensibilisation à de nouvelles pratiques, auprès de publics divers. Plusieurs lieux sur lesquels on s'est rendu disposent en effet d'un jardin pédagogique servant de support pour des animations auprès d'élèves de primaire, de manière régulière ou lors de classes vertes par exemple – c'est le cas de La Maladière, de la ferme des Volontoux ou encore des Amanins. Cette dernière structure a même fait de cet axe sensibilisation-formation l'aspect central de son projet : ils accueillent également des adultes et familles dans le cadre de séjour vacances, et leur permettent ainsi une sorte de parenthèse à la campagne qui les reconnecte à la nature et les sensibilise aux questions de transition vers plus de durabilité. Dans la même logique, de nombreuses fermes ouvrent leurs portes au public, afin de leur faire découvrir le lieu, leurs produits, leurs façons de faire, et plus globalement pour créer du lien social sur le territoire. Certaines organisent régulièrement des visites de la ferme, permettant de présenter le projet, ses valeurs et principes (la Ferme des Volontoux par exemple) ; découverte qui peut également se faire lors d'événements festifs de type portes ouvertes (organisé une fois par an par plusieurs fermes²⁸ - dont un exemple de programme se trouve en figure 17) ; ou bien via des discussions improvisées au moment où les consommateur.trices se rendent dans le magasin ou marché du lieu pour leurs achats.

²⁸ Biotaupes, Les Amanins, l'Oasis de Serendip ou encore les Volontoux.

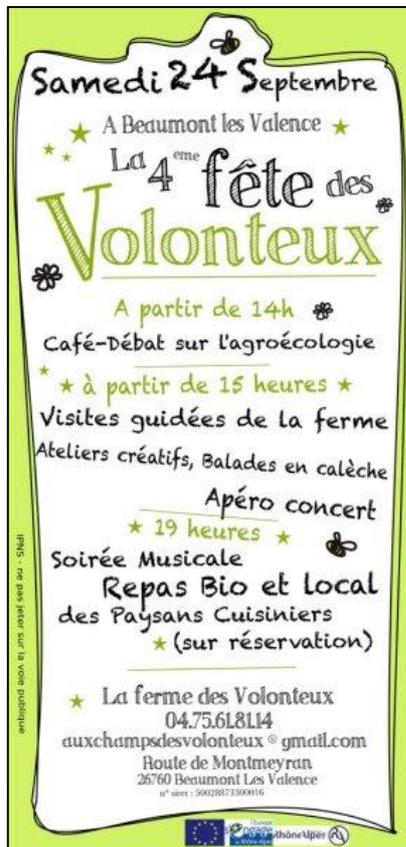


Figure 17 : Affiche de la fête des Volontoux

Mais pour aller encore plus loin dans leur démarche de sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement ou à notre système alimentaire, certains collectifs que l'on a rencontrés organisaient régulièrement des projections-débats, des ateliers d'échanges et de réflexions autour de la transition ou encore des représentations engagées d'art vivant (théâtre ou cirque par exemple). Le fait que les lieux étudiés soient pensés en respiration avec l'extérieur semble constituer une autre grande caractéristique commune à ces fermes, une démarche ayant vocation à sensibiliser le plus grand nombre de personnes à l'écologie et à ce modèle diversifié collectif et constituant finalement un moyen de poursuivre leur idéal.

Les fermes multi-activités semblent donc vouloir construire un futur plus durable, ce qui passe par des modes de production de notre nourriture plus respectueux de l'environnement et juste socialement. Mais on l'a vu, les aspirations en matière de transition ne concernent

pas uniquement le modèle agricole, mais bien le système alimentaire dans son ensemble. Pour cela, les initiateur.trices des fermes multi-activités adoptent aussi des pratiques alternatives en termes de commercialisation et de rapport au marché, et cherchent à être résilient économiquement.

Section 2 – Rapport au marché et résilience économique des fermes étudiées

Il s'agira ici d'identifier les circuits de commercialisation choisis par ces fermes, et les justifications que les personnes interrogées évoquent. Mais nous essayerons également de comprendre le rapport au marché que peuvent entretenir ces personnes, et les différentes formes d'échanges qu'elles pratiquent. Nous verrons que les choix qu'ils effectuent et leurs pratiques sont vecteur.trices d'une plus grande résilience économique.

1. *Circuits de commercialisation et économie locale*

Nous avons cherché à identifier au cours de l'enquête les différents modèles économiques choisis par les fermes étudiées, et notamment les différents canaux de vente leur permettant d'écouler leur production agricole. On s'est en effet demandé si ces derniers semblaient cohérents par rapport à la volonté des personnes interrogées de faire évoluer notre système alimentaire, et si elles choisissaient ainsi de s'insérer dans des circuits de commercialisation dit alternatifs. Par circuits alternatifs, on entend ici la vente en directe et le recours à des circuits courts de proximité, qui impliquent au maximum un intermédiaire entre producteur.trice et consommateur.trice et une restriction de la distance de transport – cela inclut donc la vente lors de marchés, via des magasins de producteurs ou des épiceries biologiques type Biocoop, ou encore via des systèmes de paniers. Les projets de création ou de soutien aux circuits courts cherchent en général à renouer les liens entre agriculteur.trices et consommateur.trices. Le circuit de commercialisation « classique » correspondant alors aux circuits longs, à la vente à des grandes et moyennes surfaces ou à des entreprises de l'agroalimentaire par exemple. Les entretiens menés auprès des collectifs en multi-activités nous ont donc permis de réaliser une synthèse sous forme de tableau des principaux canaux de vente utilisés par les fermes étudiées pour écouler les productions agricoles ou artisanales – que vous trouverez ci-dessous (tableau 3).

	Vente directe	Marchés	Magasins de producteurs	Paniers AMAP	Épiceries biologiques	Circuit « classique »	Autres ²⁹
La ferme des Volonteux	x	x		x	x		
Les Amanins	x						
L'Oasis de Serendip							
Ferme des Compagnons	x	x	x	x	x		x
Les Gens Sérieux	x		x		x		
Ferme de la Maladière	x			x	x		
La Rivoire	x	x		x			
Les Petits Chapelais	x					x	
Biotaupes	x	x		x	x		x
La ferme en cavale			x				
Le village de la Vergne	x		x	x			
La Pampa - Marais Sage	x				x		x

Tableau 3 : Les différents canaux de vente des fermes rencontrées

Source : Tableau réalisé par Lucile Bonnel sur la base des entretiens et sites internet des fermes

²⁹ D'autres moyens de vente ont pu être observés, notamment de la vente en ligne via leur propre site internet ou bien la vente à des collectivités pour approvisionner les cantines scolaires par exemple.

Nous avons donc pu noter que de nombreuses fermes ont fait le choix de vendre une partie de leur production à la ferme directement : c'était le cas de neuf des fermes étudiées. Cette vente en directe prend souvent la forme de magasins à la ferme, certains vendant uniquement les produits de la ferme (comme celui de la Ferme des Compagnons ou celui de Biotaupes) et d'autres proposant aussi des produits d'agriculteur.trices ou artisan.es voisin.es (comme le magasin des Petits Chapelais ou celui du Village de la Vergne). Le magasin de la Ferme des Volonteux (figure 18) propose lui les produits issus de la ferme, ceux de producteur.trices locaux, et une gamme de produits d'épicerie biologique : le collectif a cherché à proposer un très large ensemble de produits, pour que leurs clients puissent faire l'ensemble de leurs courses – ou presque – aux Volonteux.



Figure 18 : Épicerie des Volonteux

Source : Photographie provenant du site internet de la Ferme des Volonteux

La vente en directe dans les fermes rencontrées prend également prendre la forme de marchés, qui sont organisés une fois par semaine par exemple, à la ferme directement. Les autres circuits de commercialisation souvent investis sont les marchés classiques, les épicerie biologiques et la vente via des systèmes de paniers (AMAP). Certaines fermes sont également membres de réseaux paysans et vendent ainsi toute ou partie de leur production dans des magasins de producteurs : c'est par exemple le cas de La Ferme en Cavale, dont les membres

sont très investis dans le groupement d'intérêt économique Brin d'Herbe³⁰. Nous n'avons rencontré au cours de l'enquête qu'une seule ferme commercialisant une part de sa production en circuit long : la production laitière des Petits Chapelais. Si Gilles maintient cette vente dans un circuit classique, c'est pour des raisons « *pratiques et financières* », et cela n'empêche pas la ferme de disposer d'un point de vente et de chercher à vendre d'autres produits dans des circuits alternatifs (dont une partie du lait produit, vendue en direct à des fromagers).

Il est utile de préciser que les façons dont les fermes s'organisent ne sont pas complètement homogènes : les degrés de mutualisation en matière de commercialisation varient d'un lieu à un autre. À la Ferme des Volonteux, tout est mutualisé – les produits sont vendus au même endroit, les recettes sont mises en commun et redistribuées ensuite de manière égalitaire – alors que des magasins comme celui des Petits Chapelais ou de la Ferme des Compagnons mutualisent le point de vente mais chaque production est vendue de manière indépendante. En dehors de ces points de vente collectifs, les activités sont souvent libres de choisir leur modèle économique : à Biotapes par exemple, les activités et donc les productions ne sont pas rassemblées sous un même nom, produits qui sont vendus dans des circuits et zones différentes – marchés en ville ou en campagne, réseaux de biocoop différents, système de paniers pour certains et pas pour d'autres etc. Cette diversité de canaux de vente possibles est expliquée en partie par la situation géographique des fermes étudiées. Celles-ci se situaient en effet souvent dans zones plutôt rurales, mais rarement éloignées d'une grande ville : leur clientèle s'en trouve élargie, composée de ruraux comme d'urbains. On peut également mentionner l'existence de vente entre producteur.trices : les brasseurs des Gens Sérieux achètent par exemple des piments et des courges à des maraîchers « *du coin* » qui sont utilisés pour brasser certaines de leurs bières.

Outre la vente de leurs produits, avoir recours à ce type de circuits de commercialisation permet aux fermes étudiées de tisser des liens avec de nombreux.ses acteur.trices du

³⁰ Un GIE qui existe depuis 1992 et qui rassemble environ vingt paysans vendant ensemble leurs produits dans deux magasins Brin d'Herbe.

territoire, notamment des structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire. Par-là, ils contribuent également à faire vivre et à soutenir l'économie locale, et s'insèrent dans des dynamiques territoriales. Alexis, de Biotaupes, m'explique que le collectif cherche à « *s'ancrer le plus possible sur le territoire* », et pas uniquement par la vente locale. Lorsqu'un de leur bâtiment a brûlé et a dû être reconstruit, les membres de Biotaupes ont insisté auprès de leur assurance pour faire appel à des artisans locaux et soutenir ainsi l'économie du territoire. C'est également la démarche des entrepreneur.euses de la Ferme des Volonteux, qui lorsqu'ils organisent des événements culturels ou festifs font appel à des entreprises locales pour la sonorisation, le débit de boissons etc. Les trois associés des Gens Sérieux avaient entrepris un projet de coopérative avec d'autres éleveur.euses afin de créer un laboratoire collectif de transformation de viandes, qui n'a pas pu se faire finalement mais qui illustre l'état d'esprit général des fermes rencontrées : créer, faire ensemble, tisser des liens avec le territoire. Mais, le fait de s'insérer dans de tels circuits traduit-il une certaine façon d'envisager les échanges et le marché ?

2. Rapport au marché et autres formes d'échanges

Comme on l'a vu dans la deuxième partie de ce mémoire, il semble que les collectifs rencontrés aspirent à une transition de notre modèle de société dans son ensemble, incluant un changement de modèle économique. Plusieurs personnes interrogées dénoncent les effets néfastes de celui-ci, et certaines – comme Jérôme ou Pierrick – se définissent à titre personnel comme anticapitaliste ou bien anarchiste. En pratique, nous avons vu que les productions des fermes étudiées sont quasi exclusivement commercialisées dans des circuits alternatifs locaux. Mais ce ne sont pas les seuls éléments qui traduisent un rapport particulier au marché, à l'argent et des principes différents de ceux du modèle capitaliste. Tous les collectifs interrogés semblent rejeter l'idée d'accumulation de profit : ils restent pragmatiques et cherchent à rendre leur lieu viable économiquement, mais dans l'optique d'exister, de faire vivre le projet et de l'enrichir autrement. Plusieurs personnes interrogées m'ont par exemple donné le montant de leur salaire – souvent l'équivalent d'un SMIC –, en précisant que ça leur suffisait amplement. Nicolas, qui travaille au centre des Amanins, m'explique qu'ils pourraient s'en sortir mieux sur le plan économique – la structure permettrait en soi de rapporter plus d'argent –, mais qu'ils ont fait des choix politiques en s'engageant dans des activités peu

rémunératrices (comme l'accueil de classes découvertes par exemple). Il semble que ce désintérêt à l'égard des concepts de profit ou de richesse soit une caractéristique commune à toutes les fermes rencontrées. Certaines fermes ont adopté des principes particulièrement pertinents pour illustrer cet autre rapport à l'économie : à la Ferme des Volonteux et au Centre des Amanins, toutes les personnes travaillant sur le lieu reçoivent le même salaire qui s'élève à environ 1200€ par mois, – soit à peu près l'équivalent du SMIC – quelle que soit leur travail au sein de la structure. Nicolas des Amanins m'explique pendant l'entretien que « *t'es payé pareil que tu sois éleveur, maraîcher ou responsable financier, c'est un vrai engagement politique, auquel on croit, sur lequel on veut pas lâcher* ». On peut évoquer d'autres exemples : le fait que certaines activités pédagogiques ou culturelles de ces fermes soient à prix libre, pour qu'elles soient le plus accessible possible ou encore le fait que certains projets ou activités d'une ferme soient parfois organisés bénévolement – comme le « Poule Up Festival » de La Maladière ou l'accueil des Éclaireur.euses de France par la Ferme en Cavale par exemple.

Mais cet autre rapport au marché se traduit également par le fait de pratiquer d'autres formes d'échanges, et de s'insérer dans des dynamiques non marchandes. On peut tout d'abord mentionner la pratique du troc par certaines personnes que nous avons rencontré : Alexis, de Biotaupes, réalise en effet des échanges sous cette forme avec des artisans, il échange par exemple des plants de légumes contre des boîtes pour ranger ses graines et m'explique qu'il est « *vachement dans cette économie là aussi* ». Ensuite, les fermes rencontrées entretiennent des relations avec celles qui se trouvent à proximité. En plus de mutualiser le matériel au sein de leur ferme, les personnes interrogées m'expliquent qu'ils sont en lien avec les producteur.trices des alentours et qu'ils se prêtent gratuitement du matériel – un tracteur par exemple – ou des semences. Mais cela leur arrive aussi parfois d'échanger des « coups de main » sans aucune contrepartie dans certaines fermes, et parfois via une unité de valeur particulière : une des personnes travaillant à La Salamandre m'explique qu'ils échangent en fait du temps ; si elle aide un voisin à débroussailler pendant trois heures, elle pourra ensuite se permettre à son tour de lui demander environ trois heures de son temps pour n'importe quelle activité. Ils leur arrivent aussi d'échanger connaissances et conseils techniques. On s'aperçoit ici de l'insertion de ces lieux dans des dynamiques non marchandes,

des dynamiques d'entraide entre agriculteur.trices ; Alexis me dit d'ailleurs en entretien « *notre monde, c'est de l'entraide* ».

Nous avons pu découvrir lors de l'enquête un partenariat original qu'il nous paraît intéressant d'expliquer ici, et qui consiste en fait en une mise en commun de terre entre deux fermes voisines. La Ferme en Cavale et la ferme Grain de Sol ont en effet décidé d'associer – de manière totalement informelle – une partie de leurs terres (dix hectares chacun) pour faire une seule et même rotation, afin qu'elle soit la plus cohérente possible. Ce genre d'initiative semble se penser en dehors de toute logique économique, mais plutôt sur une logique de « *bon sens* » ou d'efficacité écologique. On retrouve cette part d'informel dans d'autres pratiques des fermes multi-activités, par exemple dans celle qui consiste à prêter des espaces gratuitement. Pierrick et Lucie de la Ferme en Cavale accueillent en effet sur leur lieu deux associations sans contrepartie financière, tout comme ils ont mis à disposition des terres à un collectif de colocations rennaises et au réseau de ravitaillement des luttés, afin qu'ils puissent cultiver des légumes sans avoir à payer cet espace. Les deux initiateur.trices de cette ferme proposent également des animations gratuites – donc du temps de travail bénévole – à certains réseaux associatifs. Enfin, on peut citer l'accueil gratuit de formations ou de stages sur certaines fermes, c'est le cas aux Petits Chapelais et aux Volontoux par exemple. Tout comme le don de certaines denrées à des réseaux associatifs, ces exemples illustrent la volonté des fermes multi-activités de s'inscrire dans des dynamiques de solidarité, et de s'extraire d'un raisonnement uniquement marchand.

3. Une plus grande résilience économique

Cette possibilité d'articuler activités marchandes et non marchandes est notamment permise par la diversification des fermes étudiées et donc de leurs sources de revenus. Dans certains modèles économiques, toutes les activités n'ont en effet pas vocation à être rentables ou même viables économiquement : c'est le cas à l'Oasis de Serendip, à La Maladière et à la Ferme en Cavale, ce qui leur permet d'inclure à leurs projets une dimension sociale et solidaire (partenariats associatifs, événements festifs) voire militante (via certain.es événements ou formations). Cependant, la diversité d'activités dans les fermes rencontrées est pensée de façon à ce que toutes soient viables, ce qui permet de gagner en flexibilité et en résilience. C'est ce que m'explique Pierrick de la Ferme en Cavale par exemple : lors de la crise sanitaire

de cette année 2020, leurs activités d'accueil et d'animation se sont retrouvées complètement à l'arrêt, et c'est alors le volet poules pondeuses qui a pris le relais et qui a permis la survie du lieu. Il me dit que « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* » permet une plus grande sécurité en cas d'imprévu. Même en dehors d'un contexte de crise, cette diversification permet de soutenir une activité en difficulté, comme ça a été le cas aux Volontoux : par divers leviers (réduction du loyer entre autres) ils ont tenté de soutenir l'activité transformation-cuisine lorsqu'elle était en proie à des problèmes financiers. En plus de cette diversification d'activités, le caractère diversifié et la nature même des circuits de commercialisation choisis par ces fermes constituent également un facteur de résilience selon les personnes interrogées.

Toutes ont en effet évoqué cette plus grande résilience économique lors des entretiens, en prenant notamment l'exemple de la période de confinement que l'on a connu plus tôt dans l'année. Colin, des Gens Sérieux, m'explique que diversifier les activités et privilégier des circuits courts multiples diminue le risque : pendant cette période de crise, les trois associés s'en seraient mieux sorti que d'autres gérant.es de bars, car ils commercialisent leurs bières en fûts mais aussi en bouteille, dans leur bar mais également dans divers épiceries et magasins, tout comme ils vendent leur viande dans divers endroits. Pour lui, la crise a vraiment révélé des modèles plus résistants aux crises : « *alors certes les marges sont peut-être moins intéressantes, qu'on gagne moins bien notre vie au moment où ça va bien, mais quand ça va mal on est plus résilients ; le gars qui faisait uniquement de la salade et qui la vendait à Rungis en faisait de grandes marges, il n'y avait plus personne pour lui acheter sa salade (...) la spécialisation c'est pas forcément très intéressant, c'est pas très stable ou durable comme situation* » me dit Colin. C'est également le constat de Rémy, de la Ferme des Volontoux : pendant la période de confinement, ils n'ont manqué de rien, à aucun moment, et ont réussi à produire suffisamment pour eux et pour leur clientèle, sans trop de stress ou de panique. Si ce modèle gagne en résilience, c'est en partie dû au fait que ses acteur.trices soient maîtres de leur commercialisation, qui se fait en circuit court, ce qui leur confère de plus grandes capacités d'adaptation. Pour Pierrick, c'est la capacité de ce genre de lieu à s'adapter rapidement qui fonde leur résilience en temps de crise : révélatrice des failles du système alimentaire dominant, la crise du coronavirus aurait aussi mis en exergue la plus grande adaptabilité des circuits dits alternatifs, les systèmes de vente directe ou en circuit courts

(magasin paysans, biocoop, AMAP) ayant su adapter leurs façons de faire et de vendre, notamment grâce à leurs liens directs avec les producteur.trices. Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impacts négatifs pour la Ferme des Compagnons, deux de ses membres m'ont même expliqué que le nombre de paniers vendus par leurs systèmes d'AMAP respectifs avait augmenté durant le confinement, une tendance ayant ralenti mais encore significative post-confinement. Déjà convaincus de leurs plus grandes capacités à s'adapter en cas de crise ou de choc, le COVID-19 a conforté tous les agriculteur.trices interrogé.es dans leur démarche. Guillaume, de La Rivoire, m'explique que « *le COVID a été la preuve que l'on était plus résilient, l'impact a été amorti, et c'est chouette parce que moi dans ma tête c'était le genre de chose duquel on pouvait très bien se sortir sans paniquer, en trouvant des solutions pour garder les enfants, pour travailler efficacement, pour vendre autrement en mettant en place un nouveau système de marché à la ferme en drive qui réunissait plusieurs producteur.trices du territoire* ».

L'insertion dans des réseaux paysans aurait permis une plus grande réactivité en matière de commercialisation dans un contexte inédit comme celui de la crise du COVID-19 : il semble en effet que ces capacités de résilience se trouvent renforcées par l'insertion dans des réseaux plus larges et des dynamiques d'entraide à l'échelle du territoire. C'est quelque part ce que me dit Gilles, de la Ferme des Petits Chapelais, « *plus on est diversifié, plus on est résilient, plus on est stable, plus on a de liens sociaux diversifiés et qualitatifs (...) qui permettent l'entraide l'échange, la solidarité... des frontières de protection supplémentaires, même si tout s'arrête* ». Rémy, un arboriculteur, m'explique lui que pendant cette période, des producteurs sont venus les aider et inversement, des personnes lambda sont venues de donner des coups de main, plus de gens sont venus faire leurs courses au magasin de la ferme : « *l'entraide a été au rendez-vous* » me dit-il. Mais l'initiateur des Volontoux a également remarqué qu'une telle crise soudait les personnes travaillant sur le lieu, les motivait pour travailler plus dur encore : « *les gens savent pourquoi ils sont là quoi (...) on a fait des journées de timbré* ». La présence d'un collectif, le soutien mutuel des membres et leurs convictions seraient également des facteurs de résilience d'après Alexis, pépiniériste à Biotaupes. Lui et Vincente m'expliquent que c'est dans ce sens-là qu'ils sont résilients, parce que « *dans la tête ça va bien* » : la première chose en agriculture serait d'être « *résilient dans sa tête* », car « *si on est plusieurs et qu'on se soutient, on peut tout traverser* ».

Il semble donc que les façons de penser le marché et de chercher une maîtrise de sa commercialisation et plus largement le modèle diversifié et collectif dans son ensemble induisent une plus grande résilience économique des fermes étudiées. Déjà convaincus, la récente crise sanitaire n'a fait que conforté les personnes interrogées de la pertinence de leur modèle et de leur démarche. Comme on vient de le voir, celle-ci se caractérise par un fonctionnement en collectif et une insertion dans divers réseaux envisageant des solutions communes, pluri-acteur.trices. L'aspect collectif se révèle central dans le modèle étudié, et il est donc pertinent de s'interroger sur le fonctionnement concret de celui-ci.

Section 3 – Une recherche d'horizontalité dans la gouvernance

Souhaitant également réinventer les relations au travail et mettre en place des prises de décisions collectives, comment les collectifs rencontrés organisent-ils la gouvernance de leur lieu ? Nous verrons qu'ils cherchent tous davantage d'horizontalité dans les rapports qu'ils entretiennent les uns aux autres, mais que celle-ci se traduit par des degrés de formalisation divers.

1. *Gouvernance horizontale ou partagée : de quoi parle-t-on ?*

À l'instar du terme de résilience, la notion de gouvernance se voit de plus en plus mobilisée ces dernières années dans divers contextes. Il est donc pertinent de revenir sur l'origine de ce terme, sa signification ainsi que sur les deux grandes « philosophies » en matière de gouvernance. Le dictionnaire Larousse définit cette dernière comme « l'action de gouverner » ou « la manière de gérer, d'administrer » : dans notre étude, elle renverrait donc à la façon dont les fermes multi-activités sont gérées en interne, et donc à la manière dont sont prises les décisions en leur sein. Le terme de gouvernance trouve son origine dans l'univers des entreprises marchandes suite notamment à un constat d'absence de contre-pouvoirs s'exerçant sur les dirigeants salariés, et revêt dans ce cadre une dimension que l'on pourrait qualifier de technique (Eynaud, 2019, p.45), véhiculant alors une idée de « rationalité calculatoire » (Supiot, 2015 ; cité par Eynaud, 2019, p.46). Puis dans les années 1990, les sciences politiques appréhende le concept de gouvernance, alors orienté vers des organisations publiques. Plus récemment, cette notion investit le champ associatif : ses acteur.trices s'interrogent sur leurs pratiques démocratiques et envisagent alors la

gouvernance dans sa dimension politique ; par là ils se proposent « d’inventer de nouvelles formes d’organisation susceptibles d’enrichir le projet associatif » (Eynaud, 2019, p.46). C’est également dans cette optique que semblent se placer les fermes étudiées.

On oppose en général deux « types » de gouvernance : une qui serait verticale, l’autre horizontale. La première, verticale, s’est progressivement imposée dans le monde de l’entreprise car considérée comme efficace. Un modèle emblématique d’une gouvernance verticale est le modèle pyramidal. Un article de presse présente le management pyramidal et technocratique comme « fondé sur la centralisation des structures », qui implique donc « une codification poussée des rapports au sein de l’entreprise avec la mise en place d’une hiérarchie rigide et cloisonnée »³¹. Dans une entreprise régie par un tel mode de gouvernance, les échelons hiérarchiques se succèdent, chaque échelon ayant différents niveaux de responsabilités et des décisions qui lui reviennent ; et sont soumis à des relations de subordination. De plus en plus, cette inégale distribution du pouvoir de décision est critiquée pour plusieurs raisons, notamment car elle implique parfois un manque d’implications et de responsabilisation des salarié.es par exemple, qui ne se sentent pas inclus.es à la prise de décisions concernant pourtant leur travail. Progressivement, l’idée de gouvernance horizontale a pris de l’ampleur, notamment dans le champ de l’Économie Sociale et Solidaire. Ce type de gouvernance chercherait à instaurer une participation collective à la prise de décisions, une participation de l’ensemble des personnes impliquées dans le projet, l’entreprise ou l’association dont il est question. Il y aurait l’ambition d’instaurer une gouvernance « démocratique » : on entend par-là une gouvernance qui « permette qu’une diversité de parties prenantes participe aux décisions, autrement dit, que la démocratie interne (...) implique la participation réelle de parties prenantes multiples dans les décisions » (Ferraton, Petrella, Richez-Battesti, Vallade, 2019, p.28). On peut évoquer quelques grands « principes » d’une gouvernance horizontale : le principe « une personne égale une voix », des dynamiques de responsabilité collective, une réflexion commune sur les instances garantissant cette horizontalité, une attention portée à créer des conditions favorables à ce

³¹ Extrait de l’article « L’entreprise pyramidale : autopsie d’un modèle » publié le 8 août 2011 par le journal Les Échos.

que tout le monde s'exprime... Les auteurs que l'on vient d'évoquer estiment que « la fabrique de la gouvernance démocratique repose donc sur l'implication élargie des parties prenantes dans la production de règles, sur la mise en débat et sur des changements de pratiques fondés sur des apprentissages collectifs » (ibid, p.34). Des modèles théoriques de gouvernance horizontale ont été élaborés au fil du temps, comme par exemple la sociocratie³² ou l'holocratie³³.

La recherche d'une gouvernance la plus horizontale possible constitue l'un des principaux traits-communs aux fermes rencontrées : l'absence d'échelons hiérarchiques classiques constituait même une caractéristique identifiée dès le repérage des fermes à rencontrer. Les aspirations des personnes interrogées à réinventer notre rapport au travail et nos rapports aux autres – que l'on a exploré dans la deuxième partie de ce mémoire – se traduisent en pratique par cette quête d'horizontalité dans la gouvernance des fermes. Elles cherchent par là à faire du projet initial une véritable entreprise collective : Guillaume de La Rivoire m'explique qu'il a eu cette envie dès le départ de « *co-construire ensemble le projet* » (avec les autres membres du collectif). Cette gouvernance partagée s'incarnerait « dans des règles et dispositifs variés, formels mais aussi informels, (...) et soumis à des transformations continues » (Ferraton, Petrella, Richez-Battesti, Vallade, 2019, p.29). Comment alors s'exerce-t-elle dans les fermes étudiées, et à quel point est-elle formalisée ?

2. Des degrés de formalisation divers

Cette volonté d'instaurer une gouvernance partagée implique de mener une réflexion sur la façon concrète de mettre en œuvre cette dynamique démocratique. Un article en ligne présente une série de questions à se poser au moment d'élaborer son mode de gouvernance (figure 19).

³² Selon la page Wikipédia correspondante, il correspond à un mode de gouvernance qui a pour objectif de développer la co-responsabilisation des acteurs et de mettre le pouvoir de l'intelligence collective au service de l'organisation ; les prises de décisions sont alors distribuées sur l'ensemble de la structure selon un mode auto-organisé.

³³ Selon sa page Wikipédia, l'holocratie désigne un système organisationnel de gouvernance qui permet de disséminer les mécanismes de prise de décisions à différentes équipes auto-organisées ; un tel système se structure souvent en différents « cercles » ou « pôles ».



Figure 19 : Interrogations traversant la réflexion menée pour établir une gouvernance partagée

Source : Illustration provenant de l'article « La gouvernance partagée, qu'est-ce que c'est ? » publié le 12 mai 2016 sur le site de l'Université du Nous.

Les réponses apportées à ces questions se traduisent par des choix délimitant un certain nombre de pratiques et de règles, qui s'avèrent être plus ou moins formalisées (autrement dit, reposant plus ou moins sur une base écrite ou matérielle). C'est ce qu'a révélé notre enquête, et c'est également ce que nous dit la littérature. Dans une publication, des auteurs expliquent que la gouvernance comprend à la fois des règles formelles – formulées dans les statuts juridiques, chartes ou règlements – mais aussi à des règles informelles – que l'on observe « dans la fabrication quotidienne de la gouvernance » – (Ferraton, Petrella, Richez-Battesti, Vallade, 2019, p.30). Ils précisent que cette distinction qui peut être faite entre ces deux types de règles « est purement théorique dans la mesure où toute action collective repose sur une imbrication de ces règles » (Bazzoli, 1999 ; cité par Ferraton *et al.*, 2019, p.30). Ces auteurs indiquent même que les règles informelles « sont une condition indispensable à la mise en place d'une gouvernance démocratique et participative » (Ferraton *et al.*, 2019, p.30). Lorsque l'on entend analyser un mode de gouvernance, on s'interroge sur son caractère centralisé ou décentralisé, mais aussi sur son degré de formalisation. C'est le travail qu'ont mené Denise Van Dam et Émeline De Bouver sur un certain nombre de collectifs en agriculture biologique : le tableau 4 décrit leur cadre analytique et donc ces différents degrés de formalisation.

Gouvernance...	Formelle	Informelle
Centralisée	« Une ou plusieurs personnes ont le mandat explicite de prendre en main la gestion du collectif »	« Quelques personnes prennent charge la coordination sans en avoir le mandat »
Décentralisée	« La gestion du collectif est répartie est répartie sur un grand nombre de membres du collectif qui en ont le mandat explicite. Des règles de gouvernances participatives strictes sont adoptées (...) qui renvoient à un ensemble de techniques de communication, de prise de décision, de gestion tu personnel très précises et codifiées »	Modèles qui se caractérisent « par une absence totale de règles de gestion, à l'exception de certaines pratiques alimentaires » - « management considéré comme allant de soi ou comme exercé collectivement » - « s'appuie sur des valeurs phares comme la bienveillance, le respect, la convivialité, la confiance »

Tableau 4 : Quatre types de gouvernance des collectifs selon Van Dam et De Bouver

Source : Tableau réalisée par Lucile Bonnel à partir du chapitre « Projet politique, gouvernance et épanouissement en tension » de l'ouvrage collectif Les collectifs en agriculture bio. Entre idéalisation et réalisation. (2017, pp. 42-43).

À partir de là, nous avons tenté d'identifier les types et modalités de gouvernance mises en œuvre par les collectifs à l'origine des fermes étudiées. Notre premier constat a été celui d'une gouvernance décentralisée dans toutes celles que nous avons rencontrées : cela a donc confirmé cette caractéristique commune d'horizontalité. Cependant, ces modes de gouvernance décentralisés se déclinent de manière différente selon les fermes, et on a pu notamment constater des degrés de formalisation variables.

Le fonctionnement de certaines de ces fermes est en effet régi par des instances et des règles très formalisées, notamment celles qui ont été pensées par les collectifs comme des fermes multi-activités et collectives dès le départ, comme c'est le cas pour La Rivoire, Les Volontueux ou La Maladière. Nous allons à présent illustrer cette formalisation complexe à travers un cas significatif : nous présenterons les différentes instances mise en place dans la ferme de la Maladière. Cette dernière, dont on a illustré la grande diversité d'activités

précédemment (figure 14) a dû adopter un mode de gouvernance complexe, à l'image de la complexité et diversité de leur projet. Une grande partie des membres du collectif m'ont expliqué être issu du milieu associatif, et beaucoup avaient souffert d'un manque d'horizontalité et d'inclusion de toutes les parties prenantes dans le processus de gouvernance. Les instances mises en place ont donc été pensées longuement, afin qu'elles soient le plus démocratiques et inclusives possibles. Cette gouvernance est collégiale : par volonté de s'autogérer, il n'y a pas de « grand coordinateur » ou de conseil d'administration et fonctionnent alors par pôles. La figure ci-dessous illustre les différents organes de gouvernance de La Maladière, organes dont les fonctions sont décrites en détails dans l'annexe 7.

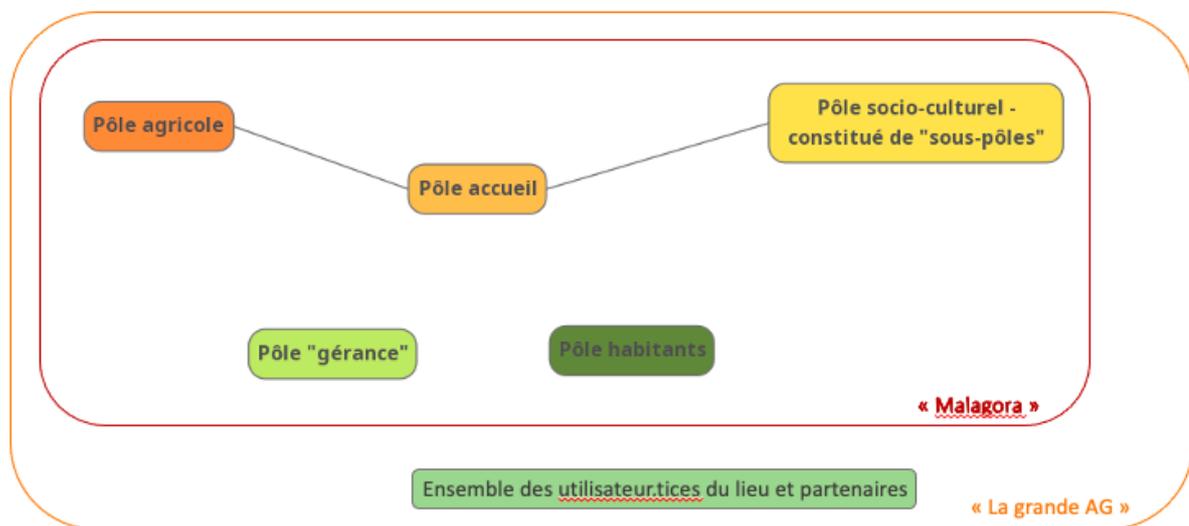


Figure 20 : Les différents organes de gouvernance du collectif de La Maladière

Source : Schéma réalisé par Lucile Bonnel à partir de l'entretien

Les différents pôles que l'on peut voir sur le schéma – rassemblant plusieurs entités juridiques – sont en charge de coordonner les différentes activités qui relèvent de chacun d'eux, de la cohérence de leurs actions et peuvent prendre des décisions qui concernent uniquement les activités propres au pôle et qui n'ont pas avoir d'impact sur les autres. Ces différents pôles doivent être représentés à chaque Malagora, une instance de gouvernance collective décrite comme « l'organe de gestion opérationnelle et stratégique du lieu » – dont les diverses fonctions sont expliquées en annexe 7. Enfin, la dernière grande instance de gouvernance de cette structure est appelée « la grande AG » : elle consiste en une assemblée

qui se réunit une fois par an, et où chaque partie prenante est représentée – dont les utilisateur.trices ponctuel.les et l’ensemble des partenaires. Les personnes présentes réalisent alors un bilan des actions passées et définissent les orientations stratégiques pour l’année à venir. Cette description permet d’illustrer un fort degré de formalisation du mode de gouvernance : les règles de gouvernance sont discutées collectivement et édictées formellement à travers les statuts juridiques et la charte du lieu. Une telle formalisation a pu être constaté dans d’autres fermes étudiées, c’est également le cas dans la Ferme des Volonteux – fonctionnant aussi de manière collégiale et disposant de plusieurs instances aux fonctions bien délimitées –, dans le centre La Rivoire, aux Amanins ainsi qu’à l’Oasis de Serendip. Le tableau ci-dessous présente une synthèse des modes de gouvernance des différentes fermes concernées par cette recherche.

Mode de gouvernance	Nombre de cas rencontrés
Décentralisé et plutôt formel	6
Décentralisé et plutôt informel	8

Tableau 5 : Type de gouvernance des quatorze fermes étudiées

Source : Tableau réalisé par Lucile Bonnel sur la base des entretiens

Une partie des fermes rencontrées ont en effet opté pour des modes de gouvernance où l’informel prédomine largement. C’est notamment le cas dans la Ferme Biotaupes : Alexis, le pépiniériste, m’explique que celui-ci reste très informel. Il n’y a en effet pas d’instance qui engloberait toutes les activités et qui aurait pour but de prendre collectivement les décisions pour l’ensemble du lieu, ni de charte ou de règlement. Des réunions ont bien sûr lieu, mais à une fréquence très variable, selon les besoins. La plupart des sujets de discussion étant abordés lors des repas qu’ils partagent chaque jour tous ensemble : la vie quotidienne sur la ferme, les actions en cours, les éventuels problèmes rencontrés etc. Il semble que cette absence de formalisation soit liée au montage juridique des différentes fermes. En effet, Alexis

m'explique que cette organisation tient au fait qu'il n'y a pas véritablement de décisions à prendre qui concerneraient les quatre entités du lieu : chacun est libre de ses investissements en ce qui concerne le matériel, libre de sa façon de faire les choses, de ses canaux de vente et de ses modes de communication. Les espaces respectifs sont délimités en amont, au moment où une nouvelle personne s'installe. Cette justification est également évoquée par Gilles, de la ferme des Petits Chapelais, et il semble alors que le mode de gouvernance en vigueur soit intimement lié à l'indépendance juridique et économique des activités du lieu. Cette dépendance étant effective aux Petits Chapelais, chaque structure est autonome et responsable de son activité, les décisions qui la concernent sont prises par la personne en charge de cette activité. Le partage d'un lieu nécessite cependant une certaine responsabilité collective m'explique Gilles, et il existe bien sûr certaines règles visant à éviter que quelqu'un puisse nuire au bon fonctionnement des autres activités. Mais ces règles sont informelles : c'est parfois lors des temps de réunion – dont la fréquence n'est pas définie à l'avance – qu'elles sont discutées mais aussi et surtout via une communication de proximité ou quotidienne, lorsqu'ils se croisent au moment du café ou encore lors d'un repas partagé. Outre une grande indépendance entre les activités, ce fonctionnement informel est permis par la grande confiance qui existe entre les membres du collectif et une communication fluide me précisent Gilles et Alexis. Cette façon d'organiser la gouvernance se retrouve également au sein de la Ferme en Cavale par exemple.

Cependant, parmi ces fermes au mode de gouvernance informel, certaines tentent de formaliser certaines règles, sans pour autant imaginer la création d'instances englobantes. Alex et Marie de la Ferme des Compagnons sont conscients de l'importance que revêt la gouvernance, et sont donc en train de rédiger une charte d'utilisation du lieu pour fonctionner en collectif. Ils se font accompagner par l'ADEAR et le cabinet *Autrement dit* sur cet aspect-là afin de « *partir sur de bonnes bases sur le plan humain et d'en apprendre plus sur les différents outils de gouvernance partagée* ». C'est aussi le cas des Petits Chapelais : Gilles évoque l'intérêt d'une plus grande formalisation, qui permet qu'une fois certaines règles écrites, ce soit plus facile pour tout le monde. Il évoque à titre d'exemple la situation lors de laquelle une personne ne respectait pas une règle en ne la pensant pas importante, alors qu'elle l'était pour une autre activité qui subissait alors les conséquences de ce non-respect de la règle. La structuration et formalisation de la gouvernance est donc un des « chantiers » des Petits

Chapelais, et une charte doit être rédigée prochainement lors des réunions. À travers ces deux derniers exemples, on perçoit le caractère évolutif de ces modes de gouvernance : ces derniers constituent en fait des expérimentations permanentes, tout comme les outils utilisés, des expérimentations qui ont donc vocation à évoluer en fonction des besoins, des envies.

3. Caractère expérimental, outils et retours d'expérience

L'enquête nous a permis de constater une grande diversité d'outils de gouvernance permettant à la fois de garantir et de faciliter son horizontalité. On peut tout d'abord évoquer la mobilisation d'outils visant à assurer une bonne communication et le maintien de bonnes relations entre les membres des collectifs. La ferme de La Maladière, celle de La Rivoire ou des Amanins utilisent par exemple des outils relevant de la communication non violente, qui visent à améliorer la qualité d'écoute et la bienveillance dans les échanges. Dans cette même dynamique, des outils relevant de l'éducation populaire sont utilisés pour animer les réunions notamment, et favoriser l'expression de tous les membres : météo de l'humeur ou débat mouvant sont par exemple des animations qui ont été évoquées en entretien. Plusieurs fermes évoquent également mettre en œuvre des procédés d'intelligence collective, comme la réalisation commune d'une carte mentale par exemple. Si de tels outils sont utilisés pour faire vivre le lieu au quotidien et pour stimuler les réflexions des collectifs, il en existe d'autres pour pallier les difficultés que peut poser un fonctionnement collectif, notamment en termes de relations humaines. Plusieurs lieux, comme La Maladière ou La Rivoire, ont pensé plusieurs outils pour se prémunir de tensions et, en cas d'échec de ceux-ci, de pouvoir résoudre les conflits. Guillaume m'explique « *après on a plein d'outils de gestion de conflits, ça on l'a co-construit, on s'est dit voilà c'est une obligation avant de s'engager, on se connaît pas et on va devoir grandir ensemble, il faut s'équiper, s'outiller* ».

Pour instaurer une gouvernance horizontale, il faut bien sûr penser la façon dont seront prises les décisions concrètement. La plupart des personnes interrogées m'ont expliqué qu'elles cherchaient à prendre leurs décisions par consensus : cela exige donc que tous les participant.es soient unanimes. Cependant, d'une ferme à l'autre, la façon de parvenir à un consensus et les recours en cas d'échec sont plus ou moins prédéfinis – certains collectifs n'ont en effet pas encore été confrontés à une prise de décision consensuelle difficile. Issus du milieu associatif et notamment du monde de l'éducation populaire, les méthodes instaurées par les

membres de La Maladière semblent être les plus abouties en la matière. Au sein de La Malagora, les décisions par consensus sont recherchées, mais si ce consensus n'est pas possible un.e ou plusieurs participant.e.s peut solliciter une « gestion par consentement » : cela consiste en un processus d'intelligence collective et de gouvernance partagée animé par l'un des membres et la décision est prise si aucun des membres ne lui oppose d'objection raisonnable. Si cela échoue également, alors les personnes en désaccord sont invitées à élaborer des propositions qui seront débattues et soumises au collectif via le « jugement majoritaire », un mode de scrutin inventé par deux chercheurs français qui est présenté dans la figure ci-dessous.

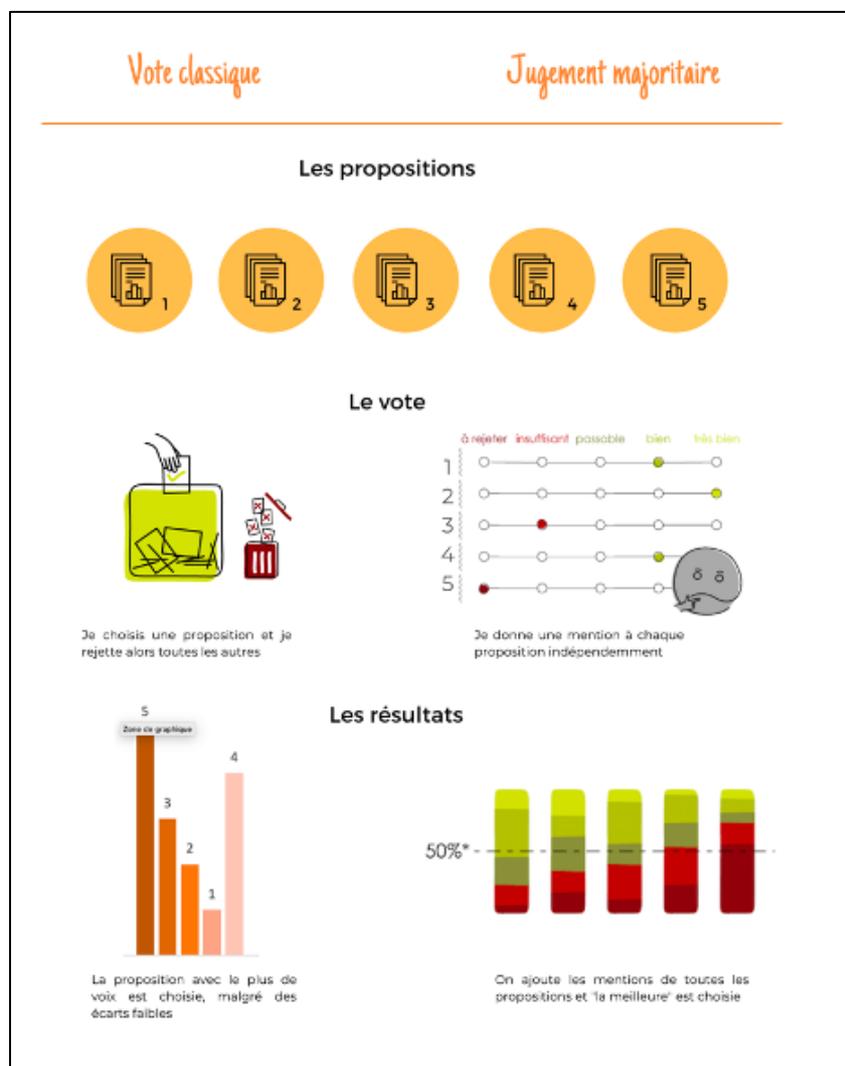


Figure 21 : Comparaison du vote classique et du jugement majoritaire

Source : Infographie réalisée par Lucile Bonnel à partir de l'entretien à La Maladière et du site lesecolohumanistes.fr

Fort est de constater qu'en matière de gouvernance aussi, l'expérimentation est permanente. Les modalités de prises de décision de la Ferme des Volonteurs ont évolué au fil du temps m'explique Rémy, dans une dynamique d'amélioration constante de leurs pratiques. Nicolas, des Amanins, me dit « *on est en perpétuelle transformation sur tous ces trucs-là, on passe notre vie à expérimenter des choses, à avoir des trucs qui fonctionnent, d'autres qui fonctionnent pas ; et puis après au gré de nos changements de salariés et d'activités, et bah y'a des choses qui ne sont plus pertinentes, alors on en propose d'autres, on réessaye* ». On constate là encore la volonté de rester des structures qui s'adaptent au contexte, aux événements, aux échecs : Gille me dit « *comme le reste, la gouvernance peut en permanence être remise en question et réinventée, s'adapter* ». C'est également ce sur quoi des auteur.es insistaient dans une publication traitant des enjeux de gouvernance dans le champ associatif ; ils relevaient que ces règles de gouvernance se caractérisaient « par leur dimension temporaire et changeante, traduisant le fait que ces structures doivent s'inscrire dans un processus continu d'adaptation et d'évolution » (Ferraton, Petrella, Richez-Battesti, Vallade, 2019, p.31).

Si de nombreuses personnes interrogées reconnaissent le caractère complexe inhérent à une gouvernance partagée – elle s'avère en effet chronophage et parfois énergivore selon elles – cette complexité est accueillie et vue comme un élément central et incontournable d'un fonctionnement en collectif. Si complexité il y a, on peut la lier à ce qu'on pourrait appeler le « facteur humain ». Outre les éventuels problèmes en matière de gestion ou de prise de décision, ce sont les relations humaines à proprement dites qu'il faut « gérer » au quotidien. Dans un collectif, les individualités, valeurs et émotions demeurent : des divergences – possibles dans différents domaines et à différents degrés – des conflits ou des non-dits peuvent mettre à l'épreuve l'ensemble du lieu et de ses membres. Un « risque » particulièrement prégnant dans les fermes qui constituent à la fois un lieu de travail et un lieu de vie. Les personnes interrogées semblent cependant aborder ces difficultés de manière sereine et enthousiaste, les voyant comme autant de défis auxquels il serait enrichissant de faire face.

Les fermes étudiées semblent régies par des modes de gouvernance horizontaux : elles expérimentent une certaine forme de propriété collective, des rapports égaux et non autoritaires, et plus largement un système d'autogestion.

Si l'on peut identifier des caractéristiques communes dans les pratiques des fermes rencontrées – en termes de techniques agricoles, de circuits de commercialisation et de gouvernance –, ces pratiques revêtent-elles un caractère alternatif ?

Chapitre 2 – Des fermes « alternatives » ?

Il s'agira dans ce chapitre d'explorer l'aspect « alternatif » des pratiques des fermes étudiées. Nous aborderons ainsi les implications relatives à cette notion, et montrerons qu'il existe une hybridation entre des pratiques alternatives et des pratiques plus conventionnelles. Ces fermes constituent finalement des modèles de l'« entre-deux » : elles sont ainsi souvent perçues comme « inclassables », mais suscitent aussi un intérêt croissant.

Section 1 – Caractère alternatif des outils de gestion dans les fermes multi-activités

Afin d'explorer le caractère alternatif de ces fermes, nous nous intéresserons ici à une dimension de leur structure : les outils de gestion qu'elles adoptent. Sur la base de travaux existants concernant les collectifs en agriculture biologique, nous tenterons de déterminer si ces outils de gestion relèvent de pratiques alternatives ou conventionnelles.

1. *Éléments théoriques*

La deuxième partie de ce mémoire a mis en évidence l'existence d'une « proposition normative » soit un ensemble d'aspirations, un ensemble d'éléments constitutifs de l'idéal commun poursuivi par les fermes étudiées, idéal qui implique de repenser le modèle de société dans son ensemble – et notamment notre système économique. La proposition normative qui est faite par les fermes multi-activités semble incompatible avec le référentiel du marché dominant – à l'instar de celle des circuits courts de proximité étudiés par Catherine Darrot et Guy Durand. En s'installant de la sorte, les personnes interrogées entendent donc « faire différemment » et formulent ainsi une promesse de différence, pour reprendre le terme employé par Ronan Le Velly. Les valeurs et principes adoptés par ces fermes, plutôt marginaux au sein du modèle actuel, semblent donc revêtir un caractère alternatif. Après nous être demandé quels moyens concrets étaient mis en œuvre pour poursuivre cet idéal alternatif, que nous avons en partie décrits dans le chapitre précédent, il paraît intéressant de s'interroger sur le caractère alternatif de ces moyens ou pratiques. On peut en effet se demander si cette volonté de participer à la transition de nos systèmes alimentaire et économique, et plus largement de notre modèle de société, implique d'adopter uniquement des pratiques semblant rejoindre l'idéal poursuivi, et de rejeter celles relevant du modèle que

l'on souhaite voir disparaître ? Sur la base d'une étude préexistante, nous explorerons le caractère alternatif d'un certain type de pratiques, à savoir les outils de gestion mis en place dans les fermes étudiées. Par outils de gestion, nous entendons ici « tout dispositif formalisé qui contribue aux différentes fonctions de gestion », à savoir prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler (Chiapello et Gilbert, 2013 ; cité par Nizet, 2017, p.57).

Jean Nizet, docteur en sociologie, a en effet mené une enquête sur cette « adéquation » entre valeurs et pratiques en matière d'outils de gestion au sein de plusieurs collectifs en agriculture biologique. Alors qu'il menait une recherche concernant ces derniers, Jean Nizet était investi dans une réflexion critique sur les sciences de gestion : cette double recherche l'amènera à cette réflexion concernant le type de rationalité guidant les actions et les choix de ces collectifs en agriculture biologique. Nous avons présenté dans le premier chapitre de ce mémoire le cadre théorique dans lequel s'inscrit la notion de rationalité et sa déclinaison en quatre catégories, à savoir la distinction de quatre formes de rationalité effectuée par Weber dans sa théorie de l'action sociale. Comme on l'a expliqué, une distinction est notamment faite entre la rationalité en valeur où « l'action est orientée par une conviction » (Nizet, 2017, p.55) et la rationalité instrumentale où « l'action est orientée par un calcul relatif aux moyens mis en œuvre » (ibid, p.55). Deux ans avant cet ouvrage, Jean Nizet avait mené une étude sur les sciences de gestion et avait pu constater que « la rationalité en valeur en est quasiment absente, au profit de la rationalité instrumentale » (ibid, p.58).

Bien qu'il soit parfois jugé assez réducteur d'établir « une distinction tranchée entre moyens et fins, entre ordre du calcul et celui des valeurs » (Bidet, 2008, p.217) – à laquelle certains préfèrent une approche pragmatique telle que celle de John Dewey par exemple – cette distinction s'avère commode pour la réflexion qui nous concerne ici. Nous désignerons par le terme « outils *mainstream* » les outils de gestion saturés de rationalité instrumentale, communément utilisés dans les entreprises : nous y opposerons donc les autres sortes de pratiques, qualifiées d'alternatives et plutôt guidées par des valeurs (comme le respect de l'environnement ou la solidarité par exemple). Nous adopterons dans cette section la même démarche que Jean Nizet : il s'agira de comprendre comment s'articulent rationalités en valeur et instrumentale dans les collectifs étudiés, à travers l'étude de leurs attitudes à l'égard

des outils de gestion *mainstream*. Les outils qu'ils adoptent s'avèrent-ils tous alternatifs, ce qui traduirait un rejet de ceux qualifiés de *mainstream* ?

2. Attitudes des fermes étudiées par rapport aux outils de gestion

L'enquête menée auprès de quatorze fermes multi-activités nous a permis de constater une omniprésence de la rationalité en valeur : celle-ci intervient en effet dans les motivations à s'installer de la sorte, et dans « les justifications que les acteurs donnent de leurs actions » (Nizet, 2017, p.58). La deuxième partie de ce mémoire a permis de mieux saisir ces valeurs et motivations évoquées par les personnes interrogées, et nous ne les décrivons donc pas ici. Il s'agira plutôt d'identifier quelles attitudes les acteurs.trices des fermes étudiées développent par rapport aux outils de gestion. Pour cela, nous utiliserons les travaux d'Hirschman (1972) traitant des défaillances des institutions et des comportements des clients et usagers face à celles-ci. Pour cet auteur, un.e acteur.trice peut réagir de trois façons quand il est confronté à un produit ou service défectueux : le loyalisme (*loyalty*), la prise de parole (*voice*) ou la défection (*exit*) (Hirschman, 1972 ; cité par Nizet, 2017, p.60). Nous partons du principe que les protagonistes d'une ferme multi-activités puissent adopter, face aux outils de gestion, ces trois types d'attitudes. Ils peuvent en effet choisir d'adopter un outil *mainstream*, ou bien de le transformer afin qu'il soit plus en accord avec leurs valeurs ou principes, ou enfin ils peuvent se passer en tout ou en partie de certains outils – ces deux dernières attitudes correspondant à des pratiques plutôt alternatives, quand la première constitue une pratique conventionnelle. Le tableau ci-dessous présente nos résultats concernant les attitudes adoptées par les fermes étudiées : pour chaque sous-type d'attitude, nous avons inventorié le nombre de cas rencontrés, soit le nombre de fermes adoptant telle ou telle attitude (une même ferme en adoptant forcément plusieurs types selon les domaines). Cette « liste » d'attitudes n'est bien sûr pas exhaustive : certains outils ont pu ne pas être abordés lors des entretiens.

	Attitudes	Nombre de cas constatés	
LOYALTY	Adoption d'outils de gestion mainstream	45	45
VOICE	Remplacer l'outil mainstream par un nouvel outil ou une nouvelle pratique	14	35
	Redéfinir et utiliser autrement un outil mainstream	9	
	Introduire un outil ou une pratique autre	12	
EXIT	Exit partiel : moduler l'application d'un outil mainstream	2	27
	Exit total : abandonner un outil mainstream	25	

Tableau 6 : Attitudes adoptées par rapport aux outils de gestion

Source : Tableau réalisé par Lucile Bonnel sur la base des entretiens

Ce tableau constitue en fait une version simplifiée de celui qui figure en annexe 8, qui décrit pour chaque type d'attitude le domaine concerné et présente concrètement l'attitude en question. Nous allons donner ici des exemples de cas de *loyalty*, de *voice* et d'*exit* identifiés grâce aux propos recueillis en entretien. Comme dans le cas des collectifs d'agriculture biologique étudiés par Jean Nizet, « la rationalité en valeur n'empêche pas l'adoption (...) d'un nombre important d'outils de gestion *mainstream* » (Nizet, 2017, p.60) par les fermes étudiées. La plupart d'entre elles ont par exemple recours à des sources de financement classiques (comme les prêts bancaires, les dotations jeunes agriculteurs ou les subventions de la PAC) et elles utilisent toutes des outils classiques de gestion financière et comptable. Dans d'autres aspects, certaines personnes interrogées ont choisi de remplacer ou de transformer des outils *mainstream* afin qu'ils soient le reflet de leurs aspirations (*voice*) : c'est le cas des fermes ayant choisi de fonctionner de manière horizontale, et qui préfèrent alors une gouvernance partagée à une organisation pyramidale classique. Certaines fermes introduisent de toutes nouvelles pratiques, comme Les Amanins ou Les Volontoux, qui ont mis en place une rémunération unique et commune à tous les membres du collectif. D'autres transforment des outils : par exemple celles qui décident de communiquer de façon originale, par une

communication sur le projet et les valeurs du lieu plus que sur les produits proposés, et ce à travers des échanges, des visites de la ferme, des événements festifs... Enfin, on a pu relever des attitudes *d'exit*, qui consistent à moduler l'application d'un outil *mainstream* ou à l'abandonner complètement. On peut citer l'impasse qui est faite sur les opérations classiques de recrutement par certaines fermes : l'arrivée d'un nouveau membre dans le collectif ne passe pas la publication d'une offre d'emploi, mais par les réseaux de connaissances des personnes travaillant déjà sur le lieu – c'est ce que m'explique Jérôme lors de ma visite à La Maladière.

Les moyens mis en œuvre par les protagonistes des fermes étudiées afin de poursuivre leur idéal alternatif semble donc globalement alternatifs eux-aussi, sans que cela n'exclue pour autant l'adoption de certains outils ou de certaines pratiques plus conventionnelles. Cette hybridation de pratiques en matière de gestion remet-elle en question l'âme alternative de ces projets, et sont-elles révélatrices d'une incohérence mettant à mal la capacité de ces fermes à faire évoluer le modèle dominant ? Quelle position tiennent les fermes à cet égard ?

Section 2 – Entre utopie et réalisme : des lieux de l'entre-deux

Il s'agira ici d'explorer l'oscillation entre utopie et réalisme qui semble caractériser les fermes étudiées. On reviendra alors sur le caractère alternatif de celles-ci. Enfin, nous verrons en quoi l'enquête a mis en évidence un caractère récurrent de ces fermes multi-activités : leur évolution dans un « entre-deux », et ce à différents niveaux.

1. Caractère alternatif des fermes étudiées : faire transition

La recherche menée par Catherine Darrot et Guy Durand sur les circuits courts de proximité a montré que les initiatives observées brouillaient clivage conventionnel/alternatif, celles-ci « se positionnant le long d'un continuum mobilisant partiellement seulement la rhétorique et le cadre idéal du référentiel central » (Darrot, Durand, 2011, p.203). La difficulté à traduire ce clivage théorique dans la réalité a été également souligné par Sophie Dubuisson-Quellier et Ronan Le Velly, puisqu'ils « ont montré que l'invocation de la notion d'alternative par les acteurs de circuit court se double dans les pratiques, en réalité, des formes

d'hybridation, de compromis, entre des pratiques alternatives et plus conventionnelle » (ibid, p.202). Qu'en est-il alors dans les fermes multi-activités ? La dimension normative de leur référentiel – que l'on a décrit dans la deuxième partie de ce mémoire – semble intrinsèquement alternatif : c'est l'ensemble de la société que ces personnes souhaitent voir changer. Elles semblent en effet rejeter l'idéologie néolibérale dans tous ses aspects, y compris ses bases. Elles remettent notamment en question le concept d'*homo œconomicus*, selon lequel l'être humain serait uniquement préoccupé de son propre intérêt, de ses richesses monétaires et matérielles. Du rejet de cette idéologie émerge une critique de la façon dont notre société fonctionne, puisque celle-ci est constitutive de ce paradigme économique. Si l'étude sur les circuits courts de proximité a montré que le cadre idéal du référentiel central était partiellement mobilisé par certaines initiatives observées (certaines étant très proches de ce référentiel dans un de ses quatre registres et moins dans un autre par exemple), il ne semble pas que ce soit le cas dans notre enquête sur les fermes multi-activités. Même si les personnes interrogées n'utilisent pas exactement le même vocabulaire pour décrire l'état du monde, émettre leur critique du modèle de société actuel et formuler leurs aspirations, elles semblent se retrouver dans un référentiel idéal-typique résolument alternatif dans les dimensions cognitives, normatives et instrumentales, bien que n'ayant pas vocation à exister en marge du monde, de la réalité qui est la nôtre.

C'est peut-être dans cette dernière dimension que l'on peut entrevoir une hybridation de pratiques alternatives et conventionnelles, qui ne remet pas pour autant en question leur volonté affirmée d'expérimenter afin de tendre vers une amélioration continue de leurs pratiques. Les pratiques agricoles, de gouvernance et les circuits de commercialisation de ces fermes s'inscrivent, on l'a vu, dans des dynamiques résolument alternatives, en accord avec leurs aspirations. Nous avons néanmoins pu constater une forte hybridation de pratiques en matière d'outils de gestion, les fermes ayant recours à des outils tantôt *mainstream*, tantôt plus alternatifs. Il est relativement aisé d'identifier un des principaux facteurs explicatif à cette hybridation de pratiques – qui est d'ailleurs évoqué par Catherine Darrot et Guy Durand dans leur article – : « l'existence d'une telle norme dominante de l'organisation sociale et économique (...) impose ces formes hybrides dans les domaines sociaux et surtout économiques ». Se défaire complètement de cette norme ne serait pas compatible avec le projet porté par ces fermes, celui d'œuvrer pour une transition de notre modèle : cela

imposerait en effet de s'extraire de toutes les logiques ayant attiré à cette norme dominante, ce qui ne semble pas réaliste ni souhaitable aux yeux des personnes interrogées. Ces dernières entendent en effet s'inscrire dans une dynamique de transition, en montrant qu'elles sont capables d'exister dans une situation A tout en préparant une situation B, en expérimentant ce que pourrait être cette deuxième situation. Tout en existant dans cette situation A, les fermes multi-activités entendent convaincre le plus grand nombre de personnes qu'une situation B peut exister : cela revient à la notion de « preuve par l'exemple » que l'on a évoqué plus haut. Il s'agit bien pour ces fermes d'œuvrer à une sortie de l'alternative, pour reprendre l'expression de Catherine Darrot : elles ne souhaitent pas rester cantonnées à des « alternatives » qui auraient vocation à rester marginales, mais ont bel et bien l'ambition d'influer le modèle dominant, de le transformer.

Cette ambition apporte une piste d'explication quant à l'hybridation des pratiques au sein des fermes : pour contribuer à une transition, il faut aussi convaincre, agir de manière constructive. Dans cette optique, les acteur.trices des fermes étudiées ne souhaitent pas s'enfermer dans des modèles trop rigides, trop exclusifs ; ils se veulent ouvert.es sur l'extérieur et tentent de s'adresser à tout le monde. Samuel, de l'Oasis de Serendip, m'explique utiliser souvent une métaphore pour décrire leur démarche : *« je dis souvent, on fait de l'aïkido, c'est-à-dire qu'on utilise le mouvement, l'énergie de l'autre pour le transformer, l'emmener ailleurs... et pour moi il faut que nos projets soient basés sur cette capacité à utiliser l'énergie de la société, sinon on est en permanence en résistance, on lutte on lutte on y arrive pas, on s'épuise et finalement on s'arrête quoi »*. Un membre des Amanins insiste sur l'ouverture de la structure, et illustre alors mon propos : *« ici il y a l'idée de prendre les gens où ils en sont, où qu'ils en soient, et leur proposer un pas de plus... que tu sois militant écolo à fond ou cadre chez Danone, tu as quelque chose à trouver pour toi aux Amanins »*. Bien que déterminés à voir notre modèle de société changer radicalement, les protagonistes des fermes multi-activités ne s'enferment pas dans une logique de fonctionnement alternative – dans le sens d'un rejet de toute pratique liée au système qu'ils critiquent – logique qui les marginaliserait. Il semble donc qu'il y ait une permanente oscillation entre utopisme et réalisme au cœur du projet de ces fermes, qui en font des modèles de l'« entre-deux ».

2. Des modèles de l'« entre-deux »

Tout au long de l'enquête, un élément fort n'a cessé de ressortir : le fait que ces fermes multi-activités semblent évoluer dans un entre-deux à différents niveaux. Ce constat nous a conforté dans l'utilisation du terme d'« espaces de transition » pour les caractériser ; et nous allons ici passer en revue certains de ces entre-deux que l'on a identifiés. Ces fermes semblent tout d'abord osciller entre retrait du monde et soumission à celui-ci. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, les protagonistes de ces fermes formulent une vive critique à l'égard du fonctionnement actuel du monde. Pour autant, elles ne cherchent pas à s'extraire complètement de celui-ci : elles ne relèvent en aucun cas du mouvement survivaliste et ne constituent pas des communautés cherchant à être complètement autonome ou à recréer une « mini-société » ; mais refusent à la fois de se soumettre à ce monde puisqu'elles l'interrogent et cherchent à le faire évoluer.

Ces fermes semblent également osciller entre idéalisme et pragmatisme. Les personnes investies dans de tels projets ont en effet une aspiration politique et poursuivent un idéal que certains voient comme une utopie, et sont en cela idéalistes, mais sont tout à la fois pragmatiques et très ancrées dans les réalités d'aujourd'hui. Des éléments évoqués lors de l'entretien à la ferme de La Malaidère mettent en évidence cet « équilibre » entre utopie et réalité. Les porteur.ses de ce projet ont en effet conscience de ses limites, des limites prenant leur source dans les contraintes induites par le paradigme économique dominant. Par exemple, le collectif souhaiterait développer certaines activités sociales en accueillant gratuitement des personnes en difficulté, des migrants par exemple, mais sont soumis à des exigences de rentabilité pour continuer d'exister : *« on a toujours cette limite des prêts, on est quand même obligé d'avoir un certain modèle économique (...) il y a plein de trucs qu'on aimerait faire mais on est bloqué parce que bah derrière, y'a les sous, et qu'on est qu'au démarrage »* me dit Jérôme. Ils se préoccupent également de l'accessibilité de leurs produits et de leur lieu, et se heurtent à des contraintes similaires : *« tu vois les poulets de Benoit c'est pas n'importe qui qui peut se les payer quoi... quand tu vois les prix qui les vendent à carrefour bah tu peux pas t'battre en fait.. c'est pas le même produit mais.. ça c'est encore le truc que moi j'ai pas résolu et qui me dérange un peu... »*. Les fermes étudiées tentent alors de trouver la plus grande cohérence possible dans cet entre-deux, parfois choisi, parfois subi. Sur le plan

de la réglementation juridique ensuite, ces fermes semblent également se trouver dans un entre-deux plutôt subi. Elles ne vouent pas un respect aveugle à des lois qui ne sont pas toujours adaptées pour elles, sans pour autant rejeter totalement le système juridique et réglementaire. Les porteur.euses de ces projets souhaitent exister juridiquement et ainsi être en situation de légalité, mais « bricolent » avec les réglementations et statuts, afin que leur montage juridique soit légal tout en étant en adéquation avec leurs convictions et « pratique » dans la gestion quotidienne de leur structure. Cet entre-deux se traduit dans les faits par une grande part d’informel dans leur organisation : certaines activités sont – surtout dans les débuts des projets – présentes sur le lieu de manière totalement informelle, sans édition d’un contrat ou fixation d’une contrepartie monétaire.

On peut également mentionner un entre-deux quant à l’échelle géographique d’action des lieux étudiés : ne se sentant pas bien dans une échelle mondialisée et n’aspirant pas à porter des revendications politiques concrètes et englobantes – comme celles que peut porter la confédération paysanne –, les protagonistes de ces projets ne se satisfont pas pour autant d’un repli sur soi, d’une action à l’échelle individuelle – la création d’une oasis résiliente pour eux et leur entourage par exemple. Ils choisissent alors une échelle apparemment intermédiaire, celle du « territoire » dans lequel les fermes s’inscrivent, comme par exemple celui délimité par une communauté de communes comme le territoire Biovallée dans la Drôme. Enfin, on a noté au cours de l’enquête que les personnes interrogées se trouvaient dans un entre-deux entre individuel et collectif : ces fermes concilient intérêt individuel pour ses protagonistes et intérêt du collectif, de la structure, du territoire et plus largement de l’environnement. Il faut noter également que pour satisfaire leurs aspirations individuelles, ces personnes tiennent à « jouer en collectif » : il semble que leur épanouissement personnel passe par l’appartenance à un collectif et l’épanouissement de celui-ci.

Section 3 – Les fermes multi-activités : des « inclassables »

Les propos recueillis lors des entretiens nous ont confirmé le caractère « inclassable » de ces fermes : nous verrons en quoi cela peut constituer un obstacle au développement de ce modèle. Malgré tout, ces initiatives atypiques semblent susciter un intérêt grandissant, et

certain.es acteur.trices du monde agricole entament des réflexions et actions pour encourager leur développement.

1. *Des structures encore peu connues qui « ne rentrent pas dans les cases »*

Bien qu'il semble se développer, ce modèle d'installation atypique demeure encore peu connu. C'est bien ce constat qui a mené à la création du stage que j'ai effectué, et mes recherches bibliographiques l'ont appuyé : j'ai en effet trouvé peu d'éléments concernant ces structures précisément. Structures récentes et originales, ces fermes semblent ne rentrer dans aucune case définie : c'est également le sentiment partagé par les personnes que j'ai interrogé au cours de cette enquête. L'une d'elles me dit par exemple : *« moi j'ai l'impression qu'il y a autant de modèles que de projets »*. Malgré d'évidentes et multiples similarités, c'est également une impression que l'on a pu avoir au moment de tirer des conclusions de cette étude. On ne retrouve en effet jamais dans ce type de ferme l'exacte même combinaison d'activités : élevage, bar associatif, maraîchage, atelier de couture, boulangerie, ateliers clown ou militants, stages, pépinière, fabrication de savon, magasin, brasserie ; relevant de la culture, de l'agriculture, de l'artisanat... aucun lieu ne se ressemblait vraiment au moment de les découvrir. Les activités étant très variées et articulées différemment, les modèles économiques se sont forcément avérés différents, bien que souvent pensés selon des principes similaires. Cet aspect était bien sûr en partie lié au montage juridique de chacune des fermes. C'est dans cette dimension que les fermes multi-activités paraissent le plus « inclassables » : CAE, SCIC, juxtaposition d'EI agricoles, d'EARL, de SARL, d'association, de GAEC, mais aussi des SCI ou des GFA qui détiennent terres et bâtiments, chaque montage rencontré était complètement différent d'une ferme à l'autre, parfois difficiles à saisir. On peut aussi noter que les pratiques ou techniques agricoles, toutes biologiques, sont d'inspirations variées et entremêlées ; le système agricole créé est alors propre à chaque ferme. Ces systèmes d'activités se sont donc avérés extrêmement variés et complexes, toujours enthousiasmants à découvrir.

Mais alors qu'est-ce que ce caractère atypique implique pour les fermes en question ? Cela pourrait tout d'abord poser problème au moment de la création du lieu, par exemple dans l'accès à un crédit si la personne ayant le pouvoir de vous l'accorder se trouve « effrayé » par le caractère relativement inédit et complexe d'un tel projet. En matière de financements,

l'initiateur de l'Oasis de Serendip me dit qu'il est compliqué de s'en voir accordés : *« on va dire que les liens qu'on peut avoir avec les financeurs habituels des projets bah... ils ont du mal à nous situer quoi, on est situé à une interface entre public et privé, entre juste une ferme ou un centre de recherche (...) dont on rentre dans pratiquement aucune case de façon suffisamment claire pour qu'ils se disent ok on va financer ça »*. Un autre exemple, propre au contexte de crise sanitaire actuel : *« ce qui est un peu difficile parfois c'est que comme on relève de la MSA, on est une structure agricole, mais pas que, on est aussi une école, on est un centre d'accueil... notamment pour le chômage partiel pendant le covid là tu vois et les aides liées au secteur du tourisme, bah faut faire valoir que certes on est une ferme, certes on a la MSA mais on est quand même une structure touristique... et ça coule pas de source quoi, parce que comme on est un modèle un peu étrange, dans l'administration souvent, on rentre pas dans les cases quoi »* me dit Nicolas, des Amanins. Il reconnaît que cela crée des difficultés, *« mais bon rien d'insurmontable »* selon lui.

Des difficultés peuvent aussi être rencontrées au moment de la structuration du projet ; c'est ce qu'évoque Rémy, de la ferme des Volonteux. Il m'explique qu'il a souhaité dès le début souhaité faire de sa structure une coopérative d'activité et d'emploi, mais on dira à Rémy que ce n'est pas possible d'adopter ce modèle ou cadre coopératif – c'était inédit. Le « statut » de CAE ne leur sera accordé qu'en 2017, soit huit ans après le démarrage du projet, autant d'années où ils ont fonctionné comme tel sans bénéficier des avantages liés à ce statut. Les associés des Gens Sérieux eux ont été contraint de fonder deux structures différentes, une SCEA pour l'activité agricole et une SAS pour leur activité artisanale et la commercialisation de leurs produits en raison de règles assez strictes de la MSA. Ils n'étaient en effet pas sûr de pouvoir produire l'ensemble des matières premières pour leur production de bières en raison de la taille du terrain et ne pouvaient donc pas intégrer cette activité dans une structure agricole – cela aurait limité la production de bière et les aurait mis en difficultés financièrement.

2. Des initiatives qui suscitent l'intérêt ?

À mesure que les ferme de ce type se multiplient, l'intérêt qu'on leur porte semble s'accroître. Dans un contexte où le secteur agricole est confronté à une crise structurelle et où les enjeux écologiques nous pressent d'amorcer une transition de notre système

alimentaire, de nouvelles pistes de réponse à ces différents enjeux doivent être explorées. Lors des entretiens, nous avons interrogé les initiateur.trices de ces projets sur les avantages et inconvénients d'un tel modèle. L'ensemble des avantages évoqués semble faire écho aux enjeux auquel le monde agricole est confronté actuellement, et ces fermes diversifiées et collectives pourraient ainsi constituer une piste de solution.

Fabriques de transition, ces fermes attirent de plus en plus l'attention. Elles sont à l'origine de stages³⁴, reçoivent de plus en plus de visiteurs curieux de découvrir leur modèle, et certains projets de plus grande envergure concernant ce modèle précis sont entrepris. C'est par exemple le cas dans la région Bourgogne, où le projet RARES a émergé en octobre 2018 afin de « regrouper les accompagnateurs des entrepreneurs agricoles et ruraux atypiques » de la région. Par le terme « entreprises agri-rurales », les porteur.euses de cette démarche désignent les lieux combinant plusieurs activités – agricoles et non agricoles –, plutôt en vente directe, permettant la création d'un ou deux emplois et ayant des statuts variés et relevant de différents champs (agricole, commercial, artisanal). Il est donc bien question dans cette recherche-action d'étudier le même type de projets que ceux explorés dans ce mémoire. Démarche portée par l'association Accueil Paysan Bourgogne et le réseau Semeurs du possible, sa première étape à consister en une rencontre participative réunissant des acteur.trices de l'accompagnement, des porteur.euses de projets, des élu.es, des technicien.nes, des chercheur.euses mais aussi des financeur.euses. À la suite de celle-ci, une enquête en immersion a été entreprise afin de mieux comprendre les besoins de ces entrepreneur.euses agri-rurales et de déterminer différentes actions à lancer. Quelles sont-elles ? La première sera de créer un observatoire de ces innovations, afin de pouvoir « construire et capitaliser des références et des expériences », rassembler le plus de données possibles sur celles-ci afin d'accompagner leur développement, voire pourquoi pas de « développer et expérimenter de nouveaux statuts » – élément qui fait écho aux difficultés que l'on a mises en évidence plus haut. La figure ci-dessous présente les ambitions de cet observatoire.

³⁴ Deux dans la promotion 2019-2020 du Master 2 Analyse de projets et développement durable – Rennes 1



Figure 22 : Infographie issue d'un document interne au projet RARES

La deuxième action consiste en la création d'une plateforme collaborative de l'entrepreneuriat agri-rural : son but est de centraliser un grand nombre d'informations afin d'avoir une vision globale des ressources à disposition, de faire circuler l'information (expériences, actualités, études...). En plus de ces deux outils, le projet RARES entend « accompagner la capacité d'agir des porteurs de projets » et répondre ainsi aux besoins qu'ils ont exprimé lors de la phase d'immersion, mais aussi « accompagner les territoires soutenant les initiatives citoyennes en faveur des activités agri-rurales innovantes ».

Ce genre de projet semble incontournable pour mieux comprendre ces initiatives, encourager leur développement et faciliter leur mise œuvre. Si des projets d'une telle ampleur

sont encore peu nombreux, d'autres moyens sont à disposition des collectivités pour soutenir l'émergence de tel projet sur leur territoire. Nous pouvons citer par exemple les mécanismes publics de financement comme les appels à projet (AAP) ou les appels à manifestation d'intérêt (AMI). C'est dans cette logique de soutien à des projets innovants et à des pratiques agricoles et responsables que la ville de Rennes a lancé l'année dernière un AMI pour valoriser l'ancienne ferme du château de la Prévalaye. Dans la continuité des activités et expérimentations déjà menées au cœur de ce quartier, la ville souhaitait y installer le « premier tiers-lieu agricole » du territoire, intégrant des dimensions culturelles, pédagogiques et sociales. C'est finalement un collectif de jeunes rennais – le collectif agricole de la Prévalaye – qui a remporté cet AMI : le projet sera porté via une SCIC et devrait démarrer au printemps prochain.

Conclusion

À travers l'étude de ces fermes multi-activités, nous cherchions à dégager de manière idéal-typique des traits communs aux collectifs rencontrés dans les trois dimensions suivantes : cognitive (manière de donner sens à l'état des choses), normative (ce que l'on veut faire du monde) et instrumentale (moyens que l'on mobilise pour y parvenir). Tout d'abord, le fait que l'on ait repéré un grand nombre de fermes (une trentaine) en un laps de temps assez court et sans difficulté, associé au fait d'avoir pu identifier de nombreuses ressemblances entre les fermes étudiées, nous laisse penser que l'on peut parler d'un mouvement de fond.

Nous avons tout d'abord pu identifier une grille d'interprétation commune du monde aux personnes interrogées. À la base de leur engagement dans ces projets collectifs et multi-activités, on trouve des préoccupations environnementales : elles mettent toute en avant une « urgence écologique » qui réinterroge notre façon de vivre, et c'est bien cette urgence qui les habite au quotidien, constituant finalement leur principale motivation à s'installer de la sorte. Mais les personnes rencontrées mettent aussi en avant des préoccupations d'ordre social, comme l'inégalité d'accès à une alimentation de qualité ou les conditions de vie et de travail des agriculteur.trices. Leur analyse de l'état du monde amène les protagonistes des fermes multi-activités à remettre en question notre modèle agricole et notre système alimentaire mais plus largement notre modèle de société. Ils jugent ce dernier comme destructeur de l'environnement, porteur d'inégalités, de perte de sens, d'éloignement entre les êtres humains. S'épanouir personnellement et collectivement dans une telle société leur paraît impossible.

De cette manière de donner sens à l'état des choses découle la poursuite d'un idéal : les personnes interrogées aspirent en effet à une société plus souhaitable à leurs yeux, et semblent vouloir orienter l'état des choses d'une façon similaire. Cet idéal semble commun aux fermes étudiées, et correspond finalement à une société plus écologique, plus résiliente, plus juste socialement et plus épanouissante humainement ; un idéal qui ne saurait être atteint sans un changement radical, en profondeur, de notre modèle économique et de société. Les aspirations des acteur.trices de ces fermes collectives semblent revêtir une

dimension éminemment politique, bien qu'ils.elles ne définissent pas ces fermes comme des structures militantes. Si militantisme il y a, c'est un militantisme par le faire : tout en sensibilisant à cet impératif de changement, elles expérimentent de nouvelles façons de faire et entendent par-là participer à faire évoluer notre façon de nous organiser, être acteur.trices de la transition.

Si les cadres interprétatifs et normatifs se sont avérés similaires, qu'en est-il des moyens mis en œuvre pour poursuivre cet idéal commun ? Nous avons pu identifier au cours de l'enquête des pratiques communes : une agriculture respectueuse de l'environnement et permettant de régénérer les sols et la biodiversité, des modes de commercialisation en circuits courts et des modes de gouvernance horizontaux notamment. Bien que toutes ces pratiques soient régies par des principes identiques, les façons dont elles s'expriment ne sont pas exactement les mêmes dans le détail. Nous avons en effet vu que les combinaisons d'activités n'étaient pas les mêmes, tout comme les pratiques culturelles ou les degrés de formalisation de cette gouvernance partagée : chaque modèle de ferme multi-activités s'avère unique. Les personnes à l'origine de tels projets entendent mettre en œuvre des pratiques alternatives, sans pour autant s'extraire complètement du modèle de société actuel : elles aspirent à exister au sein de ce dernier afin de le faire évoluer, d'être véritablement des acteur.trices de la transition socio-écologique de celui-ci. En cela, ces fermes constituent des modèles de « l'entre-deux », expérimentant des solutions innovantes pour penser et construire le monde de demain.

Bien que des initiatives semblables à celles étudiées ici semblent fleurir un peu partout sur nos territoires, et que l'on puisse identifier de manière idéal-typique un référentiel commun, il n'existe aucun mouvement ou réseau qui mettrait en évidence l'existence de ce référentiel : c'est donc un processus diffus, qui n'est désigné sous aucun nom public. La question de labelliser ce modèle s'est posée au cours du stage. Fallait-il se contenter du terme générique de « fermes multi-activités et collectives » ou de « fermes multi-activités gérées en collectif » que l'on a utilisé dans ce mémoire par souci de clarté ? Ou bien fallait-il élaborer un nom plus complexe, sous forme d'acronyme par exemple ? Les idées ne manquaient pas : POMART pour « pôles multifonctionnels d'activités rurales de transition », FRUCTALE pour « fabrique rurale et collective pour une transition agricole, alimentaire, artisanale et écologique » ou,

assez proche, FRACTALE pour « fabrique rurale d'activités coopératives de transition alimentaire et écologique », PACTOL pour « pôles d'activités coopératifs pour une transition organisée localement » ou bien encore TADCO pour « tiers-lieu agricole diversifié et collectif ».

Néanmoins, nous nous sommes demandé quelle pertinence il pouvait y avoir à les nommer et les caractériser. Nommer, est-ce faire exister ? Doit-on forcément catégoriser le réel ? Ces fermes semblent jusque-là se développer sans exprimer le besoin d'être rassemblées sous un nom commun ou quelque bannière que ce soit. Est-ce en effet pertinent et utile d'étiqueter ces expériences en les rassemblant en une catégorie, un mouvement, un nom, si ce ne sont pas les protagonistes eux-mêmes qui souhaitent se définir et reconnaître ce référentiel commun ? Nous notons quand même que cette difficulté à nommer ces projets atypiques peut revêtir un caractère politique : pour défendre un modèle, un nouveau métier, il faut pouvoir la labelliser. Selon un document produit par le projet RARES – que l'on a évoqué dans le dernier chapitre de ce mémoire – « *la mise en mot est une première étape nécessaire pour délimiter un référentiel commun, sans lequel une politique publique est impossible* ». Il faut néanmoins que cette définition soit reconnue par les acteur.trices de ces projets, c'est bien l'élément qui nous a freiné à acter une dénomination : quel intérêt à nommer si les protagonistes ne s'approprient pas ce nom et la définition que l'on en donne ? Et seront-ils enclins à se l'approprier, s'ils n'en sont pas eux même à l'origine ? C'est néanmoins par la reconnaissance d'un terme – et d'une définition – par un grand nombre d'acteur.trices et par l'administration publique qui lui conféra une légitimité, et éventuellement des financements pour soutenir le développement de ces projets. C'est en tout cas dans l'optique de mieux comprendre ces initiatives et de les nommer que le projet RARES souhaite créer un observatoire.

Cette démarche – parmi d'autres – pourrait en effet permettre de développer des actions concrètes pour soutenir la transition écologique de notre société, qui passerait entre autres par le soutien à ce modèle de ferme multi-activités gérées en collectif. L'enquête que l'on a menée, bien qu'elle ne s'intéresse pas directement à cet aspect, a montré que ces fermes pourraient constituer une réponse aux enjeux qui traversent le monde agricole aujourd'hui, ce sera d'ailleurs l'un des éléments abordés lors de la soutenance. Les pistes de soutien à ces

structures sont nombreuses : soutien monétaire, soutien dans l'accès au foncier, ajustement de certaines réglementations (de la MSA, des PLUI ou des statuts juridiques agricoles par exemple), formations sur le travail en collectif, organisation de rencontres pour échanger autour de leurs pratiques... Plusieurs acteur.trices semblent déjà au travail pour penser cet appui au développement des fermes multi-activités.

L'existence de celles-ci et l'enquête qui a été menée ces derniers mois ouvre en tout cas un nouveau pan de recherche. Des études plus quantitatives sur la résilience – écologique et économique – effective de ces fermes ou sur l'emploi qu'elles génèrent pourraient par exemple permettre de les défendre comme des solutions incontournables. Au vu des enjeux propres au secteur agricole et plus largement au vu des enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés, il semble absolument nécessaire d'expérimenter d'autres modèles, et donc de soutenir ces expérimentations – qu'elles relèvent du domaine agricole, économique ou social.

Bibliographie

Ouvrages et chapitres :

BOLIS A., ERRE F., *La fin d'un monde*, in La Revue Dessinée, La Revue Dessinée, été 2020, #28, La Revue Dessinée, LRD SAS, 2020, pp. 100-131.

BESSION R., *Pour des espaces transitionnels*, in Encore Heureux : **Lieux Infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?**, B42, Paris, 2018, pp.62-73.

DARROT C., DURAND G. : *Référentiel central des circuits courts de proximité : mise en évidence et statut pour l'action* », in TRAVERSAC J-B : **Circuits courts. Contribution au développement régional**, Transversales, Educagri éditions, Dijon, 2011, pp. 195-209.

FERRATON C., PETRELLA F., RICHEZ-BATTESTI N. et al. : *Chapitre 2. Quelle fabrique de la gouvernance au sein des organisations culturelles ?*, in : DEFALVARD H. : **Culture et économie sociale et solidaire**, Économie Sociale et solidaire, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2019, pp.27-34.

GHERSI G., RASTOIN J-L, *Chapitre 7 - Conclusion générale - Prospective du système alimentaire mondial : modèle agro-industriel ou modèle de proximité ?*, in : GHERSI G., RASTOIN J-L, **Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques**, Synthèses, Editions Quæ, Versailles, 2010, pp. 491-543.

LE CARO Y. : *Chapitre 6. Les agriculteurs et le partage de l'espace agricole pour des usages récréatifs*, in PAPY F. : **Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes**, Indisciplines, Éditions Quæ, Versailles, 2012, pp. 107-117.

LE VELLY R., *Dynamiques des systèmes alimentaires alternatifs* », in Lubello P. & al : **Systèmes agroalimentaires en transition**, Update Sciences & Technologies, Éditions Quæ, Versailles, 2017, pp. 149-158.

LES GRENIERS D'ABONDANCE: **Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires**, Première édition, 2020, 175 p.

NIZET J. : *Chapitre 3. Quand les valeurs bousculent les outils de gestion.*, in VAM DAM D. ; **Les collectifs en agriculture bio. Entre idéalisation et réalisation.** » Educagri éditions, Dijon, 2017, p.55-66.

VAN DAM D., DE BOUVIER E., *Chapitre 2. Projet politique, gouvernance et épanouissement en tension.*, in VAM DAM D. : **Les collectifs en agriculture bio. Entre idéalisation et réalisation**, Educagri éditions, Dijon, 2017, p.39-52.

Articles :

AUBRY C., CHIFFOLEAU Y. : 2009. *Le développement des circuits courts et l'agriculture péri-urbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles*, **Innovations Agronomiques**, INRA, Paris, n°5, 2009, pp. 53-67.

BEITOINE A., MARTIN-BAILLON A., *La neutralité axiologique dans les sciences sociales, Une exigence incontournable et incomprise*, Revue du MAUSS permanente [En ligne], 2016.

BRAND C., BONNEFOY S., *L'alimentation des sociétés urbaines : une cure de jouvence pour l'agriculture des territoires métropolitains ?*, **VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement** [En ligne], vol 11, n°2, 2011.

CARDONA A., LAMINE C. : *L'agriculture biologique : mouvement social pour le développement d'un certain type d'agriculture ou pour un changement plus global ?*, **INRA Eco-Innov**, 2011, 11p.

CAZELLA A. A. : *Les installations agricoles nouvelles : le cas des agriculteurs néo-ruraux dans l'Aude (France)*, **Repopulation et mobilités rurales**, Espace, populations, sociétés [En ligne], 2001, pp. 101-108.

DELFOSSÉ C. : *L'alimentation : un nouvel enjeu pour les espaces ruraux*, **L'Information géographique**, Armand Colin, Paris, vol. 83, n°4 2019, pp.34-54.

DEVERRE C., LAMINE C., *Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales*, **Économie rurale**, Société d'économie rurale, 2010, Pp. 57-73.

EYNAUD P. : *Les nouveaux enjeux de la gouvernance des associations*, **RECMA**, Nanterre, vol. 351, n°1, 2019, pp. 45-55.

JUFFE M. : *La résilience : de quoi, à quoi et pour quoi ?*, **Annales des Mines - Responsabilité et environnement**, vol. 72, n°4, pp. 7-11.

LALLAI B., LAISSUS-BENOIST P., MBETID-BESSANE E. : *Introduction : la résilience peut-elle passer de la théorie aux pratiques ?*, **Revue internationale des études du développement**, Editions de la Sorbonne, Paris, vol. 235, n°3, 2018, pp.9-25.

LAMINE C., BUI S., OLLIVIER G : *Pour une approche systémique non réductionniste de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires*, **Cahiers de recherche sociologique**, Athéna éditions, Montréal, n°58, 2015, pp. 95-117.

LANCIANO E., POISSON M., SALEILLES S. : *Comment articuler projets individuel, collectif et de territoire ? Le cas d'un collectif de transformation et commercialisation en circuits courts*, **Gestion 2000**, Association de Recherches et Publication en Management, 2016, vol. 33, n°2, pp. 75-93.

LATASTE D., CHIZELLE B., GUILHOT D. : *Projet d'installation collective « agri-rurale » et norme de groupe. Une dynamique conflictuelle*, **Sociologies pratiques**, Presses de Science-Po, Paris, n°33, 2016, pp. 83-96.

LE CARO Y., JOUSSEAUME V., POULOT M. & al., : *Agricultures et villes : des articulations renouvelées*, **Annales de géographie**, Armand Colin, Paris, vol. 712, n°6, 2016, pp. 553-563.

MARKARD J., RAVEN R., TRUFFER B. : *Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects*, **Research Policy**, vol. 41, n°6, 2012, pp. 955-967.

PERRIN C., SOULARD C-T. : *Introduction. L'agriculture dans le système alimentaire urbain : continuités et innovations*, **Natures Sciences Sociétés**, EDP Sciences, Les Ulis, vol. 25, 2017, n°1, pp. 3-6.

SCHUTZ N., SAVY H., *La diversification des statuts juridiques des exploitations comme outil de politique agricole*, **Pour**, GREP, vol°204, n°1, pp. 75-84.

TRUDEL L., SIMARD C., VONARX B., *La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ?* », **Recherches Qualitatives**, Les actes, Hors-Série n°5, 2007, pp. 38-45.

Rapports et dossiers :

AGENCE FRANÇAISE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, **La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises. Les chiffres 2019 du secteur bio**, Agence Bio, juillet 2020, 31 p.

COOPERER POUR ENTREPRENDRE, **Préserver et développer les Tiers-Lieux fondés sur la logique des communs. Retours et interprétations du séminaire consacré aux Tiers-Lieux, Fablabs et CAE du 26 novembre 2019 à Strasbourg**, Coopérer pour entreprendre, mars 2020, 20p.

FRANCES URBAINES, **Les villes face aux défis de la précarité alimentaire - Expériences françaises**, Frances urbaines, 2020, 58 p.

INPACT, SOLIDARITE PAYSANS, **Agriculteurs en difficulté : comprendre les causes et identifier les solutions pour rebondir. Recueil d'expériences**, INpact, Solidarite Paysans, novembre 2017, 16p.

IPES-FOOD, **Le COVID-19 et la crise dans les systèmes alimentaires : symptômes, causes et solutions potentielles** », IPES FOOD, avril 2020, 12p.

TRANSRURAL INITIATIVES, **Agriculture de groupe : se parler pour travailler mieux**, Transrural Initiatives , n°349, janvier 2008, 8p.

Webographie :

Banques Alimentaires, « **L'insécurité alimentaire, une conséquence de la pauvreté en France** », Banques Alimentaires, <https://www.banquealimentaire.org/linsecurite-alimentaire-une-consequence-de-la-pauvrete-en-france-226>, consulté le 30/09/2020.

Centre de Développement de l'Agroécologie : « **La résilience des systèmes agricoles : pour une production agricole durable ?** », CDA, <https://centre-developpement-agroecologie.fr/la-resilience-des-systemes-agricoles-pour-une-production-agricole-durable/>, paru le 06/03/2020, consulté le 15/09/2020.

De Oliveira L., Coroller M., Perrin A., Martin G. : « **Résilience des systèmes agricoles** », Dictionnaire d'Agroécologie, [Dictionnaire d'Agroécologie, https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/resilience-des-systemes-agricoles/](https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/resilience-des-systemes-agricoles/), consulté le 15/09/2020.

Foucart S., « **En trente ans, près de 80 % des insectes auraient disparu en Europe** », Le Monde, https://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/10/18/en-trente-ans-pres-de-80-des-insectes-auraient-disparu-en-europe_5202939_1652692.html, paru le 18/10/2017, consulté le 15/09/2020.

France Culture, « **David Graeber : « Je me considère comme anarchiste depuis mon enfance »** », France Culture, <https://www.franceculture.fr/emissions/hors-champs/david-graeber>, paru le 04/01/2016, consulté le 20/09/2020.

Friedrich P., Fumery L., Duracka N. : « **Penser la résilience de nos territoires : un impératif à la fois intellectuel et pragmatique** », Résilience commune, <https://www.resiliencecommune.fr/post/penser-la-résilience-de-nos-territoires-un-impératif-à-la-fois-intellectuel-et-pragmatique?fbclid=IwAR0ISP5Dli8mArW0ENTrnhxEV8PtY-x3nGkIFetMqax2HvBUTwOUsgs0e4w>, consulté le 20/09/2020.

Girard L., Costil M., Gittus S., Picard F. : « **Le départ en retraite d'un agriculteur sur trois d'ici trois ans va bouleverser le paysage agricole** », Le Monde, https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/04/06/le-depart-en-retraite-d-un-agriculteur-sur-trois-d-ici-trois-ans-va-bouleverser-le-paysage-agricole_5446630_3234.html, paru le 06/04/2019 (mis à jour le 18/02/2020), consulté le 20/09/2020.

Larousse, « **militant** », Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/militant/51436?q=militant#51318>, consulté le 10/09/2020.

Larousse, « **militantisme** », Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/militantisme/51437?q=militantisme#51319>, consulté le 10/09/2020.

Larousse, « **militer** », Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/militer/51444?q=militer-51327>, consulté le 10/09/2020.

Larousse, « **mouvement** », Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mouvement/53021>, consulté le 22/09/2020.

Larousse, « **transition** », Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/transition/79157>, consulté le 10/09/2020.

Les écolos humanistes : « **Jugement Majoritaire** », Les écolos humanistes, https://lesecolohumanistes.fr/jugement-majoritaire/?fbclid=IwAR2JUGbfkx05eqOth5fkQmmiUzVRQrMMZ7fygiFP85HB4v8t8T_ohRvYWio, consulté le 20/10/2020.

Libération, « **Une agriculture écologique, indissociable du progrès social** », Libération, https://www.liberation.fr/debats/2020/09/24/une-agriculture-ecologique-indissociable-du-progres-social_1800211?fbclid=IwAR14ddtmonfrQ-jETQxsPAIDdKixtkr6IKn5UH_la3Hun9eUYoFWezR7DOI, paru le 24/09/2020, consulté le 24/09/2020.

Natura Lien, « **Les principes de la permaculture** », Natura Lien, <https://www.natura-lien.fr/service-de-design-et-conseil-en-permaculture/principes-permaculture/>, consulté le 10/10/2020.

Renard C., CHOUIN A-L. : « **Circuits courts : la lente évolution des producteurs** », France Culture, <https://www.franceculture.fr/societe/circuits-courts-la-lente-evolution-des-producteurs>, paru le 20/07/2017, consulté le 30/09/2020.

Symposium canadien sur la transition socioécologique, « **A propos de la transition socioécologique** », Symposium canadien sur la transition socioécologique, <https://sites.grenadine.uqam.ca/sites/chairetransition/fr/symposiumtransition/about/pages>

[/3/À+propos+de+la+transition+socioécologique+ +About+Sustainability+Transitions](#), consulté le 15/09/2020.

Université Du Nous, « La Gouvernance Partagée, qu'est-ce que c'est ? », Université du Nous, <http://universite-du-nous.org/gouvernance-partagee-quest-cest/>, paru le 12/05/2016, consulté le 15/10/2020.

Wikipédia, « **Holocratie** », Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Holocratie>, consulté le 15/10/2020.

Wikipédia, « **Sociocratie** », Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sociocratie>, consulté le 15/10/2020.

WWF, « **Rapport Planète Vivante 2018 : 60% des populations d'animaux sauvages perdues en 40 ans** », WWF, <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/rapport-planete-vivante-2018>, paru le 30/10/2018, consulté le 18/10/2020.

Autres :

CNFPT, MOOC « **Acteurs, leviers, outils pour mener les transitions du système alimentaire** », 2019

Pictogrammes :

Tractor, par Supalerk Laipawat [pictogramme]. Disponible sur : <https://thenounproject.com>

Bee, par Styleku [pictogramme]. Disponible sur : <https://thenounproject.com>

Drop, par Christin Baptist [pictogramme]. Disponible sur : <https://thenounproject.com>

Soil, par Blangcon [pictogramme]. Disponible sur : <https://thenounproject.com>

ANNEXES

Annexe 1 – Les fermes étudiées : tableau de synthèse

Nom des lieux	Localisation	Activités du lieu	Nb de personnes impliquées
La ferme des Volonteux	Beaumont-lès-Valence	Accueil (fêtes, projections, débats, etc.), arboriculture, boulangerie, boutique de PPAM, élevage de brebis et poules, friperie, jardin pédagogique et production de plans, magasin à la ferme, maraîchage	Environ 17 personnes (variable selon les saisons)
Les Amanins	La Roche sur Grâne	Boulangerie, centre d'accueil et de formation (accueil de classes, séjours vacances, stages et formations adultes), école primaire, élevage vaches et brebis et transformation laitière, grandes cultures, maraîchage	20 personnes
L'Oasis de Serendip	Eurre	Activités pédagogiques (stages et formations), arboriculture, bureau d'étude Permalab, élevage d'ânes, maraîchage, PPAM, restaurant (en développement)	6 personnes de manière permanente
Ferme des Compagnons	Eurre	Magasin à la ferme, élevage de brebis laitières, maraîchage, PPAM	4 personnes
Les Gens Sérieux	Crest Soyans	Bar, brasserie, élevage de cochons et transformation fermière	3 personnes
La Salamandre	Boulc	Accueil de stages, auberge, restauration à partir de la production maraîchère de la structure	3 personnes

Ferme de la Maladière	Saint Denis-sur-Coise	Accueil à la ferme (camping, chambres et tables d'hôtes), activités sociales (éducation populaire), apiculture, arboriculture et petits fruits, élevage de cochons, élevage de poulets, habitat partagé, maraîchage, programmation et accueil artistique	13 personnes
Centre agroécologique La Rivoire	Saint Julien Molin Molette	Activités et animations autour des arbres, chambres d'hôtes, culture céréalière et boulangerie, maraîchage, marché à la ferme, pépinière	9 personnes
Les Petits Chapelais	Chavagne	Ateliers couture, atelier de transformation laitière, boulangerie, élevage de vaches laitières et grandes cultures, magasin à la ferme, maraîchage	13 personnes
Biotaupes	Vignoc	Atelier de transformation végétale en lactofermentation, culture céréalière et boulangerie, maraîchage, marché à la ferme, pépinière, production de pâtes fraîches	9 personnes
La ferme en cavale	Vezein le Coquet	Activités pédagogiques et d'animation autour de la paysannerie, élevage de poules pondeuses, jardin collectif, lieu d'accueil d'événements culturels, parcelles dédiées à un réseau militant, présence en associations : cours d'anglais sur l'agriculture et labo photo	4 personnes et bénévoles
Les jardins Rocambole	Corps Nuds	Accueil d'expositions artistiques, jardin de visite et pédagogique, maraîchage, parcelles de jardins familiaux, stages et formations pour adultes	4 personnes
Le village de la Vergne	La Roche sur Yon	Magasins de produits bio, chantier d'insertion en maraîchage, médiation animale, location de locaux aux associations, location de salles, activités « bien-être », boutique de créateurs	<i>Environ 30 personnes ayant une activité</i>
La Pampa - Le Marais Sage	Bruz	Activités culturelles, développement d'activités pédagogiques, magasin à la ferme, maraîchage, restaurant	5 personnes (variable selon les saisons)

Annexe 2 – Conditions d’entretien et personnes interrogées

Nom des lieux	Modalités d'entretien	Personne(s) interrogée(s)	Durée de l'entretien
La ferme des Volonteux	À la ferme	Rémy, arboriculteur, initiateur du projet et propriétaire du lieu	00:01:10
Les Amanins	À la ferme	Nicolas, salarié du pôle accueil depuis 3 ans	01:04:39
L'Oasis de Serendip	À la ferme	Samuel, ingénieur agronome, initiateur du projet (avec sa femme)	01:20:32
Ferme des Compagnons	À la ferme	Alex (maraîcher) et Marie (plantes aromatiques et médicinales), personnes qui étaient en espace-test, à l'initiative de la reprise de la ferme	01:09:31
Les Gens Sérieux	À la brasserie-bar	Colin, brasseur, un des trois associés initiateurs du projet	00:32:39
La Salamandre	À la ferme	Flo et Luc couple ayant fondé le lieu	00:37:57
Ferme de la Maladière	À la ferme	Jérôme, Anita, Sophie, Benoît et Éline : personnes impliquées dès l'année de lancement des activités	01:47:23
Centre agroécologique la Rivoire	Par téléphone	Guillaume, maraîcher et coordinateur du projet dans son ensemble et initiateur de celui-ci	00:56:10
Les Petits Chapelais	À la ferme	Gilles, éleveur laitier et propriétaire de la ferme, à l'origine de sa diversification	01:14:24
Biotaupes	À la ferme	Alexis, pépiniériste, présent sur le lieu depuis 2018	01:25:50
La ferme en cavale	À la ferme	Pierrick, éleveur de poules pondeuses, initiateur du projet (avec sa sœur)	00:36:30
Les jardins Rocambole	À la ferme	Luc (maraîcher-jardinier) et Christine (responsable accueil pédagogique), couple ayant lancé le lieu	00:51:20
Le village de la Vergne	Par skype	Marie, personne en contrat de professionnalisation, en charge du volet animation du lieu	01:32:08
La Pampa - Le Marais Sage	À la ferme	Émilie, anciennement maraîchère et maintenant en charge du restaurant	00:37:12

La personne interrogée

Pouvez-vous commencer par vous présenter ?

- Pouvez-vous me résumer votre parcours de vie, votre parcours scolaire et professionnel, ce qui vous a amené à travailler dans un tel lieu ?
- Que faites-vous au sein de ce lieu ?
- Depuis quand travaillez-vous ici ?
- Où habitez-vous ?

Pouvez-vous me parler des autres personnes travaillant sur le lieu ?

Présentation du lieu

Pouvez-vous me présenter ce que vous faites ici, le lieu dans son ensemble ?

- Quelles activités pratiquez-vous ici actuellement ? (*avoir une idée de l’importance/du volume de la production alimentaire*)
- Pouvez-vous me parler de l’origine de ce lieu, du montage du projet ?
- Comment présentez-vous votre structure aujourd’hui ?
- Qui est propriétaire du foncier, des bâtiments, des moyens de production etc. ?
- Est-ce un lieu de travail uniquement, ou bien également un lieu de vie ? S’il constitue un lieu de vie, pour qui ?
- Cette structure est-elle ouverte au public ?
- Si oui, quels publics s’y rendent ?

Pourquoi avez-vous choisi ce modèle pluriactivités et cet aspect collectif ?

- Quel est votre rapport au « travail », de manière générale ?
- Y a-t-il un socle commun de valeurs entre tous les acteurs du lieu ?
- Selon vous, quels sont les avantages à travailler/à être installé-e de cette manière ?
- Y a-t-il, à l’inverse, des difficultés à travailler en collectif et à articuler plusieurs activités ?
- *Avez-vous des pistes d’améliorations vis-à-vis de ces potentielles difficultés ?*

Le modèle économique

Pouvez-vous me parler du modèle économique choisi ?

- Quel-s statut-s juridique-s a-ont été choisi-s et pourquoi ?
- Quels liens y a-t-il entre les différentes activités ? *Existe-t-il une indépendance fonctionnelle et/ou juridique des unités économiques, ou bien au contraire une interdépendance, totale ou partielle ?*
- Quels sont les débouchés économiques/les canaux de vente pour la production alimentaire ? Pour les autres biens et/ou services produits ici ?
- Les différentes activités sont-elles viables économiquement ? Toutes les activités participent-elles à la bonne santé de votre modèle économique ou certaines, plus *viables*, contribuent à

- l'exercice des autres ?
- Certaines activités bénéficient-elles de financements extérieurs ?
 - Êtes-vous soutenu d'une quelconque manière par la municipalité, une collectivité territoriale ou à travers certaines politiques publiques ?
 - Recherchez-vous l'autonomie financière, de gestion etc. ?

Pouvez-vous me parler de l'emploi généré par le lieu ?

- Combien de personnes travaillent ici ?
- Quels sont les types de contrats ?
- Comment le nombre de personnes investies a-t-il évolué ?

La gouvernance

Pouvez-vous me parler du mode de gouvernance choisi ?

- Quel mode de gouvernance est mis en place pour chaque activité ?
- Quel modèle de gouvernance, s'il en existe un, a été choisi pour le lieu dans son ensemble ?
- Quelle est le lien entre les acteurs-trices majeur-e-s de la vie du lieu (fondateurs-trices, salarié-e-s, habitant-e-s...) et les autres parties prenantes (partenaires, bénévoles, client-e-s, bailleurs...) dans le modèle de gouvernance ?

L'intégration au territoire

Pouvez-vous me parler des liens que vous avez établi avec le territoire dans lequel vous vous intégrez ?

- Combien y a-t-il d'habitant-e-s dans cette localité ?
- Est-ce une commune dynamique ? (nombre de commerces, d'associations, d'événements culturels etc.)
- Y a-t-il de nombreux agriculteurs-trices à proximité ? De quelle nature ? Êtes-vous en relation avec eux ?
- Êtes-vous « accepté-e-s » par les habitant-e-s, commerçant-e-s et producteurs-trices des alentours ?
- Votre installation a-t-elle suscité un regain de dynamisme de votre localité ?
- Quels interactions entretenez-vous avec l'espace urbain le plus proche ?

Le rapport au système alimentaire

Quelle est votre vision du système alimentaire actuel ?

- Si vision négative, quel serait pour vous un système alimentaire plus viable/souhaitable ? De quelle gouvernance alimentaire souhaiteriez-vous faire partie ?

- Quelle est votre place dans la transition agricole et alimentaire ?
- Comment intégrez-vous votre modèle alimentaire aux côtés de ceux présents dans votre territoire ?
- Êtes-vous en lien formel ou informel avec d'autres « tiers lieux » ou bien associations ou bureaux d'études, dans une vocation d'essaimer ce modèle ?
- Pensez-vous d'ailleurs que ce modèle a vocation à se multiplier ?

Selon vous, le choix d'un tel modèle (multiples activités et fonctionnement collectif) permet-il plus « d'efficacité » et une meilleure adaptation en cas de choc (économique, climatique, sanitaire - covid19- ou autre) ?

- Quel a été/est l'impact de la crise sanitaire sur vos activités ?
- Pensez-vous que cette crise a ou va influencer les pratiques alimentaires ?

L'existence d'un tel lieu est-elle liée à d'éventuelles positions militantes ?

- Entretenez-vous une dimension militante à vos activités ?
- Si oui, êtes-vous dans des réseaux militants, participez-vous à des actions plus larges que celles que vous menez à l'échelle de votre territoire ?
- Pouvez-vous afficher cette dimension militante au grand public ?

Annexe 4 – Extrait de la fiche expérience réalisée pour les Volonteurs

Exemple de fiche réalisée dans le cadre de mon stage au CNRS

Note : Chaque ferme visitée au cours de mon enquête de terrain a donné lieu à la réalisation d'une telle fiche détaillée, ainsi qu'à la réalisation d'une fiche plus synthétique (deux pages) pour publication sur le site Resolis.

Présentation

Issue d'une rencontre entre agriculture biologique et entrepreneuriat sociale et solidaire, la Ferme des Volonteurs compte aujourd'hui plus de huit activités différentes mais complémentaires et une

vingtaine de personnes y travaillent. Lieu de partage, d'expérimentation, d'apprentissage et de transition, la Ferme des Volonteurs constitue une référence pour les fermes multi-activités gérées en collectif.



Historique



Le lieu aujourd'hui...



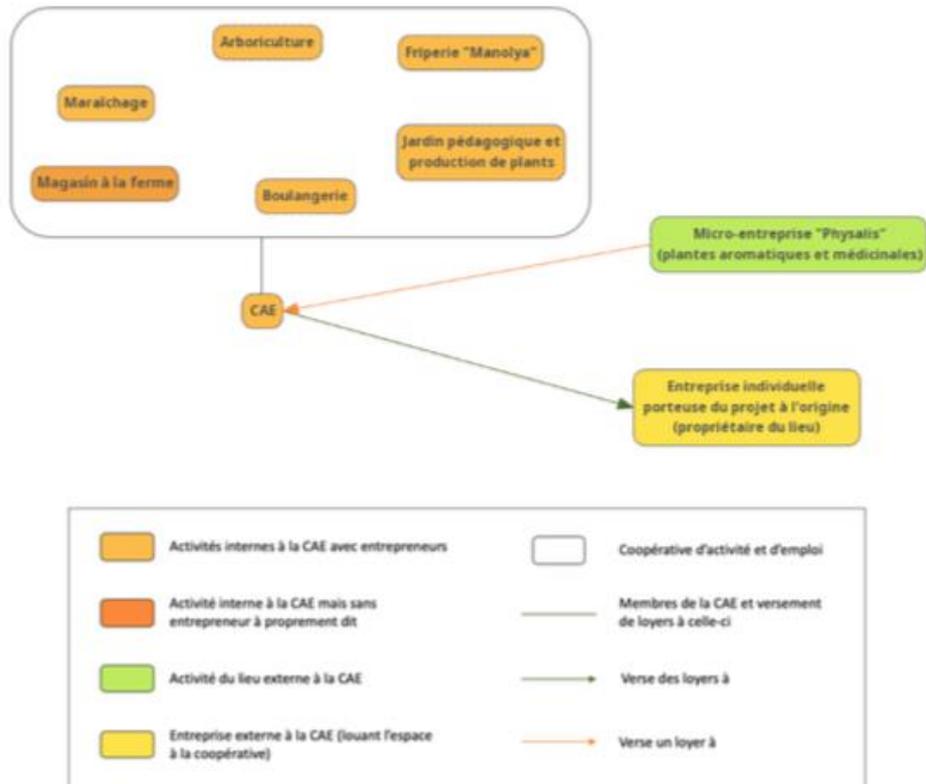
Les différentes couleurs utilisées dans le schéma permettent d'identifier à quelle entité juridique se rattache chacune des activités. Les éléments en orange correspondent aux activités portées par la Coopérative d'Activité et d'Emploi – le magasin faisant partie de cette CAE, sans qu'il y ait un coopérateur associé à l'activité. Les éléments en vert sont externes à cette structure juridique : l'activité vert clair est

indépendante juridiquement, et celle en vert foncé correspond à une activité vivrière, avec une visée d'autoconsommation uniquement.

Il est aussi important de souligner que n'apparaissent sur ce schéma que le nombre de coopérateurs ou porteurs de projet, les salariés n'y figurent pas¹.

¹ En raison d'un manque d'information à ce sujet.

Quel montage juridique ?



Comment cette volonté de structure collective et diversifiée se traduit-elle juridiquement ? Au cours d'une de ses expériences professionnelles passées, Rémy a l'occasion d'échanger avec des collègues sur les différents montages coopératifs existants, et s'intéresse notamment aux Coopératives d'Activité et d'Emploi. Cette dernière correspond à un regroupement économique solidaire de plusieurs

entrepreneurs : les porteurs de projet réunis dans une telle structure bénéficient alors d'un cadre juridique existant, d'un statut d'entrepreneur-salarié en contrat à durée indéterminée et d'une protection sociale. Ils mutualisent alors leur gestion administrative, comptable et fiscale, ce qui permet de faciliter leur installation et de la « sécuriser ».

Retour d'expérience...



Des avantages...

L'avantage majeur qu'évoque Rémy lors de l'entrevue reste la **résilience d'un tel lieu**. Il me dit en effet que d'une façon générale, dans la production comme dans la commercialisation « *ça vaut le coup de se diversifier, plus t'es diversifié, bon c'est plus de travail mais c'est aussi plus de résilience dans tous les problèmes que tu peux avoir quoi, de capacités à s'adapter quoi* ». Il prend l'exemple de la crise sanitaire récente, et m'indique qu'elle n'a pas posé trop de difficultés à la structure, car ils ont reçu de l'aide dans les champs, et surtout ils commercialisaient en vente directe et via des circuits courts qui n'ont pas été impacté par le COVID et ont ainsi pu s'adapter rapidement au contexte de crise. Leurs différents liens avec les acteurs du territoire

et ses habitants leur permet de penser qu'en cas de crise plus grave encore, ils constitueraient une solution vers laquelle se tourner.

En effet, ils attachent une importance particulière à la création de **lien social**. Un fonctionnement en collectif est forcément vecteur de liens entre les membres de la structure, professionnels bien sûr mais pas que. Il permet de lier des amitiés, de s'enrichir, à travers des moments collectifs hors travail : un barbecue, un atelier chant ou n'importe quoi d'autre : c'est « *plus qu'un boulot quoi* » me dit Rémy. Les Volonteurs cherchent à être ouvert sur l'extérieur, et à créer du lien avec les acteur.ices du territoire,

Le rapport à la transition alimentaire et écologique

Je souhaite ensuite interroger Rémy sur le rapport qu'il entretient avec le système agricole dominant, et avec l'éventuelle transition de celui-ci. S'il a souhaité fonctionner en collectif et en agriculture paysanne/biologique, c'est à la suite de ses expériences agricoles passées (lors de ses stages notamment). Pour lui, le modèle agricole industrialisé est devenu hégémonique alors qu'il est loin d'être le plus efficace, l'agriculture qu'on pourrait qualifier de traditionnelle étant pour lui « *une agriculture de pointe* » mais que l'on a abandonné. Nos anciens modèles agricoles seraient plus efficaces en termes d'autonomie, d'énergie utilisée, d'économie circulaire, de productivité... Malgré ça, cela a été balayé au profit de l'agriculture industrielle intensive : « *au lieu de faire une agriculture plus productive, on a fait une agriculture moins productive, moins respectueuse de l'environnement et surtout hyper individualiste, tu vois, on a aussi cassé le lien social* » me dit-il. Pour lui les fermes « *conventionnelles* » ne sont absolument pas résilientes à une évolution de société, « *c'est-à-dire que nous on cultive nos légumes, mais on cultive aussi la relation humaine, tous les jours on accueille des gens, tous les ans on fait des fêtes (...), des projections... et tout ça ça crée du lien* ». Il souhaite illustrer les bienfaits que cela pourrait avoir en temps de crise : « *si demain il y a une couille, les gens au lieu de se dire en fait on va venir piller ils vont se*

dire... bah on sera une solution et pas un garde-manger quoi ».

Il pense en effet que les lieux pluriactivités pratiquant une agriculture paysanne comme la Ferme des Volonteux constituent de **vrais modèles de résilience de l'agriculture de demain** en raison de leur « *efficacité* » à plusieurs niveaux : économique, écologique mais aussi sociale. Des lieux multi-activités pratiquant une agriculture paysanne et/ou biologique seraient plus résilients selon Rémy. Il prend l'exemple de la crise du COVID, et m'explique qu'ils n'ont manqué de rien, à aucun moment. Ils ont produit suffisamment pour eux et pour leur clientèle, sans trop de stress ou de panique. Ils ont pu remarquer qu'une telle crise soudait les personnes travaillant sur le lieu, et les motivait pour travailler dur « *les gens savent pourquoi ils sont là quoi (...), on a fait des journées de timbré* ». Outre la production, les liens qu'ils cherchent à tisser avec les consommateurs et plus largement le territoire ont été mis en avant pendant cette période. Des producteurs les ont aidés et inversement, des personnes sont venues donner des coups de main, plus de gens sont venus faire leurs courses au magasin... l'entraide a été au rendez-vous.

Dans une fiche de présentation de la Ferme, Rémy tient les propos suivants : « *J'aime me dire qu'une simple idée née un soir de 2007 a pu amener tant de gens à se*

rencontrer et à imaginer une nouvelle société ». Les dimensions collectives et sociales ainsi que l'ambition du projet y sont palpables. Je l'interroge alors sur l'éventuel aspect militant que peut revêtir le lieu : il me répond « *non mais **notre métier c'est du militantisme hein*** ». Pour lui l'agriculture, et la façon dont ils l'envisagent, c'est une position militante finalement, et qu'elle est vectrice de changement dans nos sociétés. Pour lui il existe des solutions, cette agriculture pourrait être une solution pour notre société d'une certaine façon. Venant du domaine de l'environnement, Rémy espère qu'il y ait une prise de conscience de l'ampleur du changement climatique, y compris chez les citadins pour qui il est moins « palpable », et qu'il y ait de véritables actions mises en place. Il me dit « *c'est pas autre chose que du militantisme ce qu'on fait tu vois, on a pas envie de mettre des panneaux tous les jours quoi (...) mais on a envie d'autre chose, le projet que l'on défend il est plus grand que nous* ».

Il pense que des lieux comme la Ferme des Volonteurs sont **une des solutions d'avenir** ; « *humainement c'est voir le travail différemment, écologiquement c'est agir sur la façon dont on nourrit les gens localement sans avoir d'effets négatifs, voire même en ayant des effets positifs sur la biodiversité* ». Cela passe aussi par des réflexions pour mettre en place des circuits parallèles, des réflexions sur la façon de soutenir des minorités précaires comme les migrants en leur donnant du travail par exemple ou bien les classes pauvres en pensant à créer un jardin partagé ou en réfléchissant à l'accessibilité, « *c'est tout ça quoi* ». Aux Volonteurs comme dans beaucoup d'autres lieux rencontrés dans le cadre de cette recherche, on constate un **militantisme « par le faire »**, une volonté d'être « la preuve par l'exemple » et d'agir localement en accord avec ses convictions.



Annexe 5 – Les voies de résilience proposées par les Greniers d'Abondance

VOIES DE RÉSILIENCE

1. AUGMENTER LA POPULATION AGRICOLE

Et empêcher la disparition d'un quart des agriculteurs d'ici dix ans ! Des fermes nombreuses et diversifiées pour une production agricole résiliente.

2. PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES

Objectif zéro artificialisation nette ! Seul moyen de mettre un terme à la disparition des sols périurbains fertiles, indispensables à la résilience alimentaire des villes.

3. FAVORISER L'AUTONOMIE TECHNIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES FERMES

Filières locales de conception, de construction et de réparation d'outils, indépendance énergétique : autant de réponses à l'épuisement des ressources.

4. DIVERSIFIER LES VARIÉTÉS CULTIVÉES ET DÉVELOPPER L'AUTONOMIE EN SEMENCES

Grâce à un réseau local de sélection et de partage des semences. Des cultures diversifiées et adaptées au terroir pour faire face aux crises.

5. ADOPTER UNE GESTION INTÉGRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU

L'agriculture est en première ligne face aux sécheresses de plus en plus sévères. Économiser l'eau à tous les niveaux !

6. ÉVOLUER VERS UNE AGRICULTURE NOURRICIÈRE

Diversifier les productions locales, pour garantir la satisfaction des besoins de base de la population.

7. GÉNÉRALISER L'AGROÉCOLOGIE

Une transition agricole à grande échelle, pour restaurer les paysages, la biodiversité, et préserver les ressources.

8. DÉVELOPPER DES OUTILS LOCAUX DE STOCKAGE ET DE TRANSFORMATION

Silos, moulins, laiteries... Pas de résilience alimentaire sans possibilité de traiter localement la production.

9. SIMPLIFIER ET RACCOURCIR LA LOGISTIQUE ET L'ACHAT ALIMENTAIRE

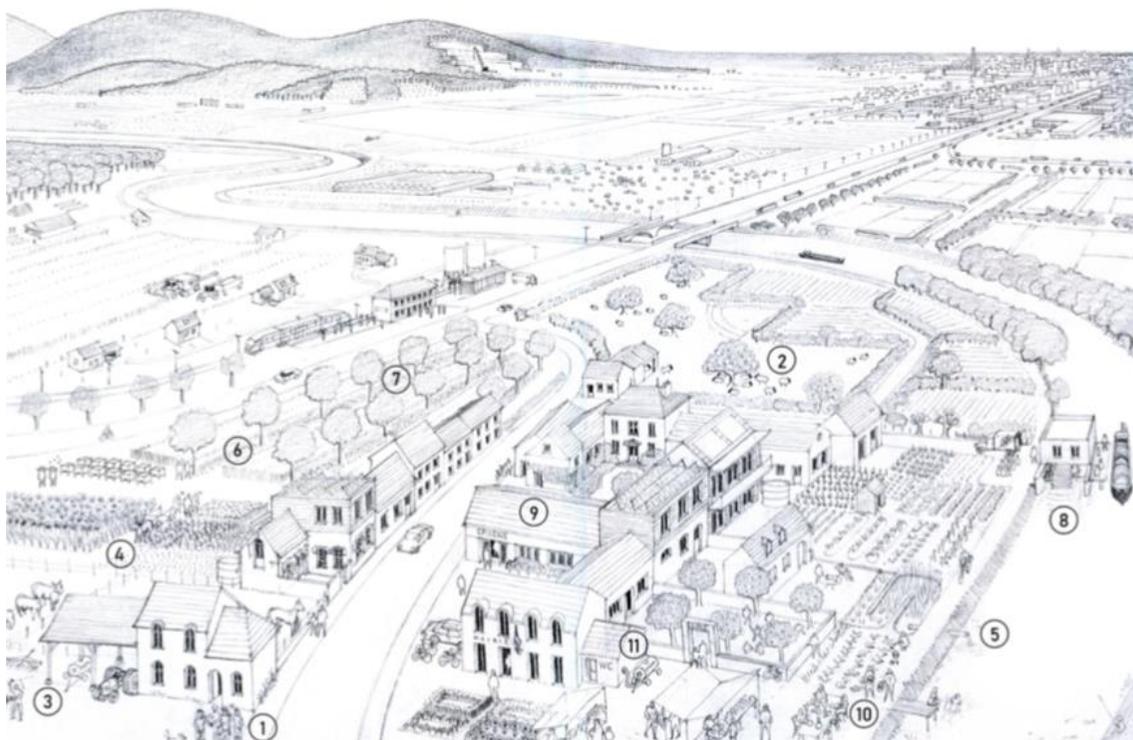
Réduire notre dépendance aux transports pour nous alimenter, grâce à des filières de distribution locales et des commerces de proximité.

10. MANGER PLUS VÉGÉTAL

Réduire notre consommation d'aliments d'origine animale, et privilégier les filières de qualité, pour économiser les terres et les ressources.

11. RECYCLER MASSIVEMENT LES NUTRIMENTS

Maintenir la fertilité des sols grâce au retour au champ des nutriments exportés lors de la récolte. L'urine : l'engrais du futur.

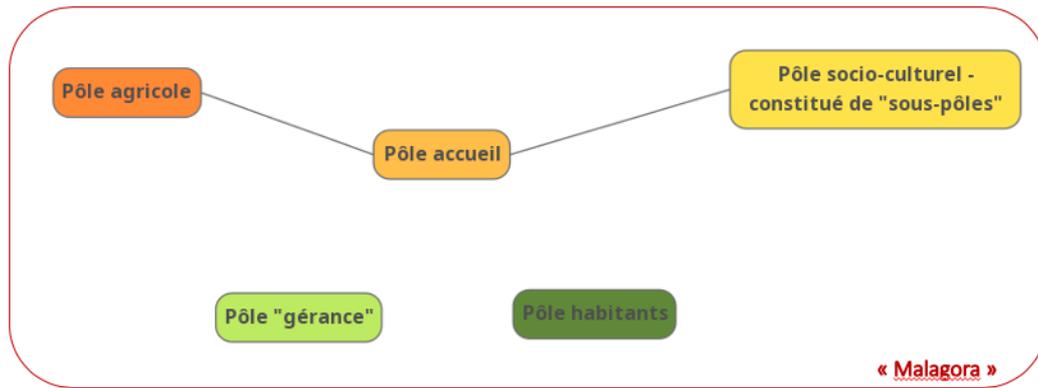


Crédits : Joseph Maussion pour Les Greniers d'Abondance

Annexe 6 – Programme des activités d’octobre 2020 de La Maladière

<h1>LA MALADIÈRE</h1> <h1>LE PROGRAMME</h1>	
<h2>Octobre 2020</h2>	
Le 7 18h30	Soirée Militante : Analysons les discours racistes ! * en partenariat avec les collectif P-s-s-t (Pas seul·e·s sur Terre) Prix libre et conscient - Buffet partagé - Boisson en vente sur place
Le 18 14h	Le roi nu. Comédie Musicale Potagère * Spectacle tout public dès 8ans. Compagnie du Vieil'Art Prix libre et conscient
Le 24 10h-18h	Village associatif «La tête et les jambes» à Saint-Martin-en-Haut Animation d'échanges et de débat sur l'alimentation Gratuit
Le 28 20h	Le corps des femmes ou une autre histoire des agrumes * Conférence gesticulée de Laurence Reeb Prix libre et conscient
<h2>Novembre 2020</h2>	
Le 3 19h	Soirée Militante : Désintoxication à la langue de bois ! * Prix libre et conscient Buffet partagé - Boisson en vente sur place
Le 7 10h-12h	Atelier Clown Parents-Enfants * à partir de 5 ans Prix libre et conscient
Le 9 18h-21h	Assemblée Générale de l'association de la Maladière * Ouvertes à toutes et tous pour s'engager à nos côtés! Repas partagé
Le 14 10h-17h	Formation Militante dans le cadre de la semaine de la solidarité * Sexe, race, classe... comprendre et analyser les rapports sociaux Prix libre et conscient
16-22 9h-18h	Stage fabrication d'un Poêle de masse pour habitat léger Inscription sur contact@atelierduzephyr.org Prix libre + coût des matériaux pour repartir avec un poêle
Le 21 20h	Le Boudoir de Rozie + Dîner à thème érotique * Lecture erotico-clownesque de Chantal Poulain Spectacle à prix conseillé : 10€ / 7€ / ce que tu peux... Dîner : 16€ - Vente de boisson sur place
<h2>Décembre 2020</h2>	
Le 1 20h30	Ciné débat : «Humanité» Film de Jules bourgeois sur le thème des migrations Prix libre et conscient
Le 12 10h30	Formation militante * Animer des réunions et assemblées démocratiques et participatives Prix libre et conscient
Le 13 10h30	Et Plouf ! Spectacle en cours de création de Clowns Tisseuses et Cie Prix libre et conscient
Le 13 14h	Atelier Débrouille toi ! * Couture : fabrication de cotons lavables et réutilisables Prix libre et conscient
14-19 9h-18h	Stage fabrication de panneaux solaires thermiques Inscription sur contact@atelierduzephyr.org Prix libre + coût des matériaux pour repartir avec un chauffe-eau

Annexe 7 – Les instances et modalités de gouvernance à La Maladière



La gouvernance à La Maladière est collégiale : par volonté de s'autogérer, il n'y a pas de « grand coordinateur » ou de conseil d'administration. Ils fonctionnent par **pôles**, que je vais décrire ici.

- Il existe tout d'abord un pôle agricole, qui rassemble les personnes ayant une activité agricole sur le lieu. Il coordonne ces différentes activités et régit la coopération entre elles et veille à la cohérence des actions agricoles engagées. Les membres de ce pôle se voient chaque jour, et organisent une réunion formelle environ une fois par semaine.

- Le pôle socioculturel, qui se décline en sous-pôles pour chaque activité qui relève de ce domaine d'action, est l'organe où se concertent les structures utilisant le lieu et proposant formations, stages ou événements. Ce pôle est chargé d'assurer une cohérence entre les diverses actions socioculturelles, et de gérer la mutualisation des espaces et du matériel. Là aussi, les membres se croisent chaque jour, mais peuvent organiser des

réunions quand ils estiment qu'il y en a besoin. La fréquence de ces réunions dépend des moments de l'année, de la quantité d'activités socioculturelles proposées.

- Le pôle accueil est particulier : il y a beaucoup moins de réunions spécifiques au volet accueil, puisqu'il est surtout en charge d'assurer au quotidien la coordination entre les activités agricoles et socioculturelles. Il est en quelque sorte « à cheval » sur les pôles agricole et socioculturel.

- Il existe ensuite un pôle « gérance », qui correspond à l'instance en charge de la gestion administrative et financière, comme par exemple la validation des dépenses liées aux SCI, la gestion des loyers ou du compte en banque. Ils tentent de ne pas en faire un véritable lieu de décision, mais plutôt un organe pratique car consacré à cette gestion administrative et financière au quotidien. La fréquence des réunions de ce pôle varie.

- Enfin, le pôle ou conseil habitants est en charge d'organiser et de réguler la vie quotidienne des personnes vivant sur le lieu. Cela peut par exemple concerner le matériel mutualisé ou bien les espaces communs, ou encore les éventuels problèmes de nuisance que pourraient engendrer certaines activités. Ce conseil se réunit à l'initiative d'un.e ou de plusieurs habitant.e.s.

Les pôles agricole, socioculturel et habitants doivent être représentés à chaque **Malagora**. La charte de la Maladière décrit la Malagora comme « l'organe de gestion opérationnelle et stratégique du lieu », c'est un organe de gouvernance collective qui se réunit au moins une fois par mois. L'ensemble des utilisateur.trices du lieu sont présent.es. Elle permet à chacun des pôles de tenir le collectif informé des actualités et des actions envisagées, qui sont alors débattues. C'est aussi dans cet espace-temps que se prennent les décisions stratégiques et opérationnelles engageant le collectif et la Maladière. Les modalités d'arrivée et de départ de parties prenantes sont discutées dans cette instance, tout comme la répartition des rôles et tâches.

Comment sont prises les décisions lors de la Malagora ? Ils cherchent au maximum à trouver un consensus pour chaque décision à prendre. S'il n'est pas possible, un.e ou plusieurs participant.e.s peut solliciter une « gestion par consentement » (un processus d'intelligence collective et de gouvernance

partagée), animée par l'un des membres du collectif. Si cela échoue, alors les personnes en désaccord sont invitées à élaborer des propositions qui seront débattues et soumises au collectif via le « jugement majoritaire » (un mode de scrutin particulier, inventé en 2006 par deux chercheurs.

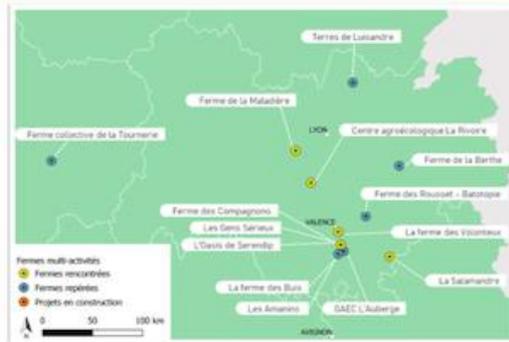
Enfin, le dernier organe de gouvernance est « **la grande AG** », une assemblée où tout le monde siège, qui se réunit une fois par an. Chaque partie prenante doit être représentée : cela concerne les utilisateur.trices quotidien.nes du lieu, mais aussi l'ensemble des partenaires qui l'utilisent plus ponctuellement. On y fait le bilan des actions passées et on réfléchit aux prochaines. Les orientations stratégiques du lieu sont donc définies lors de cet événement annuel convivial.

Annexe 8 – Les outils de gestion des fermes étudiées : des pratiques alternatives ?

	Attitudes	Cas rencontrés	Nb de fermes concernées
LOYALTY	Adoption d'outils de gestion mainstream	Recrutement : des opérations de recrutement « classiques » – publication d'offres d'emploi, étude des candidatures et entretiens	5
		Communication sur le projet : des outils classiques, site web et/ou page facebook qui présentent le projet, le collectif, le lieu (photos) et donnent des informations pratiques (accès, horaires, vente ou commandes en ligne etc.).	12
		Outils de gestion financière et comptable : plan de financement, outils classiques de comptabilité et d'analyse financière.	14
		Montage juridique et financier : juxtaposition de statuts juridiques classiques, recours à des sources de financement classiques (prêts bancaires, DJA, subventions PAC...)	14
VOICE	Remplacer l'outil mainstream par un nouvel outil ou une nouvelle pratique	Mode de gouvernance : rejet d'une organisation pyramidale classique – fonctionnement plus horizontale par « cercles » ou « pôles », outils de gouvernance partagée ou collective (CNV, résolution de conflits, décisions par consensus, jugement majoritaire...)	14
	Redéfinir et utiliser autrement un outil mainstream	Communication lors de la vente des produits : une communication qui ne se limite pas à la mise en avant des produits et de leurs qualités, mais qui cherche à fournir de l'information sur le projet du lieu et ses valeurs, sa plus-value environnementale (AB, biodynamie...), sur les circuits courts et la vente directe, le « bien manger »... Communication qui passe par l'échange plus que par des canaux classiques comme des flyers ou affiches.	6

		Vente des produits (pendant le confinement) : transformer la vente directe des produits de la ferme en un système de commande de paniers à venir récupérer (sorte de détournement du système AMAP)	2
		Montage juridique : utilisation d'un statut particulier de l'économie sociale et solidaire, la coopérative d'activité et d'emploi, qui est adapté au projet (appropriation de ce fonctionnement, à un secteur particulier et à l'échelle d'une ferme)	1
	Introduire un outil ou une pratique autre	Liens avec les consommateurs et communication sur le projet : visites de ferme -organisées ou improvisées-, organisation de journée portes-ouvertes et/ou d'événements festifs sur lieu, qui intègrent souvent une dimension culturelle – renouveau de la communication sur le projet, les produits et activités proposés et développement de nouveaux liens avec les clients	9
		Rémunération : instauration d'un salaire « unique » pour tous les membres du collectif Rémunération : des modes de rémunération changeants et choisis, les membres du collectif peuvent choisir, selon l'activité/la prestation, s'ils sont rémunérés ou non, et par quel biais – lorsque ses activités sont organisées via une association)	3
EXIT	Exit partiel : moduler l'application d'un outil mainstream	Contributions financières à la vie du lieu : définition d'un montant à payer pour occuper un espace sur le lieu (loyer), ou d'une participation aux frais communs (électricité et eau par exemple) mais possibilité d'ajuster voire de supprimer momentanément ces paiements si une activité se trouve en difficultés financières	2
	Exit total : abandonner un outil mainstream	Gouvernance : choix de ne pas la formaliser, de ne pas définir au préalable des outils ; prédominance de l'informel, de la « confiance » et de la « communication quotidienne »	4
		Recrutement : impasse sur les opérations classiques de recrutement, arrivée de nouveaux membres dans le collectif par le bouche à oreille, les rencontres...	7
		Production agricole et vente : refus du calibrage des fruits et légumes comme il se pratique dans la grande distribution par exemple, tous sont vendus ou transformés.	14

L'ENQUÊTE DE TERRAIN : AUVERGNE RHÔNE ALPES



ÉLÉMENTS DE DÉFINITION QU'ENTEND-ON PAR « FERME MULTI-ACTIVÉS » ?

■ Combinaisons de plusieurs activités agricoles et non agricoles :

- Une ou plusieurs activités agricoles souvent centrales

(maraîchage, élevage, grandes cultures, pépinière...)

- Des activités d'un autre type

(événements culturels, magasins, ateliers pédagogiques, savonnerie...)



■ Lieux gérés en collectif : pas une seule personne gérant toutes les activités et/ou le lieu dans son ensemble



DES EXEMPLES...



LES PETITS CHAPELAIS



LES SIMILARITÉS DANS LES FERMES ÉTUDIÉES



- Des préoccupations écologiques
 - Principale motivation pour s'installer
 - Techniques respectueuses de l'environnement



- Une recherche de complémentarité entre les activités agricoles
 - Recherche de résilience et d'autonomie
 - Un système d'activités écologique



- Commercialisation en circuits courts
 - Vente directe à la ferme
 - Magasins de producteurs, épiceries bio et AMAP

LES SIMILARITÉS DANS LES FERMES ÉTUDIÉES



- Proximité avec la ville
 - Facilité dans les débouchés économiques (pour produits agricoles et services)
 - Renouer les liens entre producteur.trices et consommateur.trices
 - Être vecteur de lien social



- Des dynamiques d'entraide et de solidarité
 - Entre les producteur.trices du territoire
 - Dimension sociale au projet



- Une recherche d'horizontalité dans la gouvernance
 - Absence de hiérarchie verticale dans la prise de décision
 - Des rapports humains réinventés
 - Un autre rapport au travail

LE MODÈLE MULTI-ACTIVITÉS COMME PISTE DE RÉPONSE AUX ENJEUX ACTUELS

Quels enjeux pour le monde agricole conventionnel ?

Et quels avantages du modèle multi-activités face à ces enjeux ?

Enjeux	Pistes de réponse
Des difficultés à s'installer comme agriculteur.trice	<ul style="list-style-type: none"> - Accès au foncier en collectif - Mutualisation du matériel et donc des investissements - Sorte d' « espaces-test » agricoles
Les risques psycho-sociaux en agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en collectif qui rompt l'isolement - Soutien et entraide - Plus de temps disponible à terme

LE MODÈLE MULTI-ACTIVITÉS COMME PISTE DE RÉPONSE AUX ENJEUX ACTUELS

Enjeux	Pistes de réponse
Les difficultés économiques des exploitations 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de dépendance à des intrants coûteux - Maître de la commercialisation - Capacités d'adaptation (illustration covid19)
Le secteur agricole face aux changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Sols en bonne santé - Biodiversité - Plus grande résilience aux aléas climatiques

CONCLUSION

« On fait la révolution, (...) on transforme le monde »
(Gilles, Les Petits Chapelais)

« On a envie d'autre chose, le projet que l'on défend #
est plus grand que nous » (Rèry, Ferme des Volonteurs)

- Une volonté de « faire différemment »
- Des espaces de transition, lieux d'expérimentation
- Comment soutenir leur développement ?



Si vous avez des questions ou souhaitez discuter plus en détail de cette recherche :

Lucile Bonnel

06 98 38 50 80

lucilebonnel2017@gmail.com

